



N° 32899-2018/1-ACTS/ DFI

Date du : 9 novembre 2018

Rapport
à
l'assemblée de province

OBJET : relative au budget de la province Sud pour l'exercice 2019

P.J. : un projet de délibération
un fascicule budgétaire
des annexes

PRESENTATION GENERALE 4

TITRE I - LES PROPOSITIONS DE CREDITS DE PAIEMENT 13

CHAPITRE 1 - LES RECETTES REELLES..... 13

SECTION 1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 13

A. LES DOTATIONS LEGALES	13
B. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES	14
C. LES RECETTES DES SERVICES	14
D. LES MOUVEMENTS FINANCIERS	14
E. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES.....	15
F. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE L'ETAT	15
G. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	16
H. LES DOTATIONS DES COMMUNES.....	16

SECTION 2 - LA DETTE..... 16

A. L'ENCOURS DE DETTE.....	16
B. L'EMPRUNT 2019	16

SECTION 3 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 17

A. LES DOTATIONS LEGALES	17
B. LA FISCALITE.....	17
C. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	19
D. LES RECETTES DES SERVICES	20
E. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES.....	21
F. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES	22
G. LES RECETTES DES COMMUNES.....	22
H. LES MOUVEMENTS FINANCIERS	22

CHAPITRE 2 – LES DEPENSES REELLES..... 23

SECTION 1 – LES INVESTISSEMENTS DIRECTS 24

A. FONCTION 8 - LES TRANSPORTS ET COMMUNICATION	25
B. FONCTION 10 - L'EQUIPEMENT DES COMMUNES.....	27
C. FONCTION 4 - LA SANTE PUBLIQUE ET L'ACTION SOCIALE	29
D. FONCTION 2 - L'ENSEIGNEMENT	30
E. FONCTION 6 - L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION	32
F. FONCTION 7 - L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT	34
G. FONCTION 0 - L'EQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION.....	37
H. FONCTION 3 - LA CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	38
I. FONCTION 11 - LES MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES.....	40

SECTION 2 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 41

A – LES DEPENSES DES SERVICES COMMUNS 41

A.1 - LES REMUNERATIONS ET CHARGES AFFERENTES.....	41
A.2 - LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES	43

B – LES INTERVENTIONS ET SUBVENTIONS..... 46

B.1 - FONCTION 4 - LA SANTE PUBLIQUE ET L'ACTION SOCIALE	47
B.2 - FONCTION 2 - L'ENSEIGNEMENT	49
B.3 - FONCTION 6 -L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION	51
B.4 - FONCTION 8 - LES TRANSPORTS ET COMMUNICATION.....	56
B.5 - FONCTION 3 - LA CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	56
B.6 - FONCTION 7 - L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT.....	59
B.7 - FONCTION 0 - L'ADMINISTRATION GENERALE ET LES INSTITUTIONS	61
B.8 - FONCTION 1 - LA SECURITE ET L'ORDRE PUBLIC	62

SECTION 3 - LES MOUVEMENTS FINANCIERS	62
A. LE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	62
B. LA LIGNE DE TRESORERIE	63
C. LES AUTRES MOUVEMENTS	63
CHAPITRE 3 – LES MOUVEMENTS D’ORDRE	64
A. LES AMORTISSEMENTS	64
B. LES RECLASSEMENTS COMPTABLES	64
CHAPITRE 4 – L’AUTOFINANCEMENT	64
TITRE II – LES AUTORISATIONS PLURIANNUELLES.....	65
CHAPITRE 1 - LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME.....	65
CHAPITRE 2 - LES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT	67
TITRE III – LES PROPOSITIONS DE VOTE PAR CHAPITRE	69
CHAPITRE 1 – LA BALANCE GENERALE DU BUDGET	69
CHAPITRE 2 - LE DETAIL PAR CHAPITRE	70

PRESENTATION GENERALE

Le contexte budgétaire 2019

C'est dans un contexte particulièrement contraint que le budget 2018 a été élaboré. En effet, l'affaiblissement sensible des recettes fiscales de répartition constaté sur 2017 (-6.3%), qui se poursuit en 2018 avec une croissance atone (0.82%), a sérieusement impacté la section de fonctionnement.

Ainsi, pour maintenir l'équilibre financier général, la province a construit un budget plus resserré en se concentrant sur ses compétences premières pour organiser sa politique d'interventions et son programme de subventions.

L'équilibre de la section de fonctionnement s'est établi moyennant une correction sensible du programme d'interventions et de subventions. Cette révision du périmètre d'interventions et de subventions a été nécessaire pour assurer le bouclage financier du fonctionnement.

Un effort particulier sera fait pour contenir les grandes évolutions et notamment l'aide médicale, les interventions médico-sociales et de santé publique ainsi que les allocations d'enseignement, de l'enseignement supérieur. En outre, des efforts de rationalisation seront consentis sur les secteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, sur l'entretien du réseau routier, sur l'agriculture et l'environnement.

Au-delà, la révision du périmètre d'interventions et de subventions a reposé pour l'essentiel sur un transfert de charge vers la Nouvelle-Calédonie de l'ordre de 1,6 milliard XPF. Cette option a consisté à introduire un dispositif conventionnel pour le financement, par l'Agence sanitaire et sociale, des centres territoriaux d'hospitalisation tel que prévu par la délibération n° 425 du 12 août 1993.

Concernant les services communs, l'inscription de l'enveloppe allouée aux rémunérations et charges sera opérée en tenant compte d'une évolution des dépenses de personnel estimée pour 2018 à 1.8%. Cette évolution comprendra essentiellement la croissance du GVT « glissement, vieillesse, technicité », les évolutions réglementaires (notamment la validation des services précaires liées aux intégrations) et l'évolution des postes budgétaires.

Enfin, une maîtrise du fonctionnement des services se poursuivra avec des économies sur la gestion générale associée à des gains de productivité. Ce budget constitue désormais un budget de reconduction.

La collectivité s'est efforcée d'opérer un cadrage budgétaire du fonctionnement lui permettant de dégager une épargne de gestion suffisante pour couvrir l'annuité de dette et la dotation aux amortissements.

L'investissement sera maintenu à un niveau aussi élevé que possible mais sans perdre de vue la nécessité de garantir une solvabilité sur le long terme.

* * * * *

Et comme annoncé dans le cadre du débat d'orientation qui s'est tenu en novembre dernier, il est impératif de maintenir nos efforts de gestion et notamment ceux qui intéressent le budget de fonctionnement.

Pour ce prochain exercice, les estimations fiscales communiquées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie confirment la reprise de l'activité économique et vont permettre avant tout à la collectivité de maintenir ses équilibres financiers tout en renforçant sa capacité d'autofinancement.

→ L'évolution de la fiscalité de répartition

Pour 2019, l'assiette de répartition devrait avoisiner les 116.2 milliards XPF, soit une croissance de 5.67% par rapport aux recouvrements estimés à fin 2018.

Sur la base des premiers éléments communiqués par le gouvernement, les provinces ne doivent compter sur aucun ajustement de la dotation 2018 qui viendrait abonder leur budget supplémentaire 2019.

Pour ce prochain budget primitif 2019, il est donc proposé d'inscrire une dotation de 31.78 milliards XPF au titre de la dotation globale reçue de la Nouvelle-Calédonie. Le poste présente une croissance de 6% par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

Evolution de la dotation globale issue du budget de répartition

Libellé de l'opération	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018 estimé	BP 2019	BP 2018	Var.
Investissement	1 922 924 480	1 931 049 862	1 963 946 893	1 765 918 706	1 793 994 922	1 859 328 000	1 753 280 000	106 048 000 6,0%
Fonctionnement	30 947 065 850	31 077 833 715	31 607 270 313	28 420 254 185	28 872 105 780	29 923 560 000	28 216 850 000	1 706 710 000 6,0%
	32 869 990 330	33 008 883 577	33 571 217 206	30 186 172 891	30 666 100 702	31 782 888 000	29 970 130 000	1 812 758 000
<i>Evolution</i>	-5 886 221 393	138 893 247	562 333 629	-3 385 044 315	479 927 811			
	-15,19%	0,42%	1,70%	-10,08%	1,59%			

→ L'estimation de la fiscalité additionnelle

Concernant la fiscalité additionnelle, les estimations de la Nouvelle-Calédonie portent le rendement annuel 2019 aux alentours de 7.74 milliards XPF en tenant compte notamment :

- de la tendance à la baisse sur la taxe provinciale sur les communications téléphoniques. Pour mémoire, la TPCT s'applique aux communications téléphoniques locales à raison de 5FCFP/minute ;
- de l'ajustement des rentrées au titre de la taxe sur les produits des jeux dont le rendement doit être ramené à 2.2 milliards XPF ;
- du retrait de la taxe de nuitées hôtelière suite à la mise en place de la TGC à taux plein au 1^{er} octobre 2018 ;
- de l'évolution des droits d'enregistrement fixes ou proportionnels perçus à l'occasion de certains actes juridiques. A noter sur ce poste un ensemble de réformes dont notamment, l'arrêt du dispositif RILI (*dispositif calédonien de défiscalisation en faveur du secteur de l'investissement dans le secteur du logement intermédiaire*), la mise en place de plafond en fonction du bien pour bénéficier d'un tarif réduit des droits d'enregistrement mais aussi les mesures récentes en faveur du BTP.

Evolution de la fiscalité additionnelle

Libellé de l'opération	CA 2016	CA 2017	CA 2018 estimé	BP 2019	BP 2018	Var BP à BP
DROIT D'ENREGISTREMENT	1 715 269 923	1 564 500 372	1 600 000 000	1 455 000 000	1 500 000 000	-45 000 000
LICENCE DEBITS DE BOISSONS	66 243 529	70 117 366	72 000 000	71 000 000	65 000 000	6 000 000
TAXES NUITEES	162 780 430	152 050 127	82 000 000	0	80 000 000	-80 000 000
COMMUNICATION TELEPHONIQUE	1 522 600 370	1 477 798 120	1 400 000 000	1 300 000 000	1 450 000 000	-150 000 000
CONTRIBUTION FONCIERE	365 882 395	377 698 687	580 000 000	455 000 000	375 000 000	80 000 000
PATENTES	1 576 088 904	1 409 330 808	1 340 000 000	1 450 000 000	1 400 000 000	50 000 000
COURSES HIPPIQUES - PMU	35 097 200	30 458 887	39 000 000	40 000 000	35 000 000	5 000 000
IMPOT S/ REV. VALEURS MOBILIERES	798 157 284	756 423 991	765 000 000	770 000 000	800 000 000	-30 000 000
TAXE SUR LE PRODUIT DES JEUX	2 320 493 659	2 226 743 833	2 200 000 000	2 200 000 000	2 300 000 000	-100 000 000
	8 562 613 694	8 065 122 191	8 078 000 000	7 741 000 000	8 005 000 000	-264 000 000

L'économie générale du budget primitif pour l'exercice 2019

En recettes, l'économie générale du budget primitif va porter sur une enveloppe financière de **55.97 milliards XPF**, en croissance de 1.8% (1,01 milliard XPF) par rapport à celle de 2018.

Balance générale des ressources du BP 2019

RECETTES	BP 2019	BP 2018	Var. de BP à BP	
Total	55 965 358 162	54 950 126 440	1 015 231 722	1,8%
Fiscalité de répartition	31 782 888 000	29 970 130 000	1 812 758 000	6,0%
Fiscalité additionnelle	7 741 000 000	8 005 000 000	-264 000 000	-3,3%
Dotations Etat	8 753 384 503	8 167 179 397	586 205 106	7,2%
Dotations spécifiques NC	2 379 144 964	2 415 533 800	-36 388 836	-1,5%
Recettes des services	1 156 980 000	787 623 600	369 356 400	46,9%
Recouvrements divers	1 251 960 695	1 204 659 643	47 301 052	3,9%
Emprunt	2 900 000 000	4 400 000 000	-1 500 000 000	-34,1%
↳				
section d'investissement	8 513 172 183	9 065 846 734	-552 674 551	-6,1%
section de fonctionnement	47 452 185 979	45 884 279 706	1 567 906 273	3,4%

Hors emprunt, les ressources provinciales, estimées à 53.06 milliards XPF, évoluent de 5%, soit 2.5 milliards XPF.

La fiscalité de répartition et additionnelle constituent 74% de ces ressources provinciales avec une enveloppe estimée à 39.52 milliards XPF. Les dotations globales de fonctionnement et d'équipement en provenance de la Nouvelle-Calédonie affichent une croissance de 6% de BP à BP. La fiscalité additionnelle, comme abordé précédemment, est en réduction de 3.3% au regard des rendements estimés pour ce prochain exercice.

Au-delà, les autres postes de ressources, qui représentent une enveloppe de 13,54 milliards XPF, affichent une croissance de 7,7% (966 millions XPF) qui prend en compte notamment :

- une part plus importante de financement attendue de l'Etat au titre du contrat de développement 17-21 (+ 652 millions XPF) ;
- l'optimisation de la gestion de patrimoine de la collectivité (+ 254 millions XPF au titre des cessions de terrains, biens immobiliers et mobiliers) ;
- l'inscription en mesures nouvelles de la redevance sur les dépôts de déchet inertes (40 millions XPF) ;
- les restitutions de fonds logés à la BCI sur le secteur de l'habitat social (+80 millions XPF).

Pour ce nouveau budget, le plan de financement comprend :

- **pour 57%, les dotations légales** en provenance de la Nouvelle-Calédonie issues de la fiscalité de répartition (31,78 milliards XPF) ;
- **pour 14%, les ressources issues de la fiscalité additionnelle** (7,74 milliards XPF) comprenant le produit des centimes additionnels pour 6,4 milliards XPF et les taxes affectées pour 1,3 milliard XPF ;
- **pour 15,5%, les dotations Etat** (8,75 milliards XPF) avec notamment les dotations globales de fonctionnement et d'équipement des collèges (6,88 milliards XPF), les recettes sur contrat de développement 2017-2021 (1,81 milliard XPF) et les contributions sur programmes spécifiques (68 millions XPF dont 32,6 millions XPF pour le programme d'économie d'énergie au sein les collèges) ;
- **pour solde, soit 8,5%, les recouvrements divers** avec notamment, les dotations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie (2,38 milliards XPF), les recettes des services (1,16 milliards XPF), la part de la CAFAT sur les dépenses de santé (485 millions XPF), le remboursement des avances en compte-courant Promosud (180 millions XPF), les remboursements entrant dans le cadre de l'habitat social (160 millions XPF), l'opération ODI menée en partenariat avec les communes (100 millions XPF), les conventions menées en partenariat avec l'ADEME (92 millions XPF), les intérêts versés par la STCPI (70 millions XPF), les dépôts et consignations (69 millions XPF).
- **pour 5%, la ressource d'emprunt** (2,9 milliards XPF). Le renforcement de notre capacité d'autofinancement au fonctionnement aura pour effet de réduire cette ressource externe.

En dépenses, le budget s'élève à **55.97 milliards XPF** et se décompose comme suit :

- **30,33 milliards XPF (54%)** consacrés aux programmes d'investissement et d'interventions ;
- **22,42 milliards XPF (40%)** destinés aux dépenses de fonctionnement courant, aux rémunérations et charges sociales ;
- **2,64 milliards XPF** au titre de l'annuité de la dette et du crédit de trésorerie, soit 4,5% du budget provincial;
- **585 millions XPF** pour des mouvements financiers soit 0,5% du budget provincial (*frais de gestion des centimes additionnels, annulations et admissions en non-valeur de titres de recettes, frais de contentieux, dommages et intérêts, fonds de provisions, remboursements des trop-perçus...*).

Balance générale des dépenses du BP 2019

DEPENSES	BP 2019	BP 2018	Var. de BP à BP	
Total	55 965 358 162	54 950 126 440	1 015 231 722	1,8%
INVESTISSEMENTS	9 658 565 458	9 178 846 734	479 718 724	5,2%
FONCTIONNEMENT	43 670 092 704	43 308 479 706	361 612 998	0,8%
Rémunérations et charges sociales	21 091 338 000	20 729 250 000	362 088 000	1,7%
Fonctionnement des services	1 327 521 200	1 360 259 800	-32 738 600	-2,4%
Interventions et subventions	20 666 733 504	20 610 091 591	56 641 913	0,3%
Mouvements financiers	584 500 000	608 878 315	-24 378 315	-4,0%
ANNUITE DE DETTE	2 636 700 000	2 462 800 000	173 900 000	7,1%
↓				
section d'investissement	11 755 565 458	11 065 846 734	689 718 724	6,2%
section de fonctionnement	44 209 792 704	43 884 279 706	325 512 998	0,7%

Le bouclage financier de ce budget primitif s'inscrit dans une hypothèse de retour à de meilleurs équilibres budgétaires à moyen-terme qui permettront de reconstituer les fonds de réserve de la collectivité et favoriser ainsi l'effort d'investissement.

→ **Le cadrage du budget de fonctionnement**

La progression des charges de fonctionnement doit avant tout s'adapter au besoin d'épargne ⁽¹⁾ nécessaire pour répondre aux obligations juridiques (dotations aux amortissements et équilibre réel du budget) et financières (garantie d'une solvabilité financière sur le moyen et long terme).

⁽¹⁾ *Rappel : recettes de fonctionnement – dépenses de gestion = épargne de gestion*

Épargne de gestion – intérêts de l'annuité de dette = épargne brute

Épargne brute – capital de l'annuité de dette = épargne nette.

Le cadrage annuel proposé au fonctionnement prend en compte :

- une croissance des charges de personnel estimée à 1.5%, strictement limitée au GVT « glissement, vieillesse, technicité », à l'évolution impérative des charges sociales (services précaires et caisses de retraite) et aux ajustements du fichier des postes budgétaires (création de postes par redéploiement et gel de postes sur certains secteurs) ;
- la maîtrise du fonctionnement des services moyennant des économies sur la gestion générale des services associés à des gains de productivité. Le budget de fonctionnement des services constitue désormais un budget de reconduction ;
- le maintien des efforts sur le périmètre d'intervention de la province. En effet, une correction sensible a été opérée depuis 2018 pour remettre à plat le cadre général des interventions et des contributions provinciales. Cette révision intègre, notamment, le transfert de charge de 1.6 milliard XPF en lien avec le financement partiel, par l'Agence sanitaire et sociale, des centres hospitaliers relevant de la Nouvelle-Calédonie.

C'est donc à périmètre stable que la province entend poursuivre son programme d'interventions et de subventions pour ce prochain exercice.

Sur les secteurs prépondérants, il convient de souligner d'une part, la baisse de 2% sur le secteur santé-social portée par la maîtrise des dépenses d'aide médicale et d'autre part, la stabilité du budget consacré à l'enseignement.

Evolution du périmètre d'interventions et de subventions

C1 - Libellé	BP 2019	BP 2018	Var. BP	Tx.
INTERVENTIONS - HCD	16 191 961 948	16 019 553 734	172 408 214	1%
INTERVENTIONS - OPC	589 561 360	588 298 938	1 262 422	0%
SUBVENTIONS - HCD	3 885 210 196	4 002 238 919	-117 028 723	-3%
Total général	20 666 733 504	20 610 091 591	56 641 913	0%

FONCTION ¹ - Libellé	BP 2019	BP 2018	Var. BP	Tx.
4-SANTE-SOCIAL	8 934 279 142	9 117 353 508	-183 074 366	-2,0%
2-ENSEIGNEMENT	4 017 537 120	4 002 658 291	14 878 829	0,4%
6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT² PROFESSIONNELLE	3 754 562 243	3 702 296 833	52 265 410	1,4%
8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	1 456 595 200	1 379 610 000	76 985 200	5,6%
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	1 138 687 500	997 447 251	141 240 249	14,2%
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	840 873 760	851 564 000	-10 690 240	-1,3%
0-ADMINISTRATION GENERALE	369 198 539	413 661 708	-44 463 169	-10,7%
1-SECURITE ET ORDRE PUBLIC	155 000 000	145 500 000	9 500 000	6,5%
Total général	20 666 733 504	20 610 091 591	56 641 913	0,3%

En 2019, l'effort de gestion intéresse principalement cette section du budget dont la croissance sera très maîtrisée à 0,8% (362 millions XPF pour un budget de 43,67 milliards XPF).

Ce cadrage budgétaire a été consenti moyennant des économies sensibles, principalement, :

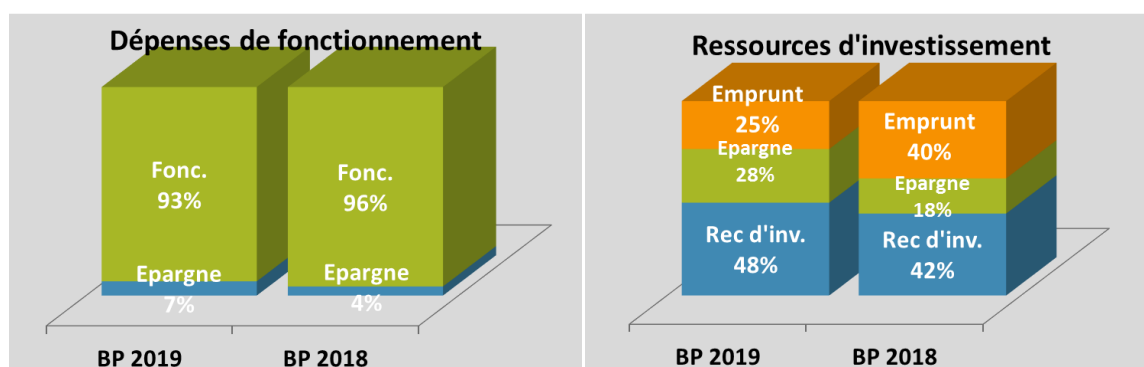
- sur l'aide médicale avec un budget en réduction de 4% par rapport au budget primitif 2018, soit -236 millions XPF, et de 17% par rapport au compte administratif 2017 (soit quasi 1,2 milliard XPF) ;
- sur les rémunérations et charges du personnel avec d'une part, la suppression définitive de 14 postes budgétaires déjà gelés en 2018, soit une économie estimée à 90 millions XPF, et d'autre part, la poursuite de la politique consistant à « geler » certains postes en fonction des départs, pour une économie attendue de 50 millions XPF ;
- sur le fonctionnement des services, en réduction globale de 33 millions XPF, avec notamment une démarche d'optimisation des moyens sur la gestion du patrimoine conduisant à une réduction des dépenses de l'ordre de 49 millions XPF.

C'est donc 1% d'économie de dépenses de fonctionnement (410 millions XPF) résumé en trois postes qui vont permettre d'atténuer la croissance des charges de cette section du budget.

→ Le niveau d'épargne et l'endettement provincial

Pour 2019, la collectivité consacre 3,5 milliards XPF à l'épargne ce qui porte le taux d'épargne brute à 7% (contre 4% en 2018).

Au-delà de répondre aux obligations juridiques et financières, l'estimation de ce niveau d'épargne permet de cadrer la ressource externe d'emprunt qui passe de 4,4 milliards XPF au BP 2018 à 2,9 milliards XPF au BP 2019.



En misant sur un retour à de meilleurs équilibres financiers, la province Sud entend poursuivre sa maîtrise de l'endettement. Et comme pour les années précédentes, il sera nécessaire d'étudier la soutenabilité des nouveaux emprunts.

Ainsi, à l'occasion du budget supplémentaire, avec l'intégration du fonds de roulement issu de la gestion 2018, il conviendra de confirmer le volume des emprunts à souscrire en 2019. A ce titre, pour maintenir son rythme d'investissement, la province table sur un recours à l'emprunt avoisinant les 2 à 2,5 milliards XPF.

→ **L'effort d'investissement**

La collectivité souhaite maintenir son effort d'investissement avec un budget d'investissements aux alentours de 10 à 11 milliards XPF.

Et comme rapporté lors du débat d'orientation budgétaire, une révision du plan pluriannuel d'investissement est systématiquement menée lors des projets budgétaires afin de mettre en phase les programmations annuelles avec la réelle capacité de financement de la collectivité.

L'ouverture des crédits d'investissements proposée à budget primitif est portée à 9,66 milliards XPF comprenant :

- 8,65 milliards XPF sur autorisation de programmes inscrites au plan pluriannuel d'investissement (PPI) ;
- 1,01 milliard XPF hors autorisations de programme.

Le plan pluriannuel, présenté en annexe du fascicule budgétaire, affiche un solde à financer au 1^{er} janvier 2019 à hauteur d'environ 47,2 milliards XPF dont 10,5 milliards au titre du PPI 2019. Les reports de crédits viendront compléter les inscriptions du budget primitif.

Le programme de dépenses pour l'exercice 2019

Concernant les programmes d'investissements, d'interventions et de subventions, les principaux postes de dépenses sont les suivants :

→ **La santé, le logement et la solidarité sociale :**

10,5 milliards XPF, soit 19% du budget provincial, seront consacrés au secteur de la santé et du social, comprenant :

- 5,8 milliards XPF pour l'aide médicale, en baisse de 236 millions XPF soit une diminution de -4% ;
- 2,7 milliards XPF pour les actions médico-sociales, dont 1,5 milliard XPF d'aides à domicile au titre du dispositif de minimum vieillesse et 383 millions XPF pour les aides aux enfants assistés ;
- 1,4 milliard XPF pour les dépenses relatives aux opérations d'habitat social ;
- 446 millions XPF pour les dépenses relatives à la santé publique.

→ **L'enseignement et la réussite éducative :**

5,2 milliards XPF, soit 9% du budget provincial, sont consacrés au secteur de l'enseignement et concernent :

- 1,4 milliard XPF au titre des conventions signées avec les établissements d'enseignement privé, afin de permettre aux enfants de la province scolarisés dans le privé de disposer de conditions de travail équivalentes à celles de leurs pairs inscrits dans les établissements publics ;
- 1,3 milliard XPF pour le programme de construction et d'équipement des collèges publics et leur fonctionnement, comprenant 374 millions XPF de dotation globale aux collèges, 283 millions XPF pour l'équipement et la maintenance du numérique, 120 millions XPF pour divers travaux de rénovation, 114 millions XPF pour l'installation de panneaux photovoltaïques ;

- 1,2 milliard XPF d'allocations d'enseignement, afin de poursuivre les efforts au bénéfice des familles les plus défavorisées ;
- 525 millions XPF pour la vie scolaire et éducative, dont 233 millions XPF pour l'opération de développement de l'internet à l'école (ODI), menée en partenariat avec les communes et 155 millions XPF pour l'accompagnement à la scolarité des élèves du primaire ;
- 491 millions XPF pour soutenir les élèves poursuivant des études supérieures.
Sur cette somme, 175 millions XPF bénéficieront aux étudiants boursiers hors territoire et 67 millions XPF seront servis au titre du dispositif dédié aux grandes écoles ;
- 304 millions XPF au titre du fonctionnement et de l'équipement des internats.

→ **L'emploi et le développement économique :**

4,8 milliards XPF, soit 9% du budget provincial, sur les opérations suivantes :

- 1,670 milliard XPF pour les actions en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation, dont 660 millions XPF pour le programme provincial d'insertion citoyen (PPIC), 631 millions XPF pour les actions d'insertion et les chantiers de jeunes et 181,5 millions XPF pour la formation ;
- 729 millions XPF pour le secteur du tourisme, dont 520 millions XPF au titre des efforts de promotion internationale de la destination Nouvelle-Calédonie ;
- 650 millions XPF pour le soutien à l'investissement au titre du Code des Aides pour le Soutien de l'Economie (CASE), incluant, pour 450 millions XPF, la mise en œuvre de la politique publique agricole provinciale (PPAP) ;
- 649 millions XPF pour le soutien aux secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture ;
- 448 millions XPF pour le domaine de Déva dont 288 millions XPF pour l'aménagement et 160 millions XPF pour la mise en valeur touristique et le développement économique du domaine, confié par convention, à la SEM Mwe Ara.

→ **L'amélioration des conditions de déplacement de nos administrés :**

3,5 milliards XPF, soit 6% du budget, avec, principalement, les opérations suivantes :

- 2,5 milliards XPF pour le réseau routier ;
- 740 millions XPF pour le transport public terrestre, dont 699 millions XPF au titre de notre participation aux réseaux de transport public de l'agglomération ;
- 126 millions XPF pour les infrastructures aériennes, dont 119 millions XPF de l'aéroport de l'île des Pins ;
- 69 millions XPF pour les infrastructures maritimes, dont 40 millions XPF au titre de la réhabilitation des wharfs provinciaux.

→ **Les services publics provinciaux :**

1,8 milliard XPF, soit 3% du budget provincial, avec des crédits destinés à l'équipement et au fonctionnement de l'administration. Se retrouvent sur ce programme :

- 247 millions XPF pour le renouvellement de l'équipement informatique,
- 160 millions XPF pour les frais de collecte des centimes additionnels,

- 158,1 millions XPF pour des travaux de réfection sur les bâtiments et logements administratifs,
- 130 millions XPF pour des études et travaux pour l'amélioration de la conception énergétique des bâtiments provinciaux,
- 110 millions XPF pour la poursuite du renouvellement du parc automobile,
- 91 millions XPF pour la gestion des dépôts et consignations dont 68 millions XPF au titre du code de l'environnement,
- 75 millions XPF pour les admissions en non-valeurs,
- 43,6 millions XPF pour le second versement de la prise de participation dans le capital de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale « Société de Télévision Radio » (STR), exploitant la chaîne de télévision « Calédonia » (ex « NCTV »).

→ **Les activités culturelles, sportives et de loisirs :**

1,7 milliard XPF, soit 3% du budget, sur les principaux postes suivants :

- 508 millions XPF pour les actions en faveur de la jeunesse, dont 283 millions XPF pour le soutien aux associations, 99 millions XPF pour les opérations du contrat d'agglomération et 70 millions XPF pour le centre d'accueil permanent (CAP) de Poé ;
- 436 millions XPF pour la culture, dont 166 millions XPF pour le soutien aux associations et organismes à vocation culturelle, 100 millions XPF pour le fonctionnement de la chaîne de télévision « Calédonia », 60 millions XPF pour la restructuration de la FOL et 40 millions XPF pour les aides à la production audiovisuelle et cinématographique ;
- 417 millions XPF pour le patrimoine avec 141 millions XPF pour la fin de la restauration des vestiges du bagne à l'île des pins et la réalisation de bâtiments d'accueil des croisiéristes, 44 millions XPF au titre du soutien aux associations, 74 millions XPF pour le château Hagen dont 30,7 millions pour la réfection du mur de soutènement et la construction d'un atelier, d'une guérite et d'une zone d'accueil à l'entrée du domaine, 40 millions XPF pour des actions de sauvegarde, de restauration et de protection de patrimoine et 40 millions XPF pour la restauration des bâtiments à N'Du, Prony et Néméara notamment ;
- 311 millions XPF pour les sports, dont 141 millions XPF pour le soutien aux associations, 41 millions XPF pour l'entretien des sentiers de randonnée, 35 millions XPF pour le golf de Tina et 27 millions XPF pour le centre des activités nautiques (CAN).

→ **L'aménagement et l'environnement :**

1,6 milliard XPF, soit 3% du budget provincial, avec une enveloppe dont les principaux postes sont :

- 868 millions XPF pour les actions en faveur de l'environnement, dont 234 millions XPF pour le soutien aux organismes publics et privés (SMGF, SIVM et associations), 107 millions XPF pour la gestion des aires protégées aménagées et 102 millions XPF pour le parc de la rivière Bleue ;
- 300 millions XPF de subvention d'équilibre en faveur de la SECAL au titre de la ZAC de Dumbéa-sur-Mer et PANDA ;
- 211 millions XPF pour le développement forestier dont 170 millions XPF de subvention à la SEM Sud Forêt ;

- 116 millions XPF pour l'urbanisme dont 100 millions XPF pour la gestion des déchets inertes (centre de Koutio-Koueta) ;
- 107 millions XPF pour l'aménagement rural dont 57 millions XPF pour la gestion de la ressource en eau ;

→ **Le développement du territoire de la province Sud :**

1,5 milliard XPF, soit 3% du budget provincial pour permettre la poursuite de l'aide aux programmes d'équipement des communes, dont 184 millions XPF pour les programmes d'urbanismes et d'aménagements, 174 millions XPF pour les programmes de gestion des déchets, 167 millions XPF pour les programmes d'adduction d'eau potable et 103 millions XPF pour les infrastructures et le transport terrestre.

→ **Les actions en faveur de la qualité de vie et la tranquillité publique :**

155 millions XPF de crédits de paiement sont proposés pour 2019. Cette enveloppe est essentiellement consacrée aux aides versées aux communes de l'agglomération pour leurs missions de protection, de surveillance et de veille éducative.

* * *

Au-delà, les propositions vont intéresser le fonctionnement de la collectivité et le remboursement de la dette.

Telles sont résumées, les principales orientations du projet de budget primitif que j'ai l'honneur de vous soumettre.

TITRE I - LES PROPOSITIONS DE CREDITS DE PAIEMENT

CHAPITRE 1 - LES RECETTES REELLES

En mouvements réels, les ressources du budget primitif 2019 s'élèvent à **56 milliards XPF**, en hausse de 1,015 milliard XPF par rapport aux recettes du budget primitif 2018 (+2%).

En section d'investissement, les recettes sont en baisse (-6%) principalement du fait d'une réduction de la ressources externe d'emprunt.

En section de fonctionnement, la hausse (+3%) s'explique essentiellement par les dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie et les recettes de services.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des ressources par critère :

CRITERE	BP 2019		Total BP 2019	BP 2018		Total BP 2018	var %		Total var %
	INV	FONC		INV	FONC		INV	FONC	
21DNC DOTATIONS LEGALES NC	1 859 328 000	29 923 560 000	31 782 888 000	1 753 280 000	28 216 850 000	29 970 130 000	6%	6%	6%
18FIS FISCALITE	0	7 741 000 000	7 741 000 000	0	8 005 000 000	8 005 000 000	.	-3%	-3%
22DET DOTATIONS LEGALES ETAT	1 025 000 000	5 850 000 000	6 875 000 000	1 077 000 000	5 850 000 000	6 927 000 000	-5%	0%	-1%
11EMP EMPRUNTS	2 900 000 000	0	2 900 000 000	4 400 000 000	0	4 400 000 000	-34%	.	-34%
14NC DOTATIONS NC	23 049 000	2 356 095 964	2 379 144 964	18 500 000	2 397 033 800	2 415 533 800	25%	-2%	-2%
16OPC DOTATIONS - OPC	1 588 905 899	221 371 410	1 810 277 309	1 009 451 378	148 740 000	1 158 191 378	57%	49%	56%
20SCE RECETTES DES SCES	523 000 000	633 980 000	1 156 980 000	268 793 600	518 830 000	787 623 600	95%	22%	47%
19REC RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	78 422 090	541 178 605	619 600 695	83 101 812	560 927 180	644 028 992	-6%	-4%	-4%
10FIN MVTS FINANCIERS	444 360 000	70 000 000	514 360 000	366 981 925	70 000 000	436 981 925	21%	0%	18%
17COM DOTATIONS COMMUNES	3 000 000	115 000 000	118 000 000	6 750 000	116 898 726	123 648 726	-56%	-2%	-5%
15ETA DOTATIONS ETAT	68 107 194	0	68 107 194	81 988 019	0	81 988 019	-17%	.	-17%
TOTAL	8 513 172 183	47 452 185 979	55 965 358 162	9 065 846 734	45 884 279 706	54 950 126 440	-6%	3%	2%

SECTION 1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement comprennent l'ensemble des ressources réelles de la province hors emprunts. Pour 2019, elles s'élèvent à **5,613 milliards XPF** répartis comme suit par provenance :

CRITERE	BP 2019	BP 2018	variation	
			valeur	%
21DNC DOTATIONS LEGALES NC	1 859 328 000	1 753 280 000	106 048 000	6%
22DET DOTATIONS LEGALES ETAT	1 025 000 000	1 077 000 000	-52 000 000	-5%
16OPC DOTATIONS - OPC	1 588 905 899	1 009 451 378	579 454 521	57%
20SCE RECETTES DES SCES	523 000 000	268 793 600	254 206 400	95%
10FIN MVTS FINANCIERS	444 360 000	366 981 925	77 378 075	21%
17COM DOTATIONS COMMUNES	3 000 000	6 750 000	-3 750 000	-56%
19REC RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	78 422 090	83 101 812	-4 679 722	-6%
15ETA DOTATIONS ETAT	68 107 194	81 988 019	-13 880 825	-17%
14NC DOTATIONS NC	23 049 000	18 500 000	4 549 000	25%
TOTAL	5 613 172 183	4 665 846 734	947 325 449	20%

A. LES DOTATIONS LEGALES

1.1. La Dotation Globale d'Équipement de la Nouvelle-Calédonie (DGE NC)

La dotation globale d'équipement est définie par l'article 181-II de la loi organique modifiée n° 99-209. Elle représente 4% des impôts, droits et taxes perçus au budget de la Nouvelle-Calédonie puis est répartie entre les trois provinces dont 40% pour la province Sud.

Pour 2019, elle est fixée à **1,859 milliard XPF**.

1.2. La Dotation Globale de Construction et d'Équipement des Collèges publics (DGCEC Etat)

Cette dotation en provenance de l'Etat est fixée par l'article 181-IV de la loi organique modifiée n° 99-209. Elle évolue en fonction du projet de loi de finances.

Pour 2019, elle est fixée à **1,025 milliard XPF** correspondant à la réalisation 2018.

B. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES

Ces dotations représentent les participations de l'Etat dans le cadre du contrat de développement (CD) 2017-2021 et des autres partenaires financiers dans le cadre du contrat inter-collectivité (CI) 2017-2021.

Pour 2019, ces ressources s'élèvent à **1,589 milliard XPF** en section d'investissement. Le financement par programme se présente comme suit :

2.1. L'habitat social

Les participations de l'Etat s'élèvent à **816,4 millions XPF** comprenant :

- l'aide à l'habitat groupé pour 470,0 millions XPF,
- l'aide à l'habitat individuel pour 346,5 millions XPF.

2.2. Le réseau routier

Les participations s'élèvent à **501,4 millions XPF** comprenant :

- la sécurisation des infrastructures routières pour 385,5 millions XPF,
- l'aménagement de la RP10 – route de Pethekara pour 113,9 millions XPF,
- l'amélioration de la desserte du sud-est pour 2 millions XPF.

2.3. Le patrimoine

Les participations s'élèvent à **70,6 millions XPF** et concernent les travaux du mur d'enceinte du bagne de Kuto et la construction de bâtiments d'accueil des croisiéristes à l'Ile des pins.

2.4. L'enseignement privé

Les participations s'élèvent à **54,4 millions XPF** et concernent la participation à la mise aux normes et à la rénovation des bâtiments de l'enseignement privé.

2.5. L'environnement

Les participations s'élèvent à **48,4 millions XPF** et concernent la participation de l'Etat à la réalisation d'un espace culturel sur le domaine de Déva.

2.6. La santé publique

Les participations s'élèvent à **38,6 millions XPF** concernant les études et les travaux concernant :

- la maison de santé de Thio pour 33,0 millions XPF.
- le centre médico-social de Vao à l'Ile des pins pour 5,6 millions XPF.

2.7. Les autres programmes

Les participations s'élèvent à **59,1 millions XPF** concernant les programmes suivants :

- l'aménagement rural avec 27,8 millions XPF pour l'hydraulique agricole,
- la culture avec 25,5 millions XPF pour la restructuration de la FOL,
- le tourisme avec 5,9 millions XPF pour l'accueil des croisiéristes.

C. LES RECETTES DES SERVICES

523,0 millions XPF de recettes des services comprennent :

- 366 millions XPF de cessions de terrains dont 190 millions XPF en faveur de la SECAL à Dumbéa-sur-mer et 176 millions XPF sur des zones industrielles,
- 120 millions XPF de cession de lots bâtis,
- 25 millions XPF de cession de biens meubles lors des ventes aux enchères,
- 12 millions XPF de vente de bovins et d'ovins.

D. LES MOUVEMENTS FINANCIERS

444,4 millions XPF de recettes comprenant :

- 180 millions XPF au titre du remboursement par Promosud des avances en compte courant d'associés, conformément à l'échéancier de remboursement de la convention modifiée n°216-06 du 12 mai 2008,

- 160 millions XPF au titre de remboursement d'avances dans le cadre de l'accèsion au logement,
- 68 millions XPF de cautionnements perçues au titre de la mise en œuvre du dispositif de contrainte financière prévu par le code de l'environnement (article 416-1) pour les exploitants de sites dont les pratiques environnementales ne sont pas conformes aux prescriptions de protection et de sauvegarde. Ces sommes sont, ensuite, reversées aux exploitants qui auront réalisé les travaux de mise en conformité.
- 35,4 millions XPF au titre des ventes à tempérament de terrains provinciaux.
- 1 million XPF de cautionnement perçues au titre des locations de logements provinciaux.

E. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

Les recouvrements et participations diverses s'élèvent **78,4 millions XPF** répartis sur les programmes ci-après :

5.1 Les équipements communaux

35,2 millions XPF de participations de l'Agence pour l'Environnement et la Maitrise de l'Energie (ADEME) dont 15 millions XPF pour divers projets qui seront validées en cours d'année par les comités de gestion et 13,6 millions XPF pour l'installation de stockage des déchets (ISD) de l'Ile des pins.

5.2 L'environnement

33,2 millions XPF de participations comprenant

- 21,7 millions XPF de recette de l'ADEME au titre de l'accord-cadre 2011-2016 et 2017-2021 dont :
 - 10 millions XPF pour divers projets qui seront validés en cours d'année par les comités de gestion,
 - 4,2 millions XPF pour la poursuite de la construction d'une plateforme de dépotage et de transit des boues d'hydrocarbures,
 - 4 millions XPF pour une étude sur des projets de valorisation par méthanisation des déchets organiques,
 - 2 millions XPF pour la poursuite d'une aide à l'investissement d'une structure de gestion des déchets de fusées et signaux pyrotechniques périmés,
- 11,5 millions XPF de recette de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) dont :
 - 7,5 millions XPF pour la mise en œuvre du plan de protection contre le feu du massif forestier de la montagne des sources,
 - 4 millions XPF pour la création d'un conservatoire botanique.

5.3 Le réseau routier

10 millions XPF de participations de la société « Le Nickel » (SLN) pour le renforcement et l'aménagement de la RP10 – route de Petchekara.

F. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE L'ETAT

68,1 millions XPF de recettes inscrites comprenant :

- 32,5 millions XPF pour l'équipement photovoltaïques des collèges publics au titre du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI) 2017,
- 26,4 millions XPF pour la sécurisation des talus de la RP4 - route de Thio au titre du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI) 2016,
- 9,2 millions XPF pour une expérimentation en équipements mobiles individuels pour les élèves de 5^{ème} des collèges de Magenta et des Portes de Fer.

G. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

23 millions XPF est inscrite en provenance de la Nouvelle-Calédonie comprenant :

- 11 millions XPF pour la réalisation de travaux d'aménagement des cours d'eau,
- 8,4 millions XPF pour des projets visant à développer l'éco-mobilité au sein de l'administration,
- 2,1 millions XPF pour la réalisation d'études sur le projet de zone industrielle ICPE de Koutio-Koueta,
- 1,5 million XPF pour la réalisation d'études sur les zones inondables.

H. LES DOTATIONS DES COMMUNES

3 millions XPF de participations des communes de Bourail et de Boulouparis pour l'acquisition d'images aériennes destinées à des travaux cartographiques.

SECTION 2 - LA DETTE

A. L'ENCOURS DE DETTE

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2019 s'établit à **21,6 milliards XPF** soit 47% des recettes de fonctionnement.

Les emprunts à taux fixe représentent 74% de cet encours et les emprunts en taux indexé 26%. Cet encours est décomposé comme suit par établissement prêteur :

▪ AFD	13,595 milliards XPF,
▪ CDC	4,327 milliards XPF,
▪ CFFL	1,432 milliard XPF,
▪ SGCB	800,0 millions XPF,
▪ BCI	767,7 millions XPF,
▪ BNC	637,9 millions XPF.

Pour mémoire, en 2018, 3 milliards XPF d'emprunts ont été mobilisés auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) dont 753 millions XPF à taux zéro au titre du prêt vert.

B. L'EMPRUNT 2019

Les investissements 2019 sont financés en partie par une ressource externe d'emprunt de **2,9 milliards XPF**, en diminution de 1,5 milliard XPF par rapport au budget primitif 2018.

En 2019, ces ressources externes d'emprunt financent 30% des investissements directs.

Au BP 2018, les emprunts ont financé les investissements directs à hauteur de 48%. Les ajustements opérés sur l'emprunt au BS 2018 ont permis de ramener ce ratio à hauteur de 25%.

SECTION 3 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

De BP à BP, les ressources globales de la section sont en hausse de 1,567 milliard XPF soit +3%.

Cette hausse s'explique principalement par la dotation légale 2019 en provenance de la Nouvelle-Calédonie (+1,706 milliard XPF de BP à BP soit +6%).

Les recettes directes du budget 2019 s'élèvent à **47,4 milliards XPF** répartis comme suit :

CRITERE		BP 2019	BP 2018	variation	
				valeur	%
21DNC	DOTATIONS LEGALES NC	29 923 560 000	28 216 850 000	1 706 710 000	6%
22DET	DOTATIONS LEGALES ETAT	5 850 000 000	5 850 000 000	0	0%
18FIS	FISCALITE	7 741 000 000	8 005 000 000	-264 000 000	-3%
14NC	DOTATIONS NC	2 356 095 964	2 397 033 800	-40 937 836	-2%
20SCE	RECETTES DES SCES	633 980 000	518 830 000	115 150 000	22%
19REC	RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	541 178 605	560 927 180	-19 748 575	-4%
16OPC	DOTATIONS - OPC	221 371 410	148 740 000	72 631 410	49%
17COM	DOTATIONS COMMUNES	115 000 000	116 898 726	-1 898 726	-2%
10FIN	MVTS FINANCIERS	70 000 000	70 000 000	0	0%
TOTAL		47 452 185 979	45 884 279 706	1 567 906 273	3%

A. LES DOTATIONS LEGALES

1.1. La dotation globale de fonctionnement de la Nouvelle-Calédonie (DGF NC)

La DGF NC est définie par l'article 181-I de la loi organique modifiée n° 99-209. Elle représente au minimum 51,5% des impôts, droits et taxes perçus au budget de la Nouvelle-Calédonie. De 2003 à 2013, cette quote-part a été portée à 53,5%.

Depuis 2014, la quote-part de cette dotation de fonctionnement a été ramenée à 51,5%. La DGF NC est ensuite répartie entre les trois provinces à concurrence de 50% pour la province Sud, 32% pour la province Nord et 18% pour la province des Iles.

Pour 2019, elle est donc estimée à **29,923 milliards XPF**.

1.2. La dotation globale de fonctionnement de l'Etat (DGF Etat)

Cette dotation est fixée par l'article 181-III de la loi organique modifiée n° 99-209. Son évolution annuelle suit celle des dotations attribuées par l'Etat aux collectivités locales de Métropole.

Pour 2019, il est proposé une inscription à hauteur de **5,850 milliards XPF** correspondant à une reconduction de la dotation prévue d'être perçue pour l'exercice 2018.

B. LA FISCALITE

La fiscalité représente le second poste de recettes de la section. Elle est constituée de centimes additionnels aux impôts locaux et de taxes provinciales.

Pour 2019, le rendement est estimé à **7,741 milliards XPF**, soit -264 millions XPF par rapport à 2018 (-3%).

OPERATION	BP 2019	BP 2018	var %
TAXE SUR LE PRODUIT DES JEUX	2 200 000 000	2 300 000 000	-4%
DROIT D'ENREGISTREMENT	1 455 000 000	1 500 000 000	-3%
PATENTES	1 450 000 000	1 400 000 000	4%
COMMUNICATION TELEPHONIQUE	1 300 000 000	1 450 000 000	-10%
IMPOT SUR LE REVENU VALEURS MOBILIERES	770 000 000	800 000 000	-4%
CONTRIBUTION FONCIERE	455 000 000	375 000 000	21%
LICENCE DEBITS DE BOISSONS	71 000 000	65 000 000	9%
COURSES HIPPIQUES - PMU	40 000 000	35 000 000	14%
TAXES NUITEES	0	80 000 000	-100%
TOTAL	7 741 000 000	8 005 000 000	-3%

2.1. Les centimes additionnels à la taxe sur les spectacles et le produit des jeux

Créés depuis le 1^{er} avril 2015, ils sont fixés par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 100 centimes, soit le maximum autorisé par le congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Pour 2019, leur rendement est prévu à hauteur de **2,2 milliards XPF**, en baisse de 100 millions XPF (-4%) par rapport à 2018.

2.2. Les centimes additionnels aux droits d'enregistrement

En vigueur depuis 1990, ils sont fixés par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 20 centimes soit le maximum autorisé par le congrès.

Pour 2019, les recettes sont estimées à **1,455 milliard XPF**, en baisse 45 millions XPF (-3%) par rapport à 2018.

2.3. Les centimes additionnels aux patentes

En vigueur depuis 1990, ils sont fixés par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990. Depuis 2010, ils sont passés de 15 à 30 centimes soit le maximum autorisé par le congrès.

Pour 2019, leur rendement est prévu à **1,450 milliard XPF**, en hausse de 50 millions XPF (+4%).

2.4. La taxe sur les communications téléphoniques

Instaurée en 2003, cette taxe a été fixée par la délibération APS n° 15-2003 du 17 juillet 2003 à 5 XPF par minute, soit le maximum autorisé par le congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Pour 2019, son rendement est prévu à **1,3 milliard XPF**, en baisse de 150 millions XPF (-10%).

2.5. Les centimes additionnels à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières

Créés depuis le 1^{er} février 2015, ils sont fixés par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 20 centimes, soit le maximum autorisé par le congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Pour 2019, leur rendement est prévu à **770 millions XPF**, en baisse de 30 millions XPF (-4%).

2.6. Les centimes additionnels à la contribution foncière

Créés en 1990, leur taux a été fixé par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 10 centimes. Depuis 2010, cette quote-part a été relevée à son maximum passant ainsi de 10 à 30 centimes.

Les recettes 2019 sont estimées à **455 millions XPF**, en hausse de 80 millions XPF (+21%).

2.7. Les centimes additionnels aux licences et débit de boissons

Créés en 1990, leur taux a été fixé par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 50 centimes soit le montant maximum autorisé par le congrès.

Les recettes 2019 sont estimées à **71 millions XPF**, en hausse de 6 millions XPF (+9%).

2.8. La taxe sur les activités liées au Pari Mutuel Urbain (PMU)

Créés en 2013 par la loi de pays n° 2013-3 du 4 juin 2013, leur taux a été fixé par délibération du Congrès n°278 du 13 juin 2013 à 20% du produit brut des jeux issus de l'activité du Pari mutuel urbain (PMU) en Nouvelle-Calédonie.

Les recettes 2019 sont estimées à **40 millions XPF**, en hausse de 5 millions XPF (+14%).

C. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Les dotations spécifiques versées par la Nouvelle-Calédonie s'élèvent à **2,356 milliards XPF** répartis sur les programmes suivants :

OPERATION	BP 2019	BP 2018	var %
AIDE AUX PERSONNES AGEES	897 000 000	882 000 000	2%
PLACEMENTS SOCIAUX - MEDICO-SOCIAL	650 000 000	720 000 000	-10%
PLACEMENT FORMATION DEMANDEURS D'EMPLOI	427 500 000	430 000 000	-1%
PROG NC - ENTRETIEN ROUTES TERRITORIALES	180 000 000	183 600 000	-2%
COURS D'EAU-APICAN	44 000 000	38 500 000	14%
DEPREDACTION DE VOIRIE	31 055 964	23 333 800	33%
GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	31 000 000	25 000 000	24%
SANTE SCOLAIRE	26 000 000	0	.
PPIC	25 000 000	35 000 000	-29%
CONTROLE DES CVL	17 000 000	17 000 000	0%
OPERATIONS NON VENTILEES-MEDICO SOCIAL	12 000 000	15 000 000	-20%
ENQUETES SOCIALES	10 000 000	10 000 000	0%
ECOMOBILITE	2 940 000	0	.
MASSE SALARIALE	2 600 000	2 600 000	0%
TAP-TAXE SOUTIEN ACTIONS LUTTE C/POLLUT°	0	15 000 000	-100%
TOTAL	2 356 095 964	2 397 033 800	-2%

3.1. Le secteur médico-social

Les dotations de ce programme s'élèvent à **1,569 milliard XPF** comprenant :

- 897 millions XPF au titre de la participation de la Nouvelle-Calédonie au dispositif de minimum vieillesse pour les personnes âgées sur la base d'une allocation maximale de 85 000 XPF par mois et par bénéficiaire sous condition de ressources, d'âge et de résidence, dont 31 000 XPF à la charge de la province Sud.
- 650 millions XPF pour le remboursement des frais de placements des mineurs sous protection judiciaire dans les foyers et les familles d'accueil,
- 12 millions XPF au titre de la délégation relative à l'organisation sociale et médico-sociale,
- 10 millions XPF au titre du remboursement des frais d'enquêtes sociales.

3.2. L'emploi

Les recettes sont inscrites à hauteur de **452,5 millions XPF** comprenant :

- 427,5 millions XPF au titre de la participation de la Nouvelle-Calédonie au programme de placement des demandeurs d'emplois,
- 25 millions XPF pour la mise à disposition de personnels du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC).

3.3. Le réseau routier

Les recettes s'élèvent à **211 millions XPF** comprenant :

- 180 millions XPF pour l'entretien de la voirie territoriale, délégué à la province par la Nouvelle-Calédonie,
- 31 millions XPF pour la contribution pour déprédation de voirie.

3.4. L'entretien des cours d'eau

44 millions XPF de recettes en provenance de l'Agence Rurale pour couvrir les dépenses effectuées par la province pour l'entretien des cours d'eau.

3.5. L'aménagement rural

31 millions XPF de recettes dont 25 millions XPF en provenance de la Nouvelle-Calédonie pour la gestion des forages en eau et 6 millions XPF de l'Agence Rurale pour la maîtrise d'œuvre concernant la création de retenues collinaires.

3.6. La santé publique

26 millions XPF de recettes au titre de la santé scolaire versés par la Nouvelle-Calédonie.

3.7. La jeunesse

17 millions XPF versés par la Nouvelle-Calédonie pour le contrôle des Centres de Vacances et de Loisirs (CVL) délégué à la province Sud par convention depuis 2007.

3.8. L'administration

2,9 millions XPF versés par l'Agence Calédonienne de l'Energie (ACE) pour des actions visant à développer l'éco-mobilité au sein de l'administration.

3.9. La culture

2,6 millions XPF versés par la Nouvelle-Calédonie pour la gestion du fonds de soutien à la production audiovisuelle.

D. LES RECETTES DES SERVICES

633,9 millions XPF de recettes des services sont proposées, répartis sur les programmes suivants :

OPERATION	BP 2019	BP 2018	var %
IMMEUBLES - ADMINISTRATION	133 000 000	128 600 000	3%
TERRAINS PROVINCIAUX	98 350 000	63 370 000	55%
SOINS CMS	70 000 000	70 000 000	0%
DOMAINE PUBLIC MARITIME	61 000 000	61 000 000	0%
STOCKAGE DES DECHETS INERTES 2017-2022	40 000 000	0	.
BOURSES - IP DEMI-PENSION	35 000 000	0	.
CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	30 000 000	32 000 000	-6%
BOURSES - IP PENSION	25 000 000	0	.
PARC ZOOLOGIQUE & FORESTIER	25 000 000	16 600 000	51%
GESTION GENERALE	25 000 000	48 000 000	-48%
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT DE POE	20 000 000	27 000 000	-26%
PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE	17 000 000	10 000 000	70%
AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	16 000 000	16 000 000	0%
AEROPORT DE L'ILE DES PINS	10 500 000	6 500 000	62%
KO WE KARA	6 200 000	6 400 000	-3%
LOGEMENTS	5 240 000	5 240 000	0%
AMENAGEMENT ET GESTION SITES TERRESTRES	5 000 000	5 000 000	0%
AUTRES RECETTES	11 690 000	23 120 000	-49%
TOTAL	633 980 000	518 830 000	22%

4.1 L'administration

309,1 millions XPF qui concernent principalement :

- les locations d'immeubles provinciaux 133,0 millions XPF,
- les locations de terrains 98,3 millions XPF,
et 74 millions XPF au titre de baux sur lots industriels et 22 millions XPF
au titre des stations-services sur les voies express
- les redevances d'occupation du domaine public maritime 61,0 millions XPF,
- la location des installations de KOWE KARA 6,2 millions XPF,
- la location des logements provinciaux 5,2 millions XPF,
- les prestations du bureau de gestion agricole 4,0 millions XPF.

4.2 La santé publique

70 millions XPF pour la facturation des soins médicaux dispensés dans les circonscriptions médicales.

4.3 L'environnement

64 millions XPF comprenant essentiellement :

- les droits d'entrée, la vente de produits et les locations du parc zoologique
et forestier « Michel CORBASSON » 25,0 millions XPF,
- les droits d'entrée du parc provincial de la Rivière Bleue 17,0 millions XPF,
- la vente d'eau brute au Sheraton de Déva 16,0 millions XPF,
- les droits d'entrée des sites du Grand Sud 5,0 millions XPF,
- le remboursement des frais d'enquêtes relatives aux installations
classées pour la protection de l'environnement (ICPE) 1,0 million XPF.

4.4 Les allocations d'enseignements

60 millions XPF concernant la facturation des prestations de pensions et demi-pensions dans les internats de La Foa et de Bourail pour les élèves boursiers de la province Sud.

4.5 L'urbanisme

40 millions XPF de redevances aux titres des dépôts de déchets inertes.

4.6 Les sports

32,4 millions XPF comprenant :

- les recettes liées aux activités du Centre des Activités Nautiques (CAN) 30,0 millions XPF,
- les participations des tiers aux camps de vacances 2,4 millions XPF.

4.7 Les internats

25 millions XPF pour la fourniture de repas aux écoles primaires comprenant :

- les participations des parents et des autres provinces aux frais de pensions et demi-pensions des élèves non boursiers accueillis dans les internats provinciaux de Bourail et de La Foa, 18,0 millions XPF,
- la fourniture de repas aux écoles primaires 7,0 millions XPF.

4.8 Les autres postes de recettes

33,4 millions XPF répartis sur les programmes et opérations suivantes :

- la participations des tiers aux frais de restauration et d'hébergement au centre d'accueil permanent de Poé 20,0 millions XPF,
- la locations de locaux dans les infrastructures aériennes dont 10,5 millions XPF pour l'aérodrome de l'Île des pins, 11,7 millions XPF,
- les produits d'exploitation des stations provinciales 1,7 million XPF.

E. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

Les recouvrements et participations diverses s'élèvent à **541,2 millions XPF** répartis sur les programmes suivants :

OPERATION	BP 2019	BP 2018	var %
CAFAT - LIQUIDATIONS DEP SANTE	430 000 000	450 000 000	-4%
CAFAT CMS	55 000 000	55 000 000	0%
SUBVENTIONS HCD	27 501 725	22 381 330	23%
REMBOURSEMENT DEPENSES D'AIDE MEDICALE	10 000 000	20 000 000	-50%
GESTION DES DECHETS	8 226 880	2 195 850	275%
AEROPORT DE L'ILE DES PINS	7 700 000	7 700 000	0%
RESTRUCTURATION DE L'HABITAT SPONTANE	2 000 000	0	.
EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	750 000	0	.
DOMMAGES, INTERETS ET PENALITES	0	1 000 000	-100%
ADMINISTRATION GENERALE	0	500 000	-100%
ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0	2 150 000	-100%
TOTAL	541 178 605	560 927 180	-4%

5.1 L'aide médicale

Les recettes s'élèvent à **440 millions XPF** et comprennent :

- 430 millions XPF de remboursement opéré par la CAFAT et les mutuelles au titre du tiers-payant assuré par la province Sud dans le cadre de l'aide médicale gratuite,
- 10 millions XPF de remboursement de sommes indûment perçues par des ressortissants de l'aide médicale de la Nouvelle-Calédonie.

5.2 La santé publique

55 millions XPF au titre des remboursements, par la CAFAT, des consultations effectuées au bénéfice des ressortissants de l'aide médicale dans les circonscriptions médicales.

5.3 L'environnement

Les participations s'élèvent à **35,7 millions XPF** en provenance de l'ADEME au titre de l'accord-cadre 2011-2016 et 2017-2021 et comprennent notamment :

- 20,2 millions XPF pour le financement d'études et de subventions qui seront validés par les comités de gestion,
- 11,9 millions XPF pour le plan de prévention des déchets de la Ville de Nouméa,
- 1,3 million XPF pour le plan d'action filière de bateaux de plaisance usagés (BPU) du Cluster maritime,
- 1 million XPF pour la gestion collective des déchets de la ZAC PANDA par la SECAL.

5.4 Les autres postes de recettes

10,4 millions XPF répartis sur les programmes et opérations suivantes :

- 7,7 millions XPF pour le remboursement, par le locataire, des frais d'entretien des locaux de l'aérodrome de l'Ile des pins,
- 2 millions XPF pour la facturation des consommations d'eau des occupants du site de Kawati,
- 0,7 million XPF, de participation du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée de Paris (CNCIAP), à l'opération « Collège au cinéma ».

F. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES

Les participations sur opérations contractualisées concernent les participations de l'Etat au titre du projet de contrat de développement Etat/province Sud 2017-2021.

OPERATION	BP 2019	BP 2018	var %
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	105 121 410	75 375 000	39%
CHANTIERS DE JEUNES	86 250 000	50 250 000	72%
INTERNATS D'EXCELLENCE	15 000 000	13 065 000	15%
LUTTE EXCLUSION TRIBU DE ST LOUIS	15 000 000	10 050 000	49%
TOTAL	221 371 410	148 740 000	49%

Les participations attendues de l'Etat, pour **221,4 millions XPF** concernent les opérations suivantes :

- la vie scolaire avec les actions d'accompagnement scolaire 105,0 millions XPF,
- l'insertion avec les chantiers de jeunes et la lutte contre l'exclusion à la tribu de Saint-Louis 101,2 millions XPF,
- le fonctionnement des internats d'excellence 15,0 millions XPF,

G. LES RECETTES DES COMMUNES

115 millions XPF de participations des communes sont proposées, répartis sur les programmes suivants :

OPERATION	BP 2019	BP 2018	var %
OPERATION ODI	100 000 000	99 898 726	0%
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	15 000 000	17 000 000	-12%
TOTAL	115 000 000	116 898 726	-2%

Les participations des communes concernent les opérations suivantes :

- opération de développement de l'internet à l'école (ODI) 100,0 millions XPF,
- participation de la Ville de Nouméa pour l'accompagnement à la scolarité 15,0 millions XPF.

H. LES MOUVEMENTS FINANCIERS

70 millions XPF de recettes en provenance de la Société Territoriale Calédonienne de Participation Industrielle (STCPI) au titre des intérêts fixes.

CHAPITRE 2 – LES DEPENSES REELLES

Les dépenses du budget primitif 2019 en mouvements réels s'élèvent à **56 milliards XPF**, en hausse de 1,015 milliard XPF par rapport au budget primitif 2018 (+2%).

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des emplois par critères et section :

CRITERE	BP 2019		Total BP 2019	BP 2018		Total BP 2018	var %		Total var %
	INV	FONC		INV	FONC		INV	FONC	
01IPH INV PROVINCIAUX - HCD	4 142 345 000	0	4 142 345 000	3 944 101 483	0	3 944 101 483	5%	.	5%
02ITH INV POUR TIERS - HCD	329 730 442	0	329 730 442	154 600 000	0	154 600 000	113%	.	113%
03OPC INV - OPC	2 816 132 701	0	2 816 132 701	2 627 320 511	0	2 627 320 511	7%	.	7%
04PER PERSONNEL ET ELUS	0	21 091 338 000	21 091 338 000	0	20 729 250 000	20 729 250 000	.	2%	2%
05FON FONC DES SCES	0	1 327 521 200	1 327 521 200	0	1 360 259 800	1 360 259 800	.	-2%	-2%
06INT INTERVENTIONS - HCD	0	16 191 961 948	16 191 961 948	0	16 019 553 734	16 019 553 734	.	1%	1%
07SUB SUBVENTIONS - HCD	2 235 857 315	3 885 210 196	6 121 067 511	2 379 824 740	4 002 238 919	6 382 063 659	-6%	-3%	-4%
08OPC INTERVENTIONS - OPC	0	589 561 360	589 561 360	0	588 298 938	588 298 938	.	0%	0%
10FIN MVTs FINANCIERS	134 500 000	584 500 000	719 000 000	73 000 000	608 878 315	681 878 315	84%	-4%	5%
11EMP EMPRUNTS	2 097 000 000	539 700 000	2 636 700 000	1 887 000 000	575 800 000	2 462 800 000	11%	-6%	7%
TOTAL	11 755 565 458	44 209 792 704	55 965 358 162	11 065 846 734	43 884 279 706	54 950 126 440	6%	1%	2%

Entre 2019 et 2018, on constate que :

- les investissements directs augmentent de +418 millions XPF (+5%)
- les dépenses de gestion augmentent de 386 millions XPF (+1%) comprenant :
 - les rémunérations et charges afférentes, en croissance de 362 millions XPF (+2%),
 - le fonctionnement des services, en diminution de -32,7 millions XPF (-2%),
 - les interventions et subventions de fonctionnement, en hausse de 56,6 millions XPF (+0,3%),
- les mouvements financiers s'élèvent à 3,3 milliard XPF (+7%) et comprennent le remboursement de la dette, les frais de collecte des centimes additionnels et les admissions en non-valeur.

En mouvements réels, la structure des dépenses 2019 se présente comme suit par grands postes :

CRITERE	BP 2019		Total BP 2019	BP 2018		Total BP 2018	var %		Total var %
	INV	FONC		INV	FONC		INV	FONC	
INVESTISSEMENTS DIRECTS	9 524 065 458		9 524 065 458	9 105 846 734		9 105 846 734	5%		5%
DEPENSES DE GESTION		43 085 592 704	43 085 592 704		42 699 601 391	42 699 601 391		0,9%	1%
<i>Rémunérations et charges</i>		21 091 338 000	<i>21 091 338 000</i>		20 729 250 000	<i>20 729 250 000</i>		2%	2%
<i>Fonctionnement des services</i>		1 327 521 200	<i>1 327 521 200</i>		1 360 259 800	<i>1 360 259 800</i>		-2%	-2%
<i>Interventions et subventions</i>		20 666 733 504	<i>20 666 733 504</i>		20 610 091 591	<i>20 610 091 591</i>		0%	0,3%
MOUVEMENTS FINANCIERS	2 231 500 000	1 124 200 000	3 355 700 000	1 960 000 000	1 184 678 315	3 144 678 315	14%	-5%	7%
<i>Remb. Dette & LT</i>	2 097 000 000	539 700 000	<i>2 636 700 000</i>	1 887 000 000	575 800 000	<i>2 462 800 000</i>	11%	-6%	7%
<i>Autres mvts</i>	134 500 000	584 500 000	<i>719 000 000</i>	73 000 000	608 878 315	<i>681 878 315</i>	84%	-4%	5%
TOTAL	11 755 565 458	44 209 792 704	55 965 358 162	11 065 846 734	43 884 279 706	54 950 126 440	6%	1%	2%

SECTION 1 – LES INVESTISSEMENTS DIRECTS

Les investissements comprennent d'une part, les investissements directs et d'autre part, les autres mouvements financiers (cf page 62).

Concernant les investissements directs, pour 2019, ils s'élèvent à **9,524 milliards XPF** avec la répartition suivante par programme :

PROGRAMME		BP 2019	BP 2018	var %
21	RESEAU ROUTIER	1 928 070 000	1 296 300 000	49%
24	INFRA & TRSPRT - MARITIME	50 000 000	120 000 000	-58%
22	INFRA & TRSPRT - AERIEN	35 480 000	24 850 000	43%
30	TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	15 000 000	0	.
FONCTION 8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION		2 028 550 000	1 441 150 000	41%
45	EQUIPEMENT COMMUNAL	1 563 323 544	1 630 066 772	-4%
FONCTION 10-CONTRIBUTION AUX PROGRAMMES COMMUNAUX		1 563 323 544	1 630 066 772	-4%
18	HABITAT SOCIAL	1 374 051 399	1 515 239 005	-9%
20	SANTE PUBLIQUE	144 750 000	284 400 000	-49%
19	MEDICO-SOCIAL	21 030 885	89 855 460	-77%
01	ADMINISTRATION	20 260 000	14 860 000	36%
FONCTION 4-SANTE-SOCIAL		1 560 092 284	1 904 354 465	-18%
07	COLLEGES PUBLICS	956 950 000	1 277 450 000	-25%
11	INTERNATS	154 500 000	67 000 000	131%
09	ENSEIGNEMENT PRIVE	72 550 000	59 600 000	22%
10	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	6 872 222	0	.
01	ADMINISTRATION	3 000 000	3 000 000	0%
12	VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	500 000	0	.
FONCTION 2-ENSEIGNEMENT		1 194 372 222	1 407 050 000	-15%
34	SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	650 000 000	575 000 000	13%
25	ENVIRONNEMENT	266 500 000	226 000 000	18%
40	STATIONS PROVINCIALES	66 800 000	54 400 000	23%
39	EXPANSION GENERALE	40 000 000	10 000 000	300%
38	TOURISME	31 000 000	40 000 000	-23%
37	AGRICULTURE	5 500 000	3 800 000	45%
33	INSERTION	2 000 000	6 900 000	-71%
01	ADMINISTRATION	600 000	400 000	50%
FONCTION 6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT^o PROFESSIONNELLE		1 062 400 000	916 500 000	16%
27	ZIZA-ZAC	300 000 000	300 000 000	0%
25	ENVIRONNEMENT	285 687 408	165 844 014	72%
26	URBANISME	111 500 000	84 650 000	32%
29	AMENAGEMENT RURAL	103 950 000	97 000 000	7%
FONCTION 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT		801 137 408	647 494 014	24%
01	ADMINISTRATION	734 940 000	636 791 483	15%
02	INSTITUTIONS	1 500 000	300 000	400%
FONCTION 0-ADMINISTRATION GENERALE		736 440 000	637 091 483	16%
13	PATRIMOINE	329 730 000	163 400 000	102%
14	CULTURE	100 000 000	212 000 000	-53%
15	SPORTS	94 900 000	84 300 000	13%
16	JEUNESSE	9 420 000	10 640 000	-11%
01	ADMINISTRATION	200 000	200 000	0%
FONCTION 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS		534 250 000	470 540 000	14%
46	TRAVAUX POUR AUTRES TIERS	43 500 000	51 600 000	-16%
FONCTION 11-MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE		43 500 000	51 600 000	-16%
TOTAL		9 524 065 458	9 105 846 734	5%

La répartition des propositions des crédits par type de financement se présente comme suit :

Financement	HCD	CD	CI	CA	CPEC	PCI	CCA
HCD		1 831 711 395	362 872 222	330 924 383	179 783 915	120 840 786	86 732 408
OPC	6 611 200 349						
TOTAL	6 611 200 349	1 831 711 395	362 872 222	330 924 383	179 783 915	120 840 786	86 732 408

HCD : opérations hors contrat

OPC : opérations sous contrats comprenant les contrats suivants :

- CD : Contrat de Développement
- CI : Contrat de développement Inter-collectivités
- CA : Contrat d'Agglomération
- CPEC : Contrat Province Sud-Etat-Communes de l'intérieur
- PCI : Programmes en faveur des Communes de l'Intérieur
- CCA : Convention-Cadre ADEME

A. FONCTION 8 - LES TRANSPORTS ET COMMUNICATION

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **2,028 milliards XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 21 - Réseau routier

1,928 milliard XPF dont 719 millions XPF financés sur CD et CI 2017-2021 et répartis comme suit par opérations :

Libellé de l'opération	HCD	CD	CI	TOTAL
RENFORCEMENT RP RESEAU SUD 2015-2019	595 000 000			595 000 000
CD-SECURISATION 2017-2021	71 000 000	514 000 000		585 000 000
AMENAGEMENT DES ROUTES 2015-2019			200 000 000	200 000 000
RENFORCEMENT RP RESEAU NORD 2015-2019	120 000 000			120 000 000
SECURISATION 2015-2019	116 500 000			116 500 000
SECURISATION DES TALUS 2015-2019	115 000 000			115 000 000
REPARAT° & CONFORMITE OUVRAG. ART 15-19	93 000 000			93 000 000
RECONSTRUCTIONS OUVRAGES D'ART 2015-2019	48 500 000			48 500 000
REPRISE D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT 15-19	25 000 000			25 000 000
ETUDES SUR RESEAU ROUTIER. 2015-2019	12 000 000			12 000 000
MATERIEL D'ENTRETIEN DE VOIRIE 2015-2019	6 200 000			6 200 000
AMELIORATION DE LA DESSERTE DU SUD EST			5 000 000	5 000 000
TERRAINS - RESEAU ROUTIER	3 570 000			3 570 000
REHABILITATION DE CARRIERES	2 000 000			2 000 000
RESEAU ROUTIER - FRAIS D'INSERTION	1 300 000			1 300 000
	1 209 070 000	514 000 000	205 000 000	1 928 070 000

→ La sécurisation routière

701,5 millions XPF de travaux d'éclairage, de signalisation directionnelle, de traitement des obstacles latéraux et de sécurisation des cheminements piétonniers comprenant :

→ 585 millions XPF au titre du CD 2017-2021 pour les opérations suivantes :

- la sécurisation de l'échangeur de Koutio, 400,0 millions XPF,
- la sécurisation et aménagement de la RP 12 – route d'Auteuil, 185,0 millions XPF.

→ 105 millions XPF hors contrat pour les opérations suivantes au secteur sud :

- la sécurisation du carrefour entre la RP1-route du Sud et RP3-route de Yaté, 50,0 millions XPF,
- la signalisation directionnelle sur la VE1/VE2, 37,0 millions XPF,
- la mise en place de dispositifs de retenues, 10,0 millions XPF,
- la mise en place de station de comptage fixe, 5,0 millions XPF,
- la signalisation directionnelle sur la RP1-route du Sud, 3,0 millions XPF.

→ 11,5 millions XPF hors contrat pour les opérations suivantes au secteur nord :

- la mise en conformité des dispositifs de retenues, 10,0 millions XPF,
- la signalisation horizontale par la pose de catadioptres, 1,5 million XPF.

→ Le renforcement des routes provinciales du réseau Sud

595 millions XPF pour le renforcement des routes comprenant les travaux suivants :

- 1^{ère} tranche de la RP3-route de Yaté -section du parc de la rivière bleue au carrefour de la Madeleine, 200,0 millions XPF,
- VDE - section de l'échangeur de Tina au giratoire Almameto, 200,0 millions XPF,
- RP1-route du Sud –section du creek Lucky au lieu-dit Carcassonne, 180,0 millions XPF,
- divers frais d'études, 15,0 millions XPF.

→ L'aménagement de routes

200 millions XPF de travaux d'aménagement de la RP10 – route de Pethekara comprenant :

- la construction d'un nouvel ouvrage sur la rivière Dothio 150,0 millions XPF,
- l'élargissement de la route 50,0 millions XPF.

→ **Le renforcement des routes provinciales du réseau Nord**

120 millions XPF de crédits pour de nouvelles tranches du renforcement de la RP4-route de Thio et RP5-route du col d'Amieu.

→ **La sécurisation des talus**

115 millions XPF dont 57 millions XPF pour les travaux de sécurisation de la RP4-route de Thio financés en partie par l'Etat au titre du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI), la RP5-route du col d'Amieu, la RP10-route de Petchekara et 6 millions XPF pour la réalisation d'études sur la VE1/VE2 et RP4.

→ **Les réparations et la mise en conformité des ouvrages d'art**

93 millions XPF de crédits concernant notamment les travaux suivants :

- la réparation du pont de la fausse Yaté sur la RP17-route de Waho, 40,0 millions XPF,
- la réparation de l'ouvrage « mission 3 » sur la VDE, 20,0 millions XPF,
- la fin des travaux sur les ponts des lépreux et de la patte d'oie sur la RP4-route de Thio, 18,0 millions XPF,
- la mise en conformité des dispositifs de retenues, 10,0 millions XPF,
- les travaux d'inspections et de diagnostics, 5,0 millions XPF.

→ **La reconstruction d'ouvrages d'arts**

48,5 millions XPF d'études et de travaux comprenant :

- la reconstruction du pont de Kouerga 20,0 millions XPF,
- la construction d'un mur de soutènement à l'amont du radier Brinon 20,0 millions XPF,
- les études préalables à la reconstruction des ouvrages 8,5 millions XPF.

→ **Les autres opérations**

55,1 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- la reprise des ouvrages d'assainissement, 25,0 millions XPF,
- des études préalables à la réalisation de travaux, 12,0 millions XPF,
- l'acquisition de divers matériels pour l'entretien de la voirie, 6,2 millions XPF,
- la poursuite des études pour la voirie de contournement du Mont-Dore prévue sur CI 2017-2021, 5,0 millions XPF,
- l'acquisition de terrains pour travaux routiers, 3,6 millions XPF,
- la re-végétalisation de carrières sur la RP3-route de Yaté, 2,0 millions XPF,
- les frais d'insertion pour les avis d'appel d'offres 1,3 million XPF.

Programme 24 - Infrastructure & transport maritime

50 millions XPF dont 40 millions XPF pour la réhabilitation des wharfs provinciaux et 10 millions XPF pour la sécurisation et la mise en conformité des ouvrages maritimes.

Programme 22 – Infrastructure & transport aérien

35,4 millions XPF pour l'aménagement, le gros entretien et l'équipement des équipements aériens dont 31,7 millions XPF pour l'aérodrome de Moué à l'Ile des pins.

Programme 30 – Transport public terrestre

15 millions XPF pour la réfection de l'assainissement et de la chaussée sur le site de dépôt du bus de Normandie.

B. FONCTION 10 - L'EQUIPEMENT DES COMMUNES

La contribution provinciale aux programmes d'investissement des communes s'élève à **1,563 milliard XPF**. Ces crédits se répartissent en études et subventions directes pour 1,377 milliard XPF et en travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée pour 185,9 millions XPF.

a. Le programme des subventions

Le tableau ci-dessous présente le détail par fonction, sous-fonction et financement :

Foact'	SOUS-FONCTION	HCD	CA	CPEC	PCI	CCA	TOTAL
	SERVICES GENERAUX	02	588 861 608				588 861 608
Fonction 0-ADMINISTRATION GENERALE			588 861 608				588 861 608
	URBANISME, LOGEMENT ET ESPACES PUBLICS	76	11 200 000	164 960 093	7 782 000		183 942 093
	GESTION DES DECHETS ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS	71		33 000 000	61 362 500	43 300 000	174 100 000
	GESTION DE L'EAU	73		78 500 000	58 875 000	30 000 000	167 375 000
	BIODIVERSITE, PROTECTION MARINE, PAYSAGES, AMENAGEMENT FORESTIER	74	34 000 000				34 000 000
Fonction 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT			45 200 000	276 460 093	120 237 500	74 219 500	43 300 000
	INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT TERRESTRE	81	50 000 000		24 486 437	28 621 286	103 107 723
	INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET ACTIVITES NAVALS, FLUVIAUX	83		19 744 260			19 744 260
Fonction 8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION			50 000 000	19 744 260	24 486 437	28 621 286	122 851 983
	SPORTS	32	0	14 625 000	13 751 104	8 000 000	36 376 104
	JEUNESSE (ACTION SOCIO-EDUCATIVE ET LOISIRS)	33		13 000 000	5 000 000		18 000 000
	AUTRES	38	3 000 000				3 000 000
	CULTURE	31		3 000 000			3 000 000
Fonction 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS			3 000 000	30 625 000	18 751 104	8 000 000	60 376 104
	ANIMATION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	91				10 000 000	10 000 000
	AGRICULTURE ET PECHE - SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS ET BIO SECURITE	92	6 500 000				6 500 000
Fonction 9-ECONOMIE			6 500 000			10 000 000	16 500 000
	HANDICAP ET DEPENDANCE (DONT PERSONNES AGEES)	51			16 308 874		16 308 874
Fonction 5-PROTECTION ET ACTION SOCIALE					16 308 874		16 308 874
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	21		4 095 030			4 095 030
	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	22	3 000 000				3 000 000
Fonction 2-ENSEIGNEMENT			3 000 000	4 095 030			7 095 030
	POLICE	11	6 000 000				6 000 000
Fonction 1-SECURITE ET ORDRE PUBLIC			6 000 000				6 000 000
TOTAL			702 561 608	330 924 383	179 783 915	120 840 786	43 300 000
							1 377 410 692

HCD : opérations hors contrat.

OPC : opérations sous contrats 2011-2016 et 2017-2021 comprenant le CA : le Contrat d'Agglomération, le CPEC : Contrat Province Sud-Etat-Communes de l'intérieur, le PCI : le Programmes en faveur des Communes de l'Intérieur, la CCA : Convention-Cadre ADEME.

→ L'administration générale

588,8 millions XPF de crédits qui seront répartis en fonction de l'avancement des dossiers et des justificatifs présentés par les communes.

→ L'aménagement et environnement

559,4 millions XPF de crédits de paiement décomposés comme suit :

- l'urbanisme, le logement et les espaces publics 183,9 millions XPF,
comprenant notamment :
 - les équipements urbains du CA 2017-2021 164,9 millions XPF,
 - l'élaboration et la révision des plans d'urbanisme directeur (PUD) des communes 11,2 millions XPF,
 - les équipements urbains du PCI 2017-2021 7,8 millions XPF.

- la gestion des déchets et la lutte contre les pollutions 174,1 millions XPF,
comprenant :
 - les infrastructures communales de traitement et de stockage des déchets au titre de la CCA 2017-2021 43,3 millions XPF,
dont :
 - 20,0 millions XPF pour divers projets qui seront validés en cours d'année par les comités de gestion au titre de la période 2019 sur la base des thématiques liées à la prévention et la valorisation des déchets organiques, la prévention et le traitement des déchets dangereux, le réemploi, prévention et valorisation des déchets d'emballage.

- 10,0 millions XPF pour divers projets qui seront validés en cours d'année par les comités de gestion au titre de la période 2017-2018.
- 8,9 millions XPF pour le financement de panneaux photovoltaïques à la déchetterie de Dumbéa,
- 4,4 millions XPF pour le solde de l'opération de composteurs à la Ville de Nouméa,

Ces opérations sont financées par l'ADEME à hauteur de 50%.

- la réalisation de travaux d'assainissement dans les communes de l'intérieur au titre du CPEC 2017-2021 41,3 millions XPF,
- la réalisation de travaux d'assainissement dans les communes de l'intérieur au titre du PCI 2017-2021 36,4 millions XPF,
- la réalisation de travaux d'assainissement dans les communes de l'agglomération au titre des CA 2017-2021 33,0 millions XPF,
- la réalisation de travaux d'assainissement dans les communes de l'intérieur au titre du CPEC 2017-2021 20,0 millions XPF.
- la gestion de l'eau 167,3 millions XPF,
comprenant notamment :
 - les travaux d'adduction d'eau potable dans les communes de l'agglomération sur CA 2011-2016 et 2017-2021 78,5 millions XPF,
 - les travaux d'adduction d'eau potable dans les communes de l'intérieur, sur CPEC 2011-2016 et 2017-2021 58,9 millions XPF,
 - les travaux d'adduction d'eau potable dans les communes de l'intérieur, sur PCI 2017-2021 30,0 millions XPF.
- la biodiversité, les paysages et l'aménagement forestier 34,0 millions XPF,
comprenant :
 - l'aménagement du parc de la Dumbéa 25,0 millions XPF,
 - la participation aux investissements du Syndicat Mixte des Grandes Fougères (SMGF) 9,0 millions XPF.

→ Les transports et communication

122,8 millions XPF de crédits de paiement comprenant notamment :

- la participation aux investissements du Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU) 50,0 millions XPF,
- les travaux de voirie sur PCI 2011-2016 et 2017-2021 28,6 millions XPF,
- les travaux de voirie sur CPEC 2017-2021 24,5 millions XPF,
- les infrastructures de transport sur CA 2017-2021 19,7 millions XPF.

→ La culture, jeunesse, sports et loisirs

60,4 millions XPF de crédits de paiement comprenant notamment :

- les équipements sportifs 36,3 millions XPF,
comprenant notamment :
 - les équipements de proximité du CA 2017-2021 14,6 millions XPF,
 - les équipements de proximité du CPEC 2017-2021 13,7 millions XPF,
 - les équipements de proximité du PCI 2017-2021 8,0 millions XPF.
- les équipements de jeunesse du CA et du CPEC 2017-2021 18,0 millions XPF,
- les équipements culturelles du CA 2017-2021 3,0 millions XPF.

→ L'économie

16,5 millions XPF de crédits dont 10 millions XPF sur PCI 2017-2021 pour l'extension de la zone d'activités économiques de Thio et 6,5 millions XPF pour l'équipement des hippodromes.

→ **La protection et l'action sociale**

16,3 millions XPF de crédits de paiement pour les équipements urbains sur CPEC 2017-2021.

→ **L'enseignement**

7,1 millions XPF de crédits de paiement dont 4,1 millions XPF pour les équipements scolaires sur CA 2017-2021.

b. Le programme des maitrises d'ouvrage déléguées

Pour l'exercice 2019, les crédits proposés pour les opérations en faveur des communes, réalisées sous maîtrise d'ouvrage déléguée, s'élèvent ainsi à **185,9 millions XPF**. Les crédits sont répartis sur les opérations suivantes :

OPERATION	COMMUNE	SECTEUR	DEPENSES	RECETTES (PM)
YATE-ROUTES MUNICIPALES 10 & 12	YATE	voirie	100 000 000	0
CI/CS-INTERNET A L'ECOLE	toutes communes	enseignement	55 000 000	0
CS-ROUTES COMMUNALES DE LA FOA	LA FOA	voirie	22 112 852	0
EXTENSION DES PISTES DE TINA	NOUMEA	sports	7 000 000	0
BOUCLES DE TINA	NOUMEA	sports	1 800 000	0
TOTAL			185 912 852	0

C. FONCTION 4 - LA SANTE PUBLIQUE ET L'ACTION SOCIALE

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **1,560 milliard XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 18 – Habitat social

1,374 milliard XPF répartis comme suit par opération et financement :

→ **L'aide à l'habitat groupé**

699,8 millions XPF pour le financement des aides à la pierre attribuée aux opérateurs sociaux tels que la SEM AGGLO, la Société Immobilière de Calédonie (SIC) et le Fonds Calédonien de l'Habitat (FCH) pour la réalisation de logements locatifs aidés (LLA).

Ces crédits se répartissent comme suit par financement :

- 626,6 millions XPF sur le CD 2017-2021,
- 73,2 millions XPF hors contrat.

→ **L'aide à l'habitat individuel**

562,3 millions XPF de crédits, sur CD 2017-2021, destinés aux actions suivantes :

- les aides à l'accession et à la construction 461,2 millions XPF,
- l'aménagement et la réhabilitation des logements existants 101,1 millions XPF.

→ **Les autres opérations**

112 millions XPF de crédits dont 100 millions XPF liée à l'opération de rénovation urbaine de Saint-Quentin et 12 millions XPF d'études.

Programme 20 – Santé publique

144,7 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- l'entretien, la rénovation et l'équipement des centres médicaux 51,2 millions XPF,
- l'étude et le début des travaux de rénovation de la maison de la santé de Thio sur CD 2017-2021, 44,0 millions XPF,
- l'acquisition et le renouvellement du matériel médical dans les centres médicaux 32,0 millions XPF,
- l'étude et la rénovation de la maison de santé de Kaméré, 10,0 millions XPF,
- l'étude pour la rénovation de la maison de la santé de l'île des Pins, 7,5 millions XPF.

Programme 19 – Médico-social

21,0 millions XPF répartis comme suit par opération et financement :

- l'entretien, la rénovation et l'équipement des foyers 14,1 millions XPF,
- la participation aux travaux d'aménagement des locaux des associations 6,9 millions XPF.
dont 4 millions XPF pour le centre d'hébergement et de réinsertion sociale,

Programme 01 – Administration

20,2 millions XPF comprenant 13 millions XPF pour l'acquisition d'une ambulance pour le CMS de l'île des Pins, 4,3 millions XPF pour l'achat de divers mobiliers et matériels et 3 millions XPF pour des travaux de bâtiments.

D. FONCTION 2 - L'ENSEIGNEMENT

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **1,194 milliard XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 07 - Collèges publics

Le programme de construction, de rénovation et d'équipements des collèges s'élève à **956,9 millions XPF** pour l'exercice 2019 décomposé comme suit :

→ Le matériel et l'équipement numérique

193 millions XPF de crédits destinés à l'acquisition de matériels informatiques et numériques pour l'équipement des collèges dans le cadre de l'opération « Collèges numériques », comprenant notamment :

- le renouvellement du matériel existant dans les collèges et la poursuite de l'acquisition d'équipements mobiles 140 millions XPF,
- l'expérimentation d'équipements individuels mobiles pour les élèves de 5^{ème} 33 millions XPF,
Cette expérimentation sera partiellement financée par l'Etat, à hauteur de 9,2 millions XPF.
- la mise en place d'une maintenance externe dans six collèges 20 millions XPF.

→ La dotation d'équipement aux collèges publics

136,5 millions XPF de crédits de subventions répartis entre vingt-et-un collèges comme suit :

- une dotation d'équipement pour des travaux et le renouvellement de manuels scolaires et mobiliers 120,0 millions XPF,
- une dotation exceptionnelle pour des travaux d'urgence et l'acquisition de mobilier suite aux dégradations et vandalismes, ainsi que le complément de mobilier et manuels scolaires pour le collège Apogoti qui ouvre les niveaux d'enseignement de 4^{ème} et 3^{ème} à partir de 2019 16,5 million XPF.

→ L'entretien, la rénovation et l'équipement des collèges

120 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- les travaux de sécurité et d'hygiène dans divers collèges 45 millions XPF,
- divers travaux d'aménagement dans les collèges 40 millions XPF,
- le renouvellement des équipements 20 millions XPF,
- la réfection des logements de fonction 15 millions XPF.

→ **Les économies d'énergie dans les collèges**

114 millions XPF de crédits pour divers travaux électriques permettant une économie d'énergie dans les collèges de Kaméré, de Thio et de Magenta. En 2019, il est prévu l'installation de panneaux photovoltaïques sur les collèges de Thio, La Foa, Païta Sud, Auteuil, Katiramona et Rivière Salée.

Ces installations seront partiellement financées par le Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI) 2017, à hauteur de 32,5 millions XPF.

→ **Le collège de Rivière-Salée**

89,5 millions XPF de crédits pour la 2^{ème} tranche des travaux de réfection des peintures extérieures et du carrelage des coursives.

→ **Le collège de Thio**

88,3 millions XPF de crédits pour la reconstruction de la partie incendiée en 2016.

→ **Les travaux d'assainissement**

56,7 millions XPF de crédits dont 22 millions XPF pour la 1^{ère} tranche de réfection des réseaux d'assainissement du collège de MARIOTTI et 34,7 millions XPF pour la 3^{ème} tranche de réfection pour le collège de MAGENTA.

→ **Le câblage informatique**

50 millions XPF de crédits pour la poursuite du câblage informatique et l'amélioration des infrastructures existantes dans les collèges.

→ **Le collège Louise Michel**

31,3 millions XPF de crédits pour des travaux d'assainissement destinés à améliorer l'écoulements des eaux usées.

→ **Le collège Francis CARCO de Koutio**

30,2 millions XPF de crédits pour la réfection du plateau sportif du collège. Les études et la maîtrise d'œuvre sont assurées par le service des études de la DEPS.

→ **Le collège Apogoti**

10 millions XPF de crédits pour la finalisation de la construction du collège Apogoti qui est ouvert depuis la rentrée 2018.

→ **Les autres opérations**

37,4 millions XPF répartis sur les principales opérations suivantes :

- | | |
|---|-------------------|
| ▪ les études et travaux d'agencement au collège de Yaté pour faciliter la vie scolaire et améliorer la sécurité des élèves | 9,5 millions XPF, |
| ▪ les études et travaux d'étanchéité et d'évacuation des eaux pluviales au collège de Boulari | 8,1 millions XPF, |
| ▪ les études et travaux sur la salle EPS, l'escalier du CDI et la réfection de l'étanchéité du préau au collège de MARIOTTI | 7,2 millions XPF, |
| ▪ le remplacement des portes des salles de cours au collège de DUMBEA SUR MER | 6,0 millions XPF, |
| ▪ la fin de la rénovation des salles de SVT et du laboratoire et le suivi du mur FLIZE au collège BAUDOUX | 4,6 millions XPF, |
| ▪ les travaux de désamiantage dans les collèges | 2,0 millions XPF, |

Programme 11 - Internats

154,5 millions XPF de crédits sont proposés et répartis sur les opérations suivantes :

- | | |
|---|--------------------|
| ▪ la réfection de la charpente et de la toiture de l'internat de La Foa et l'installation de panneaux photovoltaïques | 85,0 millions XPF, |
| ▪ le renforcement des charpentes de deux dortoirs à l'internat de Bourail | 45,0 millions XPF, |
| ▪ la rénovation et l'équipement des internats | 24,5 millions XPF. |

comprenant notamment :

- | | |
|---|-------------------|
| → l'acquisition d'équipements et de matériels | 9,5 millions XPF, |
| → divers gros travaux de réfection | 9,0 millions XPF, |
| → divers travaux de sécurité et d'hygiène | 6,0 millions XPF. |

Programme 09 - Enseignement privé

72,5 millions XPF de crédits pour le solde de la participation 2018 aux travaux de mise aux normes et de rénovation des établissements de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC) et de l'Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique (ASEE).

Programme 10 - Enseignement supérieur

6,9 millions XPF de crédits pour la création d'une antenne de l'université en province Nord, opération inscrite au contrat inter-collectivités 2017-2021.

Programme 01 – Administration

3 millions XPF de crédits pour la réalisation de divers travaux dans les bâtiments administratifs.

E. FONCTION 6 - L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **1,062 milliard XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 34 - Soutien à l'investissement

Les crédits relatifs au soutien à l'investissement s'élèvent à **650 millions XPF** répartis comme suit :

- | | |
|--|-------------------|
| ▪ secteur rural
au titre du dispositif de soutien à la PPAP (DISPPAP) | 400 millions XPF, |
| ▪ secteur touristique
dans le cadre du Code des Aides pour le Soutien à l'Economie (CASE) | 100 millions XPF, |
| ▪ secteur commerce et industrie
dans le cadre du Code des Aides pour le Soutien à l'Economie (CASE) | 60 millions XPF, |
| ▪ secteur maritime
au titre du dispositif de soutien à la PPAP (DISPPAP) | 50 millions XPF, |
| ▪ aide à la sécurisation des commerces | 40 millions XPF. |

Programme 25 – Environnement

266,5 millions XPF de crédits pour l'aménagement du domaine de Déva comprenant :

- | | |
|---|---------------------|
| ▪ la poursuite des études et travaux pour la construction d'un bâtiment pour le Peloton de Surveillance et d'Intervention à Cheval (PSIC) de la gendarmerie nationale | 130,0 millions XPF, |
| ▪ les études et l'aménagement d'un site d'espace culturel | 74,5 millions XPF, |
| ▪ la mise en valeur touristique et le développement économique du domaine de Déva, confiés par convention à la SEM Mwe Ara | 40,0 millions XPF, |
| ▪ la poursuite de l'aménagement des espaces annexes de la vallée Tabou | 20,0 millions XPF, |
| ▪ la reprise du tracé de la conduite d'eau brute | 2,0 millions XPF. |

L'ensemble des crédits relatifs au domaine de Déva s'élève à 447,6 millions XPF et se répartissent comme suit par section :

RUBRIQUES	DIR	BP 2019
BATIMENT PSIC	DEPS	130 000 000
ESPACE CULTUREL	DEPS	74 500 000
MISE EN VALEUR TOURISTIQUE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	DFA	40 000 000
ESPACES ANNEXES VALLEE TABOU	DC	20 000 000
ENTRETIEN ET SUIVI RESEAU DE L'EAU BRUTE	DDR	2 000 000
		266 500 000

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	DIR	BP 2019
MISE EN VALEUR TOURISTIQUE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	DFA	160 000 000
ENTRETIEN ET SUIVI RESEAU DE L'EAU BRUTE	DDR	18 600 000
ENTRETIEN ET REPARATION DES VOIES ET RESEAUX	DEPS	2 500 000
		181 100 000

TOTAL GENERAL		447 600 000
----------------------	--	--------------------

Programme 40 - Stations provinciales

66,8 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- l'aménagement et l'équipement de la station zootechnique de Port-Laguerre 27,6 millions XPF,
comprenant :
 - 8,6 millions XPF pour la poursuite de l'amélioration du réseau de clôtures ;
 - 8 millions XPF pour la poursuite du programme d'amélioration génétique des cheptels bovin et ovin par l'importation d'embryons ;
 - 6 millions XPF pour l'achat d'une ensileuse et le renouvellement d'un quad ;
 - 5 millions XPF pour l'aménagement du stock-yard.

- la construction d'une biofabrique à Port-Laguerre 19,5 millions XPF,
- l'équipement des biofabriques de Saint-Louis et de Port-Laguerre 10,9 millions XPF,
- l'acquisition de matériels pour la pépinière de Port-Laguerre 5,4 millions XPF,
- l'aménagement de la station aquacole de Saint-Vincent 3,4 millions XPF.

Programme 39 - Expansion générale

40 millions XPF de crédits dont 30 millions XPF pour une participation à la SAS SUDILES au titre des travaux de carénage annuel du navire BETICO 2 dans le cadre du transport maritime à destination ou en provenance de l'île des Pins et 10 millions XPF pour la mise en œuvre du plan stratégique sur l'économie et l'emploi.

Programme 38 – Tourisme

31 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- la pose de signalisations touristiques sur la commune de Thio, 24,0 millions XPF,
- la poursuite de l'aménagement de la zone d'accueil des croisiéristes sur la baie de Kuto sur CI 2017-2021, 7,0 millions XPF.

Programme 37 – Agriculture

5,5 millions XPF de crédits pour l'acquisition d'équipements techniques dont un spectromètre infrarouge (2,5 millions XPF) pour la détermination instantanée de la valeur alimentaire des fourrages.

Programme 33 – Insertion

2 millions XPF de crédits pour l'acquisition de matériels pour la mise en œuvre des Travaux d'Intérêt Général (TIG).

Programme 01 – Administration

0,6 million XPF de crédits pour l'acquisition de matériel et mobilier pour les services.

F. FONCTION 7 - L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT

Les investissements relatifs à l'aménagement et à l'environnement s'élèvent à **801,1 millions XPF** répartis principalement comme suit par programme et opération :

Programme 27 - Zones industrielles, artisanales et d'aménagement concerté

300 millions XPF pour une subvention d'équilibre à la Société d'Équipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL) au titre des ZAC de Dumbéa-sur-Mer et PANDA.

Programme 25 – Environnement

285,7 millions XPF répartis principalement comme suit par opération et financement :

→ Le parc provincial de la rivière bleue

102 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- | | |
|---|--------------------|
| ▪ la réfection de la voirie d'accès au parc à partir de la RP3-route de Yaté | 65,0 millions XPF, |
| ▪ l'aménagement du parc
dont 9 millions XPF pour l'amélioration du réseau de pistes, | 14,5 millions XPF, |
| ▪ divers acquisition dont 4,5 millions XPF pour le remplacement
d'un véhicule tout-terrain | 11,5 millions XPF, |
| ▪ la rénovation et l'aménagement des aires d'accueil | 8,0 millions XPF, |
| ▪ l'entretien et les grosses réparations des passerelles piétonnes | 2,0 millions XPF. |

→ Le parc zoologique et forestier

59,2 millions XPF de crédits destinés notamment à :

- | | |
|---|--------------------|
| ▪ la réfection des réseaux AEP et AEB | 38,0 millions XPF, |
| ▪ la modernisation des installations
dont 7 millions XPF pour la volière des roussettes et des ibis, | 14,2 millions XPF, |
| ▪ la fin de la réfection des voiries intérieures | 2,0 millions XPF, |
| ▪ la rénovation et l'extension de l'actuel guichet d'accueil | 2,0 millions XPF, |
| ▪ la poursuite de l'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées
et la sécurité des visiteurs | 1,0 million XPF. |

→ Les aires protégées aménagées

55,5 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- | | |
|--|--------------------|
| ▪ les aires aménagées du Grand Nouméa
comprenant notamment : | 22,9 millions XPF, |
| → 7 millions XPF pour la mise en place de tables, bancs et toitures sur les îlots, | |
| → 5 millions XPF pour une étude globale sur les îlots, | |
| → 4 millions XPF pour l'installation de toilettes sèches à l'îlot Signal, | |

- les aires aménagées du nord 10,3 millions XPF,
dont 3 millions XPF pour la pose d'une barrière anti-cerfs sur l'îlot
Leprédour et 2 millions XPF pour la mise en place de tables, bancs et farés
sur l'îlot Kondoyo,
- les aires aménagées du sud 9,0 millions XPF,
pour la réfection des installations électriques des maisons des gardiens
aux bois du Sud et à Netcha et le remplacement des douches aux bois du Sud,
- les actions de conservation et de gestion de la biodiversité 6,0 millions XPF.
dont 3 millions XPF pour la connaissance et la conservation des espèces rares
et menacés du parc de Dumbéa.

→ **La gestion des déchets**

43,4 millions XPF de crédits comprenant :

- la réalisation de diverses études 31,0 millions XPF,
avec notamment :
 - 15 millions XPF pour la réalisation d'études sur la sécurité règlementaire des fusées de détresse,
sur la caractérisation des gisements de déchets, sur l'amélioration des indicateurs du service
public de prévention et de gestion des déchets (SPPGD),
 - 8 millions XPF pour la fin de l'étude relative à l'impact des produits résiduaux organiques en
sols forestiers sur matière organique et éléments traces métalliques du sol validé,
 - 5 millions XPF pour la réalisation d'une étude pour une unité pilote de fabrication de dalles à
partir de plastiques recyclés, d'une unité de production de litière avicole à partir de cartons
recyclés et d'une étude de marché sur le traitement des huiles usagées,
 - 3 millions XPF pour une étude sur les gisements de boues d'hydrocarbures.
- la participation à des projets relatifs au traitement des déchets 12,4 millions XPF
avec notamment :
 - 8,4 millions XPF pour la poursuite de la construction d'une plate-forme de dépotage et de transit
des boues d'hydrocarbures,
 - 4,0 millions XPF pour la poursuite d'une aide à l'investissement d'une structure de gestion des
déchets de fusées et signaux pyrotechniques périmés.

Ces études et subventions sont financées par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) à hauteur de 50% au titre de l'accord-cadre 2017-2021.

→ **La conservation et la gestion de la biodiversité**

17,0 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- la poursuite de la cartographie de la forêt sèche sur Paita 4,0 millions XPF,
- une étude sur la mise en place d'un réseau de suivi de la faune dulcaquicole
dans les aires protégées de la ZCO 4,0 millions XPF,
- la participation à l'équipement de l'Institut Français de Recherche pour
l'Exploitation de la Mer (IFREMER) 2,7 millions XPF,
pour le programme de recherches liées aux aires marines protégées
et aux usages actuels dans le cadre du projet d'accord-cadre 2017-2021
avec l'IFREMER, l'Etat et les collectivités locales,
- une étude du plan de gestion RAMSAR pour améliorer la connaissance
de la biodiversité des zones humides de la Côte oubliée 2,0 millions XPF,
- l'accompagnement pour la création et la mise en forme du plan de gestion
du parc de la Côte oubliée 2,0 millions XPF,

- une étude sur les écosystèmes d'intérêt patrimonial (EIP) de la province 1,0 million XPF,
- l'actualisation de la connaissance sur les eaux douces 1,0 million XPF.

→ **La surveillance des milieux naturels**

4,6 millions XPF de crédits pour le gros entretien des unités de surveillance.

→ **Les actions de sensibilisation à l'environnement**

4,0 millions XPF de crédits pour un plan de gestion intégré des aires de gestion éducatives dont l'aménagement de la forêt sèche de Kaméré avec les jeunes du quartier, le collège de Kaméré et l'association « Mieux Vivre à Kaméré ».

Programme 26 – Urbanisme

111,5 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- le stockage des déchets inertes par endigage 100,0 millions XPF,
- les études sur les zones inondables 5,5 millions XPF,
- les études portant sur des aménagements urbains 4,7 millions XPF,
dont 3,7 millions XPF pour une zone industrielle ICPE sur Koutio-Koueta
- les analyses d'impact sur l'ouverture potentielle de nouvelles plages 1,3 million XPF.

Programme 29 – Aménagement rural

103,9 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **La gestion de la ressource en eau**

54 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- la participation aux travaux de recherche d'eau 32,0 millions XPF,
- le bilan besoins/ressources en eau sur la Ouenghi, la Lembi et l'île des Pins pour l'acquisition de données hydrologique des bassins versants, dans le cadre de la PPAP 16,0 millions XPF,
- la fin de l'étude bilan besoins/ressources sur la Nessadiou et l'évaluation du stock d'eau de la zone littorale de La Foa 6,0 millions XPF.

→ **L'hydraulique agricole**

40,6 millions XPF de crédits, au titre du CD 2017-2021 pour le début des travaux de tracé du projet de transfert d'eau brute de la Ouenghi vers la Ouaménie.

→ **Les périmètres irrigués collectifs**

9,3 millions XPF de crédits dont 7,5 millions XPF pour une étude diagnostic des lâchers d'eau à partir de la retenue collinaire de la Ouaménie dans le cadre de la PPAP.

G. FONCTION 0 - L'EQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **736,4 millions XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 01 - Administration

734,9 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **L'équipement informatique**

247,2 millions XPF comprenant notamment :

- l'acquisition de micro-ordinateurs, de licences bureautiques et de matériels périphériques 112,2 millions XPF,
- l'évolution et la mise à jour des logiciels spécifiques pour les directions 72,0 millions XPF,
- le matériel et les logiciels nécessaires au fonctionnement et à la surveillance des systèmes et réseaux 63,0 millions XPF.

→ **Les grosses réparations et les aménagements dans les bâtiments provinciaux**

133,7 millions XPF de crédits répartis comme suit :

- les bâtiments du secteur Sud 60,3 millions XPF, comprenant notamment :
 - 31,1 millions XPF pour le Centre Administratif de la province Sud,
 - 4,5 millions XPF pour les bâtiments de la Direction de l'éducation,
 - 3,3 millions XPF pour les bâtiments de la Direction de l'Economie, de la formation et de l'emploi,
 - 3,0 millions XPF pour les bâtiments de la Direction du Foncier et de l'Aménagement.
- la poursuite de la remise aux normes de sécurité incendie de l'hôtel de province 57,4 millions XPF,
- les bâtiments du secteur Nord 16,0 millions XPF, dont 10,5 millions XPF pour les travaux sur les bâtiments des directions situées sur les communes de La Foa et de Bourail.

→ **L'amélioration de la conception énergétique**

125,9 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- des études et des travaux d'installation de photovoltaïque 113,1 millions XPF,
- des travaux de climatisation à la Direction de l'Education 9,8 millions XPF,
- le lancement de nouveaux audits d'amélioration énergétique 2,0 millions XPF,
- le remplacement d'équipements énergivores 1,0 million XPF.

→ **Le parc automobile**

110,5 millions XPF pour la poursuite du renouvellement du parc automobile provincial.

→ **L'antenne de la DEFE**

32 millions XPF pour des études et travaux de construction d'une antenne de la Direction de l'Economie de la Formation et de l'Emploi sur le foncier du CMS de Païta.

→ **La cartographie**

26,6 millions XPF de crédits dont 15 millions XPF pour l'acquisition, la rectification d'images aériennes et la cartographie.

→ **Le gros entretien et les aménagements dans les logements**

24 millions XPF de crédits pour des travaux de rénovation et d'aménagement sur les logements provinciaux.

→ **Les autres opérations**

35,0 millions XPF de crédits répartis sur les principales opérations suivantes :

- les études pour la construction d'un pôle technique à la Vallée du Tir 9,5 millions XPF,

▪ des études préalables à la réalisation de programmes de travaux	9,0 millions XPF,
▪ l'acquisition de matériel et mobiliers pour les directions	7,1 millions XPF,
▪ le gros entretien de l'hélicoptère	6,0 millions XPF,
▪ divers travaux sur les bâtiments	3,0 millions XPF,
▪ l'acquisition de mobiliers pour les logements	0,4 million XPF.

Programme 02 – Institutions

1,5 million XPF de crédits pour l'acquisition de matériels pour le service Communication.

H. FONCTION 3 - LA CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Les crédits affectés à ce secteur s'élèvent à **534,2 millions XPF** répartis notamment sur les opérations suivantes :

Programme 13 – Patrimoine

Les crédits relatifs au patrimoine s'élèvent à **329,7 millions XPF** répartis sur les opérations suivantes :

→ La protection du patrimoine bâti de l'île des pins

141 millions XPF de crédits pour la restauration des vestiges du baigne de la baie de Kuto dans le cadre du projet d'amélioration de l'accueil des croisiéristes dont 84 millions XPF sur CI 2017-2021.

→ Le château Hagen

58,2 millions XPF de crédits comprenant notamment :

▪ les travaux d'aménagement de la maison du banian pour l'exposition de la collections COSTES	22,0 millions XPF,
▪ la construction d'un atelier, d'une guérite pour le gardien et d'une zone d'accueil à l'entrée du domaine	15,7 millions XPF,
▪ les travaux de réparation du mur de soutènement	15,0 millions XPF,
▪ l'aménagement du jardin et le renouvellement des équipements de surveillance du site	5,5 millions XPF.

→ La restauration des bâtiments historiques provinciaux

39,5 millions XPF de crédits comprenant :

▪ la restauration de la charpente de l'étable, de la boulangerie et du réfectoire de N'Du	18,0 millions XPF,
▪ le mur de soutènement du foyer de Néméara	10,0 millions XPF,
▪ la 1 ^{ère} tranche de sécurisation du village de Prony	10,0 millions XPF,
▪ des travaux de sécurisation sur N'Dua, le pavillon des aliénés de Nouville et les vestiges de l'îlot Signal	1,5 million XPF.

→ La conservation et la sauvegarde du patrimoine

39 millions XPF de crédits comprenant notamment :

▪ la participation à la construction d'un pavillon d'accueil au futur musée du Baigne	20,0 millions XPF,
▪ la participation aux travaux de restauration des enduits de la nef de la cathédrale Saint Joseph	10,0 millions XPF,
▪ le dispositif d'aides à la restauration des bâtiments classés	5,0 millions XPF,
▪ la participation aux travaux de restauration des vitraux du vieux temple	3,0 millions XPF.

→ **Les autres opérations**

52 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- le remplacement de la STEP de Ko We Kara 26,0 millions XPF,
- le conditionnement, les études et le suivi des travaux de scénographie des expositions de la collection Costes au château HAGEN 14,0 millions XPF,
- les travaux de réfection de la boulangerie de Nouville 5,5 millions XPF,
- l'acquisition d'œuvres et objets d'art 2,5 millions XPF,
- les études d'archéologie préventive et de fouilles programmées 2,0 millions XPF,
- la mise à jour de l'application liées aux monuments historiques 2,0 millions XPF.

Programme 14 – Culture

100 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- la reconstruction du bâtiment de la Fédération des Œuvres Laïques sur CI 2017-2021, 60,0 millions XPF,
- la participation au fonds d'aides à la création audiovisuelle et cinématographique 40,0 millions XPF.

Programme 15 – Sports

94,9 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- le golf de Tina 35,0 millions XPF,
pour le développement d'activités touristiques et d'actions en faveur de la jeunesse dans le domaine golfique, confié par convention à la SAEM de Tina,
- l'équipement et l'aménagement des sentiers de randonnées 25,0 millions XPF,
- la participation à l'acquisition d'équipements sportifs par les comités provinciaux et associations 16,0 millions XPF,
- l'équipement du centre des activités nautiques (CAN) 9,5 millions XPF,
- l'aménagement et l'entretien des sites sportifs 6,1 millions XPF,
- le renouvellement des équipements des éducateurs sportifs 1,8 million XPF,
- l'équipement du stade PLGC 1,0 million XPF,
- le gros entretien des boucles de Netcha 0,5 million XPF.

Programme 16 – Jeunesse

9,4 millions XPF répartis sur les principales opérations suivantes :

- le centre d'accueil de Poé 5,1 millions XPF
dont 3,2 millions XPF pour divers aménagements et 1,9 million XPF pour l'acquisition de matériel.
- la participation à l'acquisition d'équipements par les associations œuvrant dans le domaine de la jeunesse, 4,0 millions XPF,
- l'acquisition de matériels 0,3 million XPF.

Programme 01 – Administration

0,2 million XPF pour l'achat de divers mobiliers et matériel pour les directions provinciales.

I. FONCTION 11 - LES MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Ce programme regroupe l'ensemble des investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage provinciale réalisée pour le compte de personnes de droit public ou privé.

Ce programme 46 – « travaux pour autre tiers » regroupe toutes les opérations réalisées en faveur de l'Etat, de la Nouvelle-Calédonie ou de tiers privés.

Il exclut les investissements en faveur des communes qui sont rattachés au programme 45 – « investissements communaux ».

Le traitement comptable de ces opérations est identique à celui du programme 45 – « investissements communaux ». Ainsi, chaque opération est présentée en dépenses et en recettes ce qui permet de présenter les participations de l'Etat, de la Nouvelle-Calédonie ou des tiers pour l'opération concernée.

A l'achèvement des travaux, le bilan de l'opération doit être équilibré. Cet équilibre se fait généralement par une subvention d'investissement qui représente ainsi la contribution provinciale définitive.

Pour 2019, les crédits proposés s'élèvent ainsi à **43,5 millions XPF** répartis sur les opérations suivantes :

OPERATION POUR TIERS	SECTEUR	DEPENSES	RECETTES (PM)
ENTRETIEN DES COURS D'EAU	environnement	20 000 000	11 000 000
REHABILITATION DES SITES DEGRADES	environnement	15 500 000	0
PARC DE DUMBEA	sports	8 000 000	0
TOTAL		43 500 000	11 000 000

→ **L'aménagement et l'entretien des cours d'eau**

20,0 millions XPF de crédits pour les travaux d'aménagement des cours d'eau dont 11 millions XPF sont financés par l'Agence Rurale.

→ **La réhabilitation des sites dégradés**

15,5 millions XPF de crédits comprenant :

- la poursuite de la réhabilitation des sites dégradés au col de Plum et à Thio 15,0 millions XPF,
- un accompagnement technique en matière de restauration des terrains de montagne 0,5 million XPF.

→ **Le parc de Dumbéa**

8,0 millions XPF de crédits pour l'aménagement de pistes équestres, de VTT et de parcours kayak.

SECTION 2 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Entre 2019 et 2018, les dépenses de fonctionnement affichent une hausse de 386 millions XPF (+1%) décomposée comme suit :

- ➔ + 362 millions XPF au titre des rémunérations et charges afférentes,
- ➔ - 32,7 millions XPF au titre du fonctionnement des services,
- ➔ + 56,6 millions XPF au titre des interventions et subventions,

La structure de la section de fonctionnement se présente comme suit par grands postes :

POSTES	BP 2019	%	BP 2018	%	var %
Rémunérations et charges afférentes	21 091 338 000	49%	20 729 250 000	49%	2%
Fonctionnement des services	1 327 521 200	3%	1 360 259 800	3%	-2%
Interventions directes et subventions	20 666 733 504	48%	20 610 091 591	48%	0%
TOTAL	43 085 592 704	100%	42 699 601 391	100%	1%

A – LES DEPENSES DES SERVICES COMMUNS

A.1 - LES REMUNERATIONS ET CHARGES AFFERENTES

L'enveloppe relative au personnel provincial et aux élus s'élève à **21,1 milliards XPF**.

1. La rémunération des agents et les dépenses annexes

20,666 milliards XPF de crédits concernant notamment :

- les rémunérations et les charges sociales des agents titulaires et non titulaires 19,686 milliards XPF,

En 2018, les crédits consommés sur la masse salariale devraient s'élever à environ 19,4 milliards XPF.

Sur cette base, doivent être pris en compte pour 2019 les éléments suivants :

- Le glissement vieillesse technicité est estimé, pour 2019, à 291 millions XPF soit 1,5% de la masse salariale ;
- Les dépenses hors paie sont estimées à 52 millions XPF comprenant les cotisations retraite à la CNRACL et les validations prévisibles de services précaires ;
- Le gel de postes budgétaires

La collectivité s'est engagée sur l'année 2018 à poursuivre la rationalisation des besoins en procédant au gel progressif de 17 postes, soit l'équivalent de 11 postes en année pleine.

Ce premier effort a permis une économie d'environ 70 millions XPF sur les dépenses de personnel sur l'exercice 2018. Cette démarche a pu être menée grâce à l'investissement des directions provinciales dans la recherche de moyens visant à l'optimisation des ressources tout en maintenant un service de qualité au profit des administrés.

Sur 2019, le maintien du gel de ces postes devrait générer une économie nouvelle d'environ 19 millions XPF.

Cette politique de gel de certains postes budgétaires sera poursuivie en 2019. A ce jour, une douzaine de postes est identifiée en vue d'un éventuel gel dans le courant de l'année 2019. Ce levier constitue en effet un outil essentiel afin de contenir les dépenses de personnel. Une nouvelle économie d'environ 50 millions XPF dans l'année est envisagée.

- La suppression de postes budgétaires

Dans le cadre de l'adoption du BP 2019, la suppression de 14 postes vous est proposée. Il s'agit de postes qui ont été identifiés et gelés dans le courant de l'année 2018, pour lesquels une suppression peut être envisagée :

- 3 postes de catégorie A (1 poste d'ingénieur, 1 poste d'infirmier en soins généraux, 1 attaché de conservation) ;
- 6 postes de catégorie B (3 postes de rédacteur d'administration générale, 1 poste d'éducateur sportif et 1 poste d'assistant de conservation, 1 poste de technicien) ;
- 3 postes de catégorie C (2 postes d'adjoint administratif, 1 poste de technicien adjoint) ;
- 2 postes de contractuels (1 poste d'ambulancier (grille 2), 1 poste d'agent d'entretien (grille 1)).

- La création de postes

Le développement de certaines actions, à la demande de partenaires de la province Sud contre financement de ces missions, nous conduit à créer deux postes de techniciens (catégorie B) des personnels techniques :

- Un poste de technicien 2^{ème} grade (catégorie B) au sein de la direction du foncier et de l'aménagement : dans le cadre des mesures de sûreté dont l'entrée en vigueur est prévue en 2019 sur l'île des Pins et Lifou, la collectivité doit mettre en place un nouveau dispositif qui consistera à inspecter et filtrer les passagers ainsi que leurs bagages de cabine.
Cette mesure nouvelle devra être également certifiée après audit de la direction de l'aviation civile. Par conséquent, afin d'obtenir cette certification et la maintenir qualitativement, il est proposé la création d'un poste de gestionnaire sûreté, basé sur Nouméa et évalué à 5,4 millions XPF/an. Ce poste sera financé par une taxe créée par l'Etat et dont le produit est affecté aux exploitants d'aéroports.
- Un poste de technicien 2^{ème} grade (catégorie B) au sein de la direction du logement : depuis août 2017, les provinces ont reçu du congrès de la Nouvelle-Calédonie la compétence afin de signer les conventions avec les bailleurs pour les logements éligibles à l'aide au logement.
Concernant la province Sud, cette décision s'accompagne d'un engagement de principe pour une compensation de la charge correspondant à un agent de catégorie B. Cette compensation sera financée par le fonds de gestion de l'aide au logement géré par le FSH.

Ces deux créations de poste devraient coûter en année pleine environ 12 millions XPF.

- les remplaçants d'instituteurs, 440,0 millions XPF,
Il vous est proposé de reconduire, au BP 2019, la consommation constatée au CA 2018 afin de pourvoir aux besoins de remplacements dans les écoles.
- les remplaçants divers, 280,0 millions XPF,
De la même manière que pour les crédits liés aux remplacements d'instituteurs, il vous est proposé d'inscrire, au BP 2019, la consommation estimée au CA 2018.
- la formation du personnel provincial, 182,0 millions XPF,
comprenant :
 - la cotisation à l'Institut de Formation à l'Administration Publique (IFAP), 142,1 millions XPF,
 - les formations spécifiques hors IFAP, 32,2 millions XPF,
 - les indemnités de formation, les frais de transports et d'hébergement 7,6 millions XPF.
- les frais communs relatifs au personnel permanent, 78,0 millions XPF.
dont 25,0 millions XPF pour le fonds d'insertion professionnelle des handicapés et 17,5 millions XPF de frais de transport de personnes et de bagages.

L'instruction comptable M52 opère une répartition par fonction des crédits relatifs à la rémunération des agents provinciaux.

La répartition par fonction, chapitre et direction de la rémunération des agents titulaires, des remplaçants et des autres dépenses de personnels se présente comme suit :

FONCTION	Chapitres	Directions	masse salariale	remplaçants	autres dép. de personnel	BP 2019	répartition
0-ADMINISTRATION DE LA COLLECTIVITE	930	DJA-DFA-DFI-DRH-DSI-SCOM	2 470 000 000	280 000 000	260 338 000	3 010 338 000	15%
2-ENSEIGNEMENT	932	DES	10 061 000 000	440 000 000		10 501 000 000	51%
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	933	DC-DSL	520 000 000			520 000 000	3%
4-SANTE-SOCIAL	934-935	DASS-DL	3 225 000 000			3 225 000 000	16%
6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT [°] PROFESSIONNELLE	939	DDR-DEFE	1 500 000 000			1 500 000 000	7%
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	937	DENV	820 000 000			820 000 000	4%
8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	938	DEPS	1 090 000 000			1 090 000 000	5%
TOTAL			19 686 000 000	720 000 000	260 338 000	20 666 338 000	100%

Les crédits relatifs aux remplaçants d'instituteurs et les divers remplaçants sont affectés respectivement à la fonction 2-Enseignement et à la fonction 0-Administration générale.

2. Les indemnités des élus et les dépenses annexes

425 millions XPF de crédits concernant notamment :

- les indemnités et les charges sociales des élus, 410,0 millions XPF,
- les frais de transport et les indemnités liés aux missions, 13,0 millions XPF,
- la formation des élus. 2,0 millions XPF.

A.2 - LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Les crédits relatifs au fonctionnement courant de la collectivité s'élèvent à **1,327 milliard XPF**, en baisse de 2% par rapport à 2018. La répartition par postes de dépenses est la suivante :

POSTES	BP 2019	%	BP 2018	%	var %
ENTRETIEN DU PATRIMOINE	767 596 200	58%	810 900 000	60%	-5%
ADMINISTRATION GENERALE	332 330 000	25%	321 034 800	24%	4%
PARC AUTOMOBILE	96 645 000	7%	91 265 000	7%	6%
TELECOMM. - LIGNES SPECIALISEES	40 000 000	3%	40 000 000	3%	0%
LOGEMENTS	31 600 000	2%	36 500 000	3%	-13%
KO WE KARA	21 150 000	2%	12 140 000	1%	74%
HELICOPTERE	20 300 000	2%	22 820 000	2%	-11%
FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE SOINS	9 550 000	1%	8 600 000	1%	11%
FONCTIONNEMENT DES FOYERS	4 350 000	0%	4 900 000	0%	-11%
STADE DU PLGC	4 000 000	0%	5 000 000	0%	-20%
PULSE-GUICHET UNIQUE	0	0%	1 500 000	0%	-100%
ILOT AMEDEE-FONCTIONNEMENT	0	0%	5 600 000	0%	-100%
TOTAL	1 327 521 200	100%	1 360 259 800	100%	-2%

La répartition des dépenses par fonction M52, chapitre et direction se présente comme suit :

FONCTION	Chapitres	Directions	BP 2019	répartition
0-ADMINISTRATION GENERALE	930	DEPS-DJA-DFA-DFI-DRH-DSI-SCOM	933 741 200	70%
4-SANTE-SOCIAL	934-935	DASS-DL	194 000 000	15%
6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT [°] PROFESSIONNELLE	939	DDR-DEFE	91 915 000	7%
2-ENSEIGNEMENT	932	DES	66 180 000	5%
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	937	DENV	21 985 000	2%
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	933	DC-DJS	19 700 000	1%
TOTAL			1 327 521 200	100%

1. L'entretien du patrimoine

767,6 millions XPF de crédits concernant principalement :

▪ la protection du personnel et la surveillance des bâtiments provinciaux	183,0 millions XPF,
▪ les dépenses d'électricité,	99,9 millions XPF,
▪ le nettoyage des locaux	79,2 millions XPF,
▪ les locations de bâtiments	76,3 millions XPF,
▪ la maintenance du matériel bureautique	62,4 millions XPF,
▪ la maintenance des logiciels	60,0 millions XPF,
▪ les travaux d'entretien des bâtiments	36,7 millions XPF,
▪ les charges locatives et de copropriété	32,0 millions XPF,
▪ les prestations de services	29,6 millions XPF,
▪ les locations mobilières	23,1 millions XPF,
▪ l'entretien des terrains	20,0 millions XPF.

2. L'administration générale

332,3 millions XPF de crédits concernant principalement :

▪ les frais de télécommunications	87,3 millions XPF,
▪ les frais de voyages et de déplacements	77,8 millions XPF,
▪ les frais d'actes et de contentieux	20,0 millions XPF,
▪ les fournitures de bureau	19,6 millions XPF,
▪ les prestations de services	12,8 millions XPF,
▪ la documentation générale et technique	10,7 millions XPF,
▪ les indemnités pour utilisation de véhicule personnel	10,2 millions XPF,
▪ les transports collectifs du personnel	10,1 millions XPF.

3. Le parc automobile

96,6 millions XPF concernant principalement :

▪ le carburant	40,7 millions XPF,
▪ l'entretien des véhicules provinciaux	40,2 millions XPF,
▪ les primes d'assurances	9,3 millions XPF.

4. Les lignes spécialisées

40 millions XPF de crédits pour les liaisons informatiques spécialisées et l'accès à Internet.

5. Les logements

31,6 millions XPF de crédits dont 15,6 millions XPF pour les locations, 8 millions XPF pour les travaux d'entretien et 3,3 millions XPF pour les charges locatives.

6. Le fonctionnement de Ko We Kara

21,1 millions XPF de crédits dont 8,2 millions XPF pour l'entretien des bâtiments et 2,5 millions XPF pour l'entretien du terrain.

7. Le fonctionnement de l'hélicoptère

20,3 millions XPF de crédits pour le fonctionnement de l'hélicoptère dont 7,6 millions XPF pour les primes d'assurances, 4,3 millions XPF pour le carburant, 4 millions XPF pour le gardiennage et 4 millions XPF pour l'entretien.

8. Les autres opérations

17,9 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

▪ l'entretien des centres de soins	9,6 millions XPF,
▪ l'entretien des foyers	4,3 millions XPF,
▪ le fonctionnement et l'entretien du stade PLGC	4,0 millions XPF.

La répartition par fonction, chapitre et directions de l'ensemble des dépenses communes se présente comme suit :

FOUNCTION	Chapitres	Directions	Masse salariale	Remplaçants	Institutions (Elus)	Autres dép. de personnel	Fonc. des services	BP 2019	%
0-ADMINISTRATION DE LA COLLECTIVITE	930	DEPS-DFA-DFI-DJA-DRH-DSI-SCOM	2 470 000 000	280 000 000	425 000 000	260 338 000	933 741 200	4 369 079 200	19%
2-ENSEIGNEMENT	932	DES	10 061 000 000	440 000 000			66 180 000	10 567 180 000	47%
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	933	DC-DJS	520 000 000				19 700 000	539 700 000	2%
4-SANTE-SOCIAL	934-935	DASS-DL	3 225 000 000				173 500 000	3 398 500 000	15%
6-ECO, EMPLOI & FORMAT ^o PROF	939	DDR-DEFE	1 500 000 000				20 500 000	1 520 500 000	7%
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	937	DENV	820 000 000				91 915 000	911 915 000	4%
8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	938	DEPS	1 090 000 000				21 985 000	1 111 985 000	5%
TOTAL			19 686 000 000	720 000 000	425 000 000	260 338 000	1 327 521 200	22 418 859 200	100%

B – LES INTERVENTIONS ET SUBVENTIONS

Les dépenses d'interventions et de subventions s'élèvent à **20,667 milliards XPF**. Ces dépenses se répartissent sur les postes suivants :

POSTES	BP 2019	%	BP 2018	%	var %
INTERVENTIONS SUR ET HORS CONTRAT	16 781 523 308	81%	16 607 852 672	81%	1%
SUBVENTIONS HORS CONTRAT	3 885 210 196	19%	4 002 238 919	19%	-3%
TOTAL	20 666 733 504	100%	20 610 091 591	100%	0,3%

Ces dépenses se répartissent sur les fonctions et programmes suivants :

PROGRAMME	BP 2019	BP 2018	var %
17 AIDE MEDICALE	5 867 000 000	6 103 000 000	-4%
19 MEDICO-SOCIAL	2 662 851 352	2 653 868 508	0%
20 SANTE PUBLIQUE	301 189 040	266 800 000	13%
18 HABITAT SOCIAL	68 738 750	59 185 000	16%
42 MISSION CONDITION FEMININE	34 500 000	34 500 000	0%
FONCTION 4-SANTE-SOCIAL	8 934 279 142	9 117 353 508	-2%
09 ENSEIGNEMENT PRIVE	1 295 450 000	1 261 980 000	3%
08 ALLOCATIONS D'ENSEIGNEMENT	1 222 797 000	1 227 448 000	0%
12 VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	524 741 880	504 520 000	4%
10 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	484 496 040	511 638 091	-5%
07 COLLEGES PUBLICS	340 710 000	352 000 000	-3%
11 INTERNATS	149 342 200	145 072 200	3%
FONCTION 2-ENSEIGNEMENT	4 017 537 120	4 002 658 291	0%
31 EMPLOI	857 815 500	784 151 200	9%
38 TOURISME	697 652 000	857 750 000	-19%
33 INSERTION	629 525 497	644 163 100	-2%
37 AGRICULTURE	582 906 000	630 706 000	-8%
39 EXPANSION GENERALE	531 063 246	340 953 733	56%
36 FORMATION	181 500 000	159 572 800	14%
25 ENVIRONNEMENT	181 100 000	156 800 000	15%
35 PECHE ET AQUACULTURE	61 000 000	98 300 000	-38%
40 STATIONS PROVINCIALES	32 000 000	29 900 000	7%
FONCTION 6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT° PROFESSIONNELLE	3 754 562 243	3 702 296 833	1%
30 TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	725 150 000	671 000 000	8%
21 RESEAU ROUTIER	621 625 200	614 400 000	1%
22 INFRA & TRSPRT - AERIEN	90 320 000	78 210 000	15%
24 INFRA & TRSPRT - MARITIME	19 500 000	16 000 000	22%
FONCTION 8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	1 456 595 200	1 379 610 000	6%
16 JEUNESSE	498 952 500	471 879 751	6%
14 CULTURE	336 110 000	225 387 500	49%
15 SPORTS	216 200 000	216 400 000	0%
13 PATRIMOINE	87 425 000	83 780 000	4%
FONCTION 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	1 138 687 500	997 447 251	14%
25 ENVIRONNEMENT	582 173 760	608 324 000	-4%
41 DEVELOPPEMENT FORESTIER	211 000 000	202 000 000	4%
23 COURS D'EAU	40 000 000	35 000 000	14%
26 URBANISME	4 400 000	6 240 000	-29%
29 AMENAGEMENT RURAL	3 300 000	0	
FONCTION 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	840 873 760	851 564 000	-1%
01 ADMINISTRATION	187 573 539	234 067 708	-20%
02 INSTITUTIONS	181 625 000	179 594 000	1%
FONCTION 0-ADMINISTRATION GENERALE	369 198 539	413 661 708	-11%
01 ADMINISTRATION	155 000 000	145 500 000	7%
FONCTION 1-SECURITE ET ORDRE PUBLIC	155 000 000	145 500 000	7%
TOTAL	20 666 733 504	20 610 091 591	0%

B.1 - FONCTION 4 - LA SANTE PUBLIQUE ET L'ACTION SOCIALE

Pour le budget 2019, les crédits sur ce programme sont prévus à hauteur de **8,934 milliards XPF** en diminution de -183 millions XPF par rapport à 2018 (-2%).

Programme 17 – Aide médicale

Les dépenses d'aide médicale s'élèvent à **5,867 milliards XPF** pour l'exercice 2019, en diminution de 236 millions XPF (-4%) par rapport à 2018.

Pour 2019, les crédits proposés se répartissent sur les postes suivants :

- | | |
|--|----------------------|
| ▪ les liquidations des dépenses de santé | 3,980 milliards XPF, |
| ▪ les dotations globales de financement des centres hospitaliers | 1,028 milliard XPF, |
| ▪ les soins externes du CHT | 430 millions XPF, |
| ▪ les diverses dépenses de santé | 294 millions XPF, |
| comprenant notamment la prise en charge : | |
| → de couches et alèses pour adultes, | 100 millions XPF, |
| → d'analyses médicales, | 75 millions XPF, |
| → d'appareils respiratoires | 70 millions XPF, |
| → de prothèses auditives | 45 millions XPF, |
| → de prothèses dentaires | 4 millions XPF, |
| ▪ les liquidations province Sud pour les soins externes du CHS | 55 millions XPF, |
| ▪ le Fonds Autonome de Compensation des Transports sanitaires terrestres et Urgences ambulancière (FACTUR) | 50 millions XPF, |
| ▪ la prise en charge des moyens séjours aux CHT et CHS | 30 millions XPF. |

Au budget primitif 2019, ce poste prend en compte la poursuite de la maîtrise des dépenses sur les soins de ville, l'impact des contrôles supplémentaires prévus en 2019 et les économies escomptées sur les couches, les alèses, les prothèses auditives et les appareillages qui vont, progressivement, faire l'objet d'un appel à concurrence.

D'ores et déjà, la mise en place des dispositifs de médecins traitants, pour les bénéficiaires de la carte A de l'aide médicale, et de médecins référents, pour ceux en longue maladie, a permis d'encadrer le parcours de soins des bénéficiaires en orientant davantage ceux-ci vers les structures de soins.

De même, la reprise de la liquidation de l'aide médicale par la province depuis janvier 2017 et les contrôles mis en place dans le traitement des feuilles de soins ont entraîné une baisse des honoraires médicaux des généralistes et des spécialistes ainsi que des prescriptions sur les dépenses en pharmacie.

Au total, les mesures prises sur la partie soins de ville et cliniques, la reprise de la liquidation de l'aide médicale et le basculement, en 2018, d'une partie des dotations globales de financement (DGF) des établissements publics hospitaliers vers l'agence sanitaire et sociale de Nouvelle Calédonie (ASS-NC), ont permis à la collectivité de poursuivre sa stratégie de maîtrise des dépenses de santé.

Programme 19 – Médico-social

2,663 milliards XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **L'aide aux personnes âgées :**

1,513 milliard XPF de crédits,

répartis sur les principales actions suivantes :

- | | |
|---|---------------------|
| ▪ les aides à domicile au titre du dispositif de minimum vieillesse | 1,283 milliard XPF, |
| ▪ les frais de placement | 189,0 millions XPF, |
| ▪ les indemnités personnelles | 18,6 millions XPF, |
| ▪ la Contribution Calédonienne de Solidarité sur les aides versées | 12,8 millions XPF, |

- le dispositif Sociatel 7,2 millions XPF,
- les aides pour le maintien à domicile 1,0 million XPF.

→ **Les subventions :**

420,3 millions XPF de crédits,

comprenant les principaux bénéficiaires suivants :

- l'association l'Accueil 87,5 millions XPF,
- le foyer Béthanie – Les manguiers 71,0 millions XPF,
- l'instance de coordination gérontologique 40,0 millions XPF,
- l'association gestionnaire Les Manguiers 35,8 millions XPF,
- l'ASAMAD 32,0 millions XPF,
- l'association ACSMS – Le refuge 21,5 millions XPF,
- l'association de réintégration des anciens prisonniers (RAPSA) 20,0 millions XPF,
- l'association pour la surdité 16,0 millions XPF,
- l'association Valentin Haüy – groupe NC 15,0 millions XPF,
- l'association « Les bois noirs » 14,0 millions XPF,
- l'association calédonienne d'aide aux personnes âgées 11,0 millions XPF,
- l'association pour le soutien des enfants et adolescents déficients (ASEAD) 9,4 millions XPF.

→ **L'aide aux enfants assistés :**

383,2 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- la rémunération et les charges sociales des familles d'accueil 190 millions XPF,
- les frais de placement familial et dans les foyers 88 millions XPF,
- les mesures éducatives en milieu ouvert de l'APEJ 70 millions XPF,
- les frais de transport 20 millions XPF.

→ **L'aide à la famille :**

260 millions XPF de crédits, comprenant notamment :

- les aides à l'entrée et au maintien dans les logements 142,0 millions XPF,
- les aides de première nécessité 63,0 millions XPF,
- les frais de transport 20,5 millions XPF,
- les aides diverses à l'insertion 15,0 millions XPF,
- les aides à la garderie 10,0 millions XPF.

→ **Les autres opérations :**

86,1 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- les vacances 44,2 millions XPF,
 - les frais de fonctionnement des foyers provinciaux 30,0 millions XPF,
 - la formation des personnels des structures sociales et médico-sociales, 9,0 millions XPF,
 - l'aide aux personnes handicapées 2,8 millions XPF.
- essentiellement pour le dispositif SOCIATEL.

Programme 20 – Santé publique

301,2 millions XPF de crédits répartis sur les principales opérations suivantes :

- l'achat de produits pharmaceutiques et de vaccins destinés aux centres médico-sociaux 100,0 millions XPF,
- le fonctionnement des structures médico-sociales 73,3 millions XPF,
dont 31,7 millions XPF pour les honoraires médicaux,
- les vacances et les charges sociales afférentes 58,8 millions XPF,
- les subventions, 17,5 millions XPF,
dont 6,3 millions XPF pour l'association médicale de lutte contre l'ivresse publique et manifeste,

- la participation aux fonds de compensation de dépistage et de prévention en santé publique, 16,0 millions XPF,
- les frais de transport et de destruction des déchets infectieux et la blanchisserie des vêtements des structures de Nouméa et du Grand Nouméa 15,1 millions XPF,
- l'éducation sanitaire 9,6 millions XPF,
- pour les campagnes et interventions de prévention dans les écoles et les tribus,
- les honoraires médicaux du centre de soins de suite et de réadaptation de Bourail 6,8 millions XPF,
- des évaluations, études et prospectives dans le cadre du schéma provincial de l'action sanitaire et sociale 4,0 millions XPF.

Programme 18 – Habitat social

68,7 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- la mission de coordination de la restructuration de l'habitat insalubre du site de Kawati 25,6 millions XPF,
- les frais de gestion relatifs aux aides individuelles à l'habitat 23,3 millions XPF,
- la réalisation d'une étude sur la gouvernance dans le domaine du logement 10,4 millions XPF,
- les opérations d'études sur l'habitat social au titre du CA 2017-2021 7,5 millions XPF.

Programme 42 – Mission condition féminine

34,5 millions XPF de crédits comprenant :

- le fonctionnement de la Maison de la Femme, la promotion de l'autonomie des femmes et des actions de sensibilisation et de prévention auprès des publics cibles 18,6 millions XPF,
- une enveloppe de crédits de subventions destinée à soutenir les associations de femmes 15,9 millions XPF.

B.2 - FONCTION 2 - L'ENSEIGNEMENT

4,017 milliards XPF prévus en 2019, répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 09 – Enseignement privé

1,295 milliard XPF de crédits destinés au fonctionnement des structures de l'enseignement privé, en application des conventions en vigueur.

Ces crédits se répartissent aux profits des bénéficiaires suivants :

- Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC) 1,244 milliard XPF,
- Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique (ASEE) 44,5 millions XPF,
- Fédération de l'Enseignement Libre Protestant (FELP) 6,6 millions XPF.

Programme 08 – Allocations d'enseignement

1,222 milliard XPF de crédits pour les bourses et allocations d'enseignement répartis sur les opérations suivantes :

Opérations	BP 2019	BP 2018	var.	var %
Bourses demi-pension	425 000 000	427 000 000	-2 000 000	-0,5%
Bourses pension	68 020 000	66 000 000	2 020 000	3,1%
Bourses internat demi-pension	18 100 000	19 400 000	-1 300 000	-6,7%
Bourses externat	14 387 000	15 376 000	-989 000	-6,4%
Bourses internat pension	12 500 000	12 600 000	-100 000	-0,8%
TOTAL BOURSES	538 007 000	540 376 000	-2 369 000	-0,4%
Gratuité - demi-pension	392 200 000	396 100 000	-3 900 000	-1,0%
Gratuité - pension	38 500 000	38 100 000	400 000	1,0%
TOTAL REPAS GRATUITS	430 700 000	434 200 000	-3 500 000	-0,8%
Allocations spéciale rentrée scolaire	150 440 000	149 520 000	920 000	0,6%
Frais de transport	83 650 000	83 352 000	298 000	0,4%
Manuels scolaires	20 000 000	20 000 000	0	0,0%
TOTAL	1 222 797 000	1 227 448 000	-4 651 000	-0,4%

Programme 12 – Vie scolaire et éducative

524,7 millions XPF de crédits qui concernent principalement les opérations suivantes :

- la location et la maintenance de matériel informatique dans les écoles primaires dans le cadre de l'opération «Développement de l'Internet» (ODI) 233,0 millions XPF,
- les actions d'accompagnement à la scolarité 155,2 millions XPF, dont 140 millions XPF financés sur le CD 2017-2021,
- les frais communs 58,1 millions XPF, dont 30 millions XPF pour les sorties scolaires et 13 millions de prix pour les bacheliers ayant obtenu une mention,
- les subventions, 55,4 millions XPF, comprenant :
 - 21 millions XPF à l'Association des Parents et Amis de Personnes Handicapées Intellectuelles (APEI) pour la prise en charge de trois postes d'enseignants spécialisés,
 - 14 millions XPF pour les projets d'actions éducatives,
 - 11 millions XPF pour l'aide au transport des collégiens de Boulouparis vers La Foa,
 - 7,6 millions XPF pour l'association « Les lucioles » pour la prise en charge d'une institutrice spécialisée à la maison de l'autisme.
- les interventions en faveur de l'éducation dans le cadre du CA 2017-2021 9,0 millions XPF,
- le dispositif « Innov' écoles » visant à accompagner les établissements pour des expérimentations sur divers thèmes tels que les rythmes scolaires, l'école en santé, l'école numérique ou les liaisons écoles-collèges, 6,0 millions XPF,
- les actions éducatives dans les écoles primaires dans le cadre du « passeport découvertes » 6,0 millions XPF,
- les actions liées au dispositif de classe d'aide à la socialisation et à la scolarisation à dominante éducative (CLASSE) 2,1 millions XPF.

Programme 10 – Enseignement supérieur

484,5 millions XPF de crédits qui concernent principalement les opérations suivantes :

- les bourses pour les études hors de la Nouvelle-Calédonie 175,0 millions XPF,
- les bourses d'excellence 67,2 millions XPF,

- les mesures de suivi et d'accompagnement des étudiants boursiers avant et après leur départ en Métropole 49,0 millions XPF,
- les frais de transports 40,0 millions XPF,
- les allocations de rentrée 29,7 millions XPF,
- les primes d'installation des étudiants non boursiers en Métropole 25,5 millions XPF,
- les prix d'encouragement à la recherche 22,9 millions XPF,
- la protection sociale des étudiants 18,3 millions XPF,
- les bourses pour les études en Nouvelle-Calédonie 12,0 millions XPF,
- les aides forfaitaires BTS 9,0 millions XPF,
- les prix d'excellence 8,0 millions XPF,
- les mesures d'amélioration de la réussite des étudiants dans leur parcours universitaire au titre du CI 2017-2021 7,0 millions XPF,
- la subvention à la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris pour l'hébergement de 40 étudiants à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP), 5,7 millions XPF,
- le plan Jeunesse Outre-mer au titre du CI 2017-2021 pour l'opération « Parcours d'excellence » destinée à soutenir les associations présentant des projets innovants ou organisant un soutien scolaire auprès de jeunes lycéens et étudiants, aux fins de faciliter la réussite de leurs études, 5,5 millions XPF,
- la prise en charge des intérêts des prêts contractés par les étudiants 5,2 millions XPF.

Programme 07 – Collèges publics

340,7 millions XPF comprenant notamment :

- la participation aux charges de fonctionnement des collèges publics 237,0 millions XPF,
- la maintenance et l'assistance technique des matériels et logiciels 90,0 millions XPF,
- l'entretien des bâtiments et des espaces verts 12,0 millions XPF.

Programme 11 – Internats

149,3 millions XPF de crédits pour les postes suivants :

- l'alimentation 76,7 millions XPF,
- la gestion générale des internats de Bourail et La Foa 54,1 millions XPF,
dont 9,2 millions XPF pour l'électricité, 7,5 millions XPF pour le transport et l'hébergement des étudiants de l'île Ouen et 6 millions XPF pour le nettoyage des locaux,
- les actions directes au titre du dispositif des internats d'excellence 18,5 millions XPF.
dont 12 millions XPF sur CD 2017-2021.

B.3 - FONCTION 6 - L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION

3,754 milliards XPF prévus en 2019, répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 31 – Emploi

857,8 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- le Programme Provincial d'Insertion Citoyenne (PPIC) 660,0 millions XPF,
- l'accompagnement des demandeurs d'emplois dans leurs démarches, 80,0 millions XPF,

▪ les contrats provinciaux d'aide à l'emploi	40,0 millions XPF,
▪ le dispositif d'évaluation en milieu de travail des demandeurs d'emploi	19,0 millions XPF,
▪ le dispositif du service civique	16,8 millions XPF,
▪ les contrats d'emploi en faveur des personnes handicapées	15,0 millions XPF,
▪ l'aide à la mobilité	10,0 millions XPF,
▪ les indemnités des personnes recrutées dans le cadre du dispositif « Job d'été »	6,0 millions XPF,
▪ les indemnités des stagiaires travaillant dans les services de la collectivité	5,0 millions XPF,
▪ les aides au transport	4,0 millions XPF,
▪ la formation des agents recrutés dans le cadre du PPIC	2,0 millions XPF.

Programme 38 – Tourisme

697,6 millions XPF de crédits prévus en 2019 répartis sur les opérations suivantes :

→ Les subventions :

587,1 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

▪ le GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud	520,0 millions XPF,
▪ les points I d'information touristique	58,0 millions XPF,
▪ le syndicat des activités nautiques touristiques	7,0 millions XPF.

→ Les autres interventions en matière touristique :

110,5 millions XPF de crédits pour les principales actions suivantes :

▪ la participation au fonctionnement de l'Aquarium des lagons	64,0 millions XPF,
▪ la poursuite de l'accompagnement en itinérance des structures touristiques de l'intérieur, sur les offres proposées et la poursuite de la formation culinaire	15,1 millions XPF,
▪ la mise en œuvres de programmes locaux du tourisme suite aux assises	15,0 millions XPF,
▪ l'étude pour la mise en place d'un observatoire du tourisme	10,0 millions XPF,
▪ le classement, la labellisation des hôtels, gîtes et campings	5,4 millions XPF.

Programme 33 – Insertion

629,5 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ Les subventions :

299,5 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

▪ la Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ)	275,0 millions XPF,
▪ le Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA) pour le transport des stagiaires entre Nouméa et Koné/Koumac	14,1 millions XPF,
▪ l'association ACTIVE	10,4 millions XPF.

→ Les chantiers de jeunes :

140,0 millions XPF pour la réalisation de chantiers de jeunes dont 115 millions XPF sur CD 2017-2021.

→ Les stages d'insertion :

120,5 millions XPF dont 75,5 millions XPF pour les stages d'insertion de la Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) au titre des programmes SAFIR, PILOT, jobs d'été et 45 millions XPF pour les stages de l'école de la réussite visant à favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle de public en difficulté en province Sud.

→ Les autres opérations :

69,5 millions XPF de crédits comprenant :

▪ la lutte contre l'exclusion à la tribu de Saint-Louis sur CD 2017-2021	20,0 millions XPF,
--	--------------------

- l'organisation de mesures permettant aux étudiants hors territoire d'effectuer leur stage de fin de cursus en Nouvelle Calédonie pour appréhender le marché du travail local avant leur retour, 19,5 millions XPF,
- le dispositif d'insertion des jeunes de la tribu de Saint-Louis, en relation avec l'Etablissement de Formation Pour les Adultes (EFPA), 18,5 millions XPF,
- les actions d'insertion du CA 2017-2021 pour le projet socio-culturel global de la tribu de Saint-Louis, 8,4 millions XPF,
- l'acquisition de matériel et frais de transport au titre des travaux d'intérêt général (TIG) 2,3 millions XPF.

Programme 37 – Agriculture

582,9 millions XPF de crédits prévus et répartis sur les opérations suivantes :

→ Les subventions :

373,4 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

- la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie (CANC) 120,0 millions XPF,
- l'aide à l'organisation des courses hippiques 72,2 millions XPF,
Cette mesure est compensée par une recette de 40 millions XPF
Au titre du Pari Mutuel Urbain (PMU)
- les subventions au titre des mesures spécifiques d'accompagnement des productions dans le cadre de la politique publique agricole provinciale (PPAP) 35,0 millions XPF,
- l'Agence rurale de Nouvelle-Calédonie pour les interventions sur les filières, 28,3 millions XPF,
- l'UPRA Bovine, l'UPRA Equine et l'UPRA Calédonie Sélection 17,5 millions XPF,
- le réseau professionnel pour une agriculture innovante et responsable (REPAIR) 17,0 millions XPF,
- l'association Bio Calédonia 12,0 millions XPF,
- le groupement des agriculteurs biologiques (GAB NC) 12,0 millions XPF,
- les producteurs laitiers au titre de l'aide à la qualité 7,0 millions XPF,
- le comité de foire de Bourail 7,0 millions XPF,
- le cluster Cap Agro NC 7,0 millions XPF.

→ Les autres opérations :

209,5 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- l'Institut Agronomique Calédonien (IAC) 75,0 millions XPF.
pour son fonctionnement, au titre du CI 2017-2021,
- la protection sociale des exploitants agricoles 50,0 millions XPF,
- les frais communs relatifs à l'agriculture 38,5 millions XPF,
dont :
 - 25 millions XPF pour l'aide aux soins vétérinaires des animaux de rente,
 - 8 millions XPF pour des parcours de formations dans les filières prioritaires et à enjeux, dans le cadre de la PPAP,
- diverses études dans le domaine agricole dans le cadre de la mise en œuvre de la politique publique agricole provinciale (PPAP) 37,0 millions XPF,
- l'agriculture familiale au titre des prestations d'animation de groupes d'acteurs régionaux 9,0 millions XPF.

Programme 39 – Expansion générale

531,1 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ Les subventions :

431,6 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

- l'Agence de Développement de la Nouvelle-Calédonie (ADECAL) pour la technopole 138,0 millions XPF,
- la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris 85,0 millions XPF,
- la participation au fonctionnement des grappes industrielles ou économiques (clusters) 47,0 millions XPF,
- la SODIL pour la desserte maritime de l'Ile des pins cette opération est financée sur l'AE 39-2018-3 de 35 millions XPF, 35,0 millions XPF,
- l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) 30,0 millions XPF,
- les radios associatives 14,0 millions XPF,
- l'Agence de la desserte Aérienne de Nouvelle-Calédonie (ADANC) pour l'aide à la continuité territoriale 13,0 millions XPF,
- l'association Nouméa centre-ville 12,7 millions XPF,
- l'association Nouvelle-Calédonie Initiative (NCI) pour le soutien à la plate-forme d'initiative locale (PFIL) 6,0 millions XPF,
- l'association MARA JATI 6,0 millions XPF,
- le dispositif Créajeunes

→ La technopole de l'ADECAL

42 millions XPF de crédits pour le fonctionnement et la programmation de l'ADECAL-Technopole sur CI 2017-2021.

→ Les interventions diverses en matière économique

30,6 millions XPF de crédits pour les principales actions suivantes :

- les actions de structuration et d'animations des filières de valorisation des substances naturelles, de transformation agroalimentaire, de circuit court de distribution et d'emballages organiques, 16,0 millions XPF,
- les prestations d'accueil des croisiéristes et l'animation dans les hôtels lors des arrivées de paquebots sur Nouméa 8,0 millions XPF,
- la participation de la province Sud à deux cycles de formation de chefs d'entreprise et cadres dirigeants assurés par des enseignants d'HEC Paris 6,6 millions XPF.

→ Les autres opérations :

26,9 millions XPF de crédits comprenant :

- des études sur des projets d'aménagement de la zone de carénage des grands navires et sur la mise en œuvre de projet économie-social solidaire pour une insertion par le travail 10,0 millions XPF,
- des études sur la mise en œuvre de projets divers portés par les entreprises ou clusters visant à diversifier l'économie de la Province Sud 8,0 millions XPF,
- la participation de la direction de l'économie, de la formation et de l'emploi à diverses foires et expositions 6,5 millions XPF,
- le fonctionnement du Consortium de Coopération pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation en Calédonie (CRESICA) sur CI 2017-2021 2,4 millions XPF.

Programme 36 – Formation

181,5 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- l'organisation de stages de formation 90,0 millions XPF,
- les subventions 76,0 millions XPF,
dont 65 millions XPF pour l'Ecole de la réussite,
- les frais communs 15,0 millions XPF.
pour la formation et l'accompagnement des structures et filières
économiques.

Programme 25 – Environnement

181,1 millions XPF de crédits prévus en 2019 répartis sur les principales opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

160 millions XPF de crédits pour la SEM MWE ARA pour la gestion de l'aménagement du domaine de Déva.

→ **Les autres opérations :**

21,1 millions XPF de crédits pour le domaine de Déva comprenant :

- la maintenance du réseau d'adduction d'eau brute 12,0 millions XPF,
- la consommation électrique du captage du Cap 6,5 millions XPF,
- l'entretien et la réparation des voies et réseaux 2,6 millions XPF.

Programme 35 – Pêche et aquaculture

61 millions XPF de crédits prévus en 2018 répartis sur les principales opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

54,9 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

- l'aide à l'exploitation des pêcheurs professionnels côtiers 30,0 millions XPF,
- l'aide aux producteurs de juvéniles d'holothuries 10,0 millions XPF,
- le Groupement des Fermes Aquacoles 6,0 millions XPF,
- l'IFREMER, au titre du projet d'accord-cadre 2017-2021 5,4 millions XPF,
- la participation au fonctionnement du syndicat
des pêcheurs professionnels côtiers 3,5 millions XPF.

→ **La pêche et l'aquaculture :**

6,1 millions XPF de crédits dont 3 millions XPF pour une expérimentation de réensemencement d'holothuries sur la zone de Moindou, 2,6 millions XPF pour l'entretien des dispositifs de concentration de poissons (DCP) et 0,5 million XPF pour l'accompagnement à la mise en exploitation du projet de pêche professionnelle à Yaté.

Programme 40 – Stations provinciales

32 millions XPF comprenant des crédits pour le fonctionnement de :

- la station zootechnique de Port-Laguerre 14,0 millions XPF,
- les bio-fabriques 13,1 millions XPF,
- la pépinière de Port-Laguerre 4,9 millions XPF.

B.4 - FONCTION 8 - LES TRANSPORTS ET COMMUNICATION

1,456 milliard XPF répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 30 – Transport public terrestre

725,1 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les transports publics suburbains :**

699 millions XPF de crédits pour le fonctionnement du réseau de transport publics géré par le Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU) et comprenant notamment la compensation du déficit d'exploitation du réseau de transports suburbains exploité par CARSUD.

→ **Les autres opérations :**

26,1 millions XPF de crédits comprenant :

- la participation provinciale au Syndicat Mixte des Transports Interurbains (SMTI) 25,0 millions XPF,
- le fonctionnement et l'entretien du dépôt de bus de Normandie 1,1 million XPF.

Programme 21 – Réseau routier

621,6 millions XPF de crédits comprenant :

- l'entretien du réseau provincial 354,6 millions XPF,
- l'entretien du réseau territorial, délégué par convention et financé en intégralité par la Nouvelle-Calédonie 160,0 millions XPF,
- l'entretien des ouvrages d'arts 46,0 millions XPF,
- les réparations suite aux dégradations causées par les usagers (accidents...) 41,0 millions XPF,
- l'entretien des routes communales 20,0 millions XPF.

Programme 22 – Infrastructure aérienne

90,3 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- la gestion et le fonctionnement de l'aéroport de l'Île des Pins 87,0 millions XPF,
- le fonctionnement de l'aérodrome de Ouatom 2,3 millions XPF,
- le fonctionnement de l'aérodrome de Poé 1,0 million XPF.

Programme 24 – Infrastructure portuaire

19,5 millions XPF de crédits pour l'entretien des wharfs et des ouvrages maritimes.

B.5 - FONCTION 3 - LA CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

1,138 milliard XPF de crédits prévus en 2019, répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 16 – Jeunesse

498,9 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

283 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires et actions suivants :

- les aides aux vacances pour les enfants boursiers 107,6 millions XPF,
- l'aide aux associations pour l'organisation de centres de vacances et de loisirs et d'actions de formation 98,0 millions XPF,
- l'aide aux organismes conventionnés œuvrant en faveur de la jeunesse (FOL, village de Magenta, ACAF et autres) 50,2 millions XPF,
- le dispositif de prévention de la déscolarisation dans les collèges 8,0 millions XPF.

→ **Les actions en faveur de la jeunesse du contrat d'agglomération 2017-2021 :**

98,7 millions XPF pour la participation provinciale aux actions menées par les communes de l'agglomération en faveur de la jeunesse CA 2017-2021.

→ **Les autres opérations :**

117,2 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- le fonctionnement du centre d'accueil permanent (CAP) de Poé dont 29,6 millions XPF pour la restauration, 10,7 millions XPF pour l'entretien des locaux et 5,9 millions XPF pour l'entretien du terrain, 69,8 millions XPF,
- la politique de la jeunesse 15,0 millions XPF,
- les actions globalisées pour la jeunesse 10,0 millions XPF,
- les actions en faveur de la jeunesse dans les communes de l'intérieur au titre du CPEC 2017-2021 8,0 millions XPF,
- le dispositif « Prends la parole » pour une meilleure connaissance des attentes des jeunes en province Sud, 6,0 millions XPF,
- l'accueil des volontaires du service civique universel 5,9 millions XPF,
- l'organisation du carrefour vacances à l'Hôtel de la province Sud 2,5 millions XPF.

Programme 14 – Culture

336,1 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

166,0 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

- le Conservatoire de Musique et de Danse de la Nouvelle-Calédonie (CMDNC) 45,1 millions XPF,
- la bibliothèque Bernheim 32,0 millions XPF,
- le théâtre de l'île 17,3 millions XPF,
- l'Agence de Développement de la Culture Kanak (ADCK) 11,9 millions XPF,
- l'association « le chapito » 6,3 millions XPF,
- la maison du livre 5,5 millions XPF,
- l'école de cirque 5,1 millions XPF,
- l'association « salle d'ici et d'ailleurs » 4,7 millions XPF.

→ **Le fonctionnement de CALEDONIA :**

100 millions XPF de crédits pour le fonctionnement de la chaîne de télévision « Calédonia » au titre de l'AE 14-2019-3 ouverte à hauteur de 500 millions XPF.

→ **Les autres opérations :**

70,1 millions XPF de crédits pour les opérations suivantes :

- l'organisation d'un festival provincial 11,0 millions XPF,
- la formation artistique pour l'attribution de bourses d'enseignement artistique 10,5 millions XPF,
- le fonctionnement du bureau d'accueil de tournage 8,9 millions XPF,

▪ la création et la diffusion des cultures urbaines	8,1 millions XPF,
▪ l'éducation artistique et culturelle	6,5 millions XPF,
▪ la création et la diffusion audiovisuelle	6,5 millions XPF,
▪ l'organisation d'animations culturelles diverses	5,0 millions XPF,
▪ les actions en faveur des publics spécifiques	3,5 millions XPF,
▪ les aides à la création du livre et de la lecture	3,0 millions XPF,
▪ les aides à la création des arts visuels	2,6 millions XPF,
▪ la participation à la fête de la musique	2,5 millions XPF,
▪ l'aide à la création musicale	2,0 millions XPF.

Programme 15 – Sports

216,2 millions XPF de crédits répartis sur les principales opérations suivantes :

→ Les subventions :

141,2 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires et actions suivantes :

▪ le soutien aux associations et clubs sportifs	56,5 millions XPF,
▪ l'aide à l'organisation de grandes manifestations sportives	14,2 millions XPF,
▪ le soutien au comité provincial olympique et sportif Sud	13,2 millions XPF,
▪ les aides exceptionnelles aux sportifs	6,4 millions XPF,
▪ les aides exceptionnelles aux associations	6,4 millions XPF,
▪ le soutien à l'union nationale du sport scolaire (UNSS)	6,0 millions XPF,
▪ le syndicat intercommunal de La Foa	5,0 millions XPF,
▪ le soutien au Centre International Sport et Expertise (CISE)	5,0 millions XPF,
▪ l'association des piroguiers du Mont-Dore	4,2 millions XPF.

→ Les actions en faveur de la pratique du sport :

18 millions XPF dont 5 millions XPF pour une formation de guide de randonnée VTT, 3,6 millions XPF pour les vacances et les charges sociales des animateurs sportifs, 2,0 millions XPF pour des contrats de prestation de service et 1,8 million XPF pour les primes d'assurances.

→ Le centre des activités nautiques (CAN) :

17,5 millions XPF pour le fonctionnement du centre et l'entretien du matériel.

→ Les sentiers de randonnées :

15,7 millions XPF dont 12,2 millions XPF pour l'entretien des pistes et 2 millions XPF pour les licences des éco-compteurs.

→ Les pistes de Tina :

13,8 millions XPF dont 9 millions XPF pour l'entretien des pistes et 3 millions XPF pour l'organisation de la Tina'vélo.

→ Les autres opérations :

10 millions XPF pour l'entretien des sites sportifs suivants :

▪ les boucles de Netcha	5,0 millions XPF,
▪ les activités sur les sites de pleine nature	4,0 millions XPF,
▪ le site d'escalade de Téréka	1,0 million XPF.

Programme 13 – Patrimoine

87,4 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

44,5 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

- l'association Marguerite 17,0 millions XPF,
- le musée maritime 10,0 millions XPF,
- l'association témoignage d'un passé (ATUP) 5,5 millions XPF,
- l'académie des langues kanak (ALK) 5,0 millions XPF.

→ **Les autres opérations :**

42,8 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- l'entretien du château HAGEN 16,1 millions XPF,
- l'institut d'archéologie de Nouvelle-Calédonie et du pacifique 15,5 millions XPF,
- des études architecturales et techniques sur le parc de monuments historiques 4,0 millions XPF,
- la gestion des collections provinciales 3,0 millions XPF,
dont 2,4 millions XPF pour la location de dock pour la collection Paturel,

- diverses études patrimoniales et l'organisation des journées de l'archéologie, 1,5 million XPF,
- le programme de collecte de la mémoire orale 1,4 million XPF.

B.6 - FONCTION 7 - L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT

840,9 millions XPF prévus en 2019, répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 25 – Environnement

582,2 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

234,1 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

- le Syndicat Mixte des Grandes Fougères 72,5 millions XPF,
- le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVM) SUD 26,0 millions XPF,
dont 16 millions XPF pour le fonctionnement des déchetteries
et 10 millions XPF pour la gestion du stock historique de véhicules hors d'usage

- les subventions au titre de la convention-cadre ADEME 2017-2021 25,5 millions XPF,
ces subventions seront présentées et validées en comité de gestion
par l'ADEME et la province Sud
- la ville de Nouméa pour le plan de prévention des déchets 12,0 millions XPF,
- le Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE) 11,8 millions XPF,
- le comité de gestion de la zone côtière ouest (ZCO) 10,0 millions XPF.
- l'association SCAL'AIR 8,7 millions XPF,
- la fédération de la chasse et de la faune 8,0 millions XPF,
- la ville de Dumbéa pour la gestion du parc de la Dumbéa 8,0 millions XPF.

→ **Le suivi des projets industriels et miniers du Grand Sud :**

67 millions XPF de crédits comprenant :

- le fonctionnement de l'Observatoire de l'Environnement (Oeil) 61,0 millions XPF,
- la poursuite de l'élaboration de la stratégie de restauration des sites dégradés 6,0 millions XPF.

→ **La gestion et l'entretien des aires protégées aménagées:**

52 millions XPF de crédits comprenant les principales actions sont les suivantes :

- la gestion des aires de la Netcha, de la Madeleine et des Bois du Sud 25,5 millions XPF,
- l'entretien des aires aménagées et des îlots 9,8 millions XPF,
- l'entretien des mouillages et balisages 7,5 millions XPF,

- la lutte contre les espèces envahissantes 6,2 millions XPF.
- **Les installations classées :**
45,9 millions XPF pour le suivi et la surveillance des installations classées dont 43,4 millions XPF pour les prestations de la Direction des Mines et de l’Energie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC).
- **Le parc zoologique et forestier :**
42,9 millions XPF de crédits pour le fonctionnement du parc comprenant notamment :
 - l’alimentation des animaux 7,0 millions XPF,
 - l’entretien et les réparations 7,0 millions XPF,
 - l’eau, l’assainissement et l’électricité 7,0 millions XPF.
- **Le parc provincial de la rivière-bleue :**
36,4 millions XPF de crédits pour le fonctionnement du parc notamment :
 - l’entretien de la voirie et des terrains 10,8 millions XPF,
 - le carburant 4,0 millions XPF,
 - le service de navette 4,0 millions XPF.
- **La conservation des espaces naturels**
26,8 millions XPF concernant une subvention à verser au GIP Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Nouvelle-Calédonie, dans le cadre du CI 2017-2021.
- **La surveillance des milieux naturels :**
24 millions XPF de crédits comprenant les principaux postes suivants :
 - le carburant des unités de surveillance 7,6 millions XPF,
 - la formation et la mise à niveau des connaissances des gardes naturels 4,1 millions XPF,
 - l’entretien et la réparation du matériel et des bateaux 4,0 millions XPF,
 - l’acquisition de petits matériels 2,0 millions XPF.
- **La gestion des déchets**
16,4 millions XPF de crédits comprenant notamment 15 millions XPF d’études relatives aux déchets qui seront présentées et validées en comité de gestion par l’ADEME et la province Sud, au titre de la convention cadre ADEME 2017-2021.
- **La conservation et la gestion de la biodiversité**
12,1 millions XPF de crédits comprenant notamment:
 - une étude sur le suivi des algues et la qualité des milieux des bassins versant de la zone côtière ouest 3,6 millions XPF,
 - l’élaboration d’un plan des gestion des espèces protégées 2,5 millions XPF,
 - l’élaboration du plan de gestion Ile des Pins pour un tourisme durable 2,0 millions XPF,
 - l’entretien des clôtures dans les zones prioritaires de forêts sèches 1,0 million XPF.
- **Le Centre National de Recherche sur le nickel et l’environnement (CNRT)**
11,6 millions XPF de crédits pour le fonctionnement du CNRT au titre du CI 2017-2021.
- **Les autres opérations :**
12,9 millions XPF de crédits répartis sur les principales opérations suivantes :
 - les frais d’enquêtes relatives aux Installations Classées pour la Protection de l’Environnement (ICPE) 7,9 millions XPF,
 - les actions au titre de la sensibilisation à l’environnement 2,9 millions XPF,
 - l’actualisation et la diffusion du code de l’environnement 1,5 million XPF.

Programme 41 – Développement forestier

211 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

191 millions XPF de crédits comprenant :

- le fonctionnement de l'opérateur forestier « Sud Forêt » 170,0 millions XPF,
- l'Agence rurale pour l'aide au transport des bois bruts et transformés 15,0 millions XPF,
- l'ERPA pour le solde de l'aide au transport des bois bruts et transformés sur la période 2015-2018 6,0 millions XPF.

→ **La sylviculture et reboisement :**

20 millions XPF de crédits comprenant :

- la gestion de la régénération naturelle des pinus et l'entretien des plantations forestières à l'Ile des pins 13,0 millions XPF,
- l'achat de plants forestiers destinés au reverdissement des sites dégradés 7,0 millions XPF.

Programme 23 – Cours d'eau

40 millions XPF pour l'entretien des cours d'eau financé en totalité par l'Agence rurale de Nouvelle-Calédonie.

Programme 26 – Urbanisme

4,4 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- diverses études relatives aux aménagements urbains 2,4 millions XPF, dont 1,1 million XPF pour les honoraires des commissaires enquêteurs
- des frais d'études pour l'amélioration de la réglementation 2,0 millions XPF.

Programme 29 – Aménagement rural

3,3 millions XPF de crédits pour la numérisation et le transfert de données relatives aux captages et aux forages.

B.7 - FONCTION 0 - L'ADMINISTRATION GENERALE ET LES INSTITUTIONS

369,2 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

a. Les subventions

175,4 millions XPF de crédits comprenant :

- la participation au fonctionnement des infrastructures communales 134,0 millions XPF,
- les subventions aux communes pour la gestion des débits de boissons 22,4 millions XPF,
- l'amicale des personnels de la province Sud 10,0 millions XPF,
- les subventions au titre des relations publiques 6,5 millions XPF,
- les subventions au titre de la coopération régionale 2,5 millions XPF.

b. La communication et l'information

Pour l'exercice 2019, les crédits relatifs à la communication s'élèvent à **162,1 millions XPF** pour la promotion des actions provinciales dans les différents domaines d'action de la collectivité dont 30,7 millions XPF pour la web TV, 21,8 millions XPF pour les sites internet provinciaux, 20 millions XPF pour des insertions dans les médias et sur internet et 16 millions XPF pour la réalisation de brochures, de flyers et d'affiches.

c. Les relations publiques

13 millions XPF de crédits pour diverses actions relevant des relations publiques.

d. Les autres opérations :

18,7 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- l'entretien et la gestion du domaine public maritime 7,9 millions XPF,
- les actions en faveur de l'écomobilité au sein de l'administration 6,0 millions XPF,
- le fonctionnement du logiciel VIRTUOZ pour le suivi et l'analyse de la consommation énergétique des bâtiments, 3,7 millions XPF,
- le fonds documentaire 1,0 million XPF,
- les frais d'actes sur terrains provinciaux 0,1 million XPF.

B.8 - FONCTION 1 - LA SECURITE ET L'ORDRE PUBLIC

Pour 2019, il est proposé **155 millions XPF** de crédits de paiement.

Cette enveloppe sera destinée aux missions de protection des personnes, de surveillance des bâtiments et de veille éducative, assurées par les communes de la province Sud ou la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM).

SECTION 3 - LES MOUVEMENTS FINANCIERS

Les mouvements financiers s'élèvent à **3,3 milliards XPF** répartis comme suit par rubrique :

RUBRIQUES	INV	FONC	TOTAL
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	2 097 000 000	494 700 000	2 591 700 000
LIGNE DE TRESORERIE		45 000 000	45 000 000
AUTRES MOUVEMENTS	134 500 000	584 500 000	719 000 000
	2 231 500 000	1 124 200 000	3 355 700 000

A. LE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Le remboursement en capital s'élève, pour 2019, à **2,097 milliards XPF** contre 1,887 milliard XPF en 2018 soit une hausse de 210 millions XPF (11%).

La charge des intérêts s'établit à **494,7 millions XPF** en baisse de 43,1 millions XPF par rapport à 2018 (-8%).

Ces crédits, d'un montant total de **2,591 milliards XPF**, comprennent les annuités suivantes :

- dette en place 2 568 millions XPF,
- prévision de mobilisation 2019 23 millions XPF.

	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE
DETTE EN PLACE	471 700 000	2 097 000 000	2 568 700 000
AFD (dont 3 Mdf de 2018 : 2,246 Mdf à 1,85% sur 15 ans & 753 MF à taux zéro)	267 000 000	1 251 000 000	1 518 000 000
BNC	13 600 000	135 000 000	148 600 000
CDC	91 600 000	340 000 000	431 600 000
CFFL	31 100 000	174 000 000	205 100 000
BCI (dont CAP BRED : 5,2 MF)	12 100 000	97 000 000	109 100 000
SGCB (dont SWAP de taux : 36,5 MF)	38 600 000	100 000 000	138 600 000
intérêts courus non échus (ICNE) ¹	2 700 000	0	2 700 000
provision pour variation de taux	15 000 000	0	15 000 000
PREVISION DE MOBILISATION 2019	23 000 000	0	23 000 000
3 Mdf à 1,85% sur 15 ans (vers. Estimé le 01-06 et 1ère échéance le 31-10)	23 000 000	0	23 000 000
TOTAL	494 700 000	2 097 000 000	2 591 700 000

¹ Contraction des ICNE 2018 (123,1 MF) moins ICNE 2019 (120,5 MF) soit environ 2,7 MF

B. LA LIGNE DE TRESORERIE

Pour 2019, les intérêts et commission de non-utilisation prévus au titre des lignes de trésorerie s'élèvent à **45 millions XPF**, contre 38 millions XPF en 2018 soit une hausse de 7 millions XPF (+18%) liés à l'augmentation des commissions bancaires et de la durée des tirages qui passent de 3 à 6 mois.

C. LES AUTRES MOUVEMENTS

Sont retenues principalement les opérations suivantes :

- 290,0 millions XPF en opérations non ventilées destinés à divers ajustements comptables dont notamment, les provisions pour créances irrécouvrables, litiges, frais d'actes et de contentieux, remboursement de trop-perçus à la Nouvelle-Calédonie, reclassements comptables et ajustements des opérations contractualisées ;
- 160,0 millions XPF au titre des frais de collecte des centimes additionnels à reverser à la Nouvelle-Calédonie ;
- 75,0 millions XPF d'admission en non-valeur de créances qui ne sont plus en mesure d'être recouvrées au terme des procédures habituelles appliquées par le trésorier de la collectivité ;
- 68,0 millions XPF de cautionnements versés au titre de la mise en œuvre du dispositif de contrainte financière prévu par le code de l'environnement (article 416-1) pour les exploitants de sites dont les pratiques environnementales ne sont pas conformes aux prescriptions de protection et de sauvegarde. Ces sommes sont, ensuite, reversées aux exploitants qui auront réalisé les travaux de mise en conformité.
- 43,6 millions XPF au titre du second versement d'une prise de participation dans le capital de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale « Société de Télévision Radio » (STR), exploitant la chaîne de télévision « Calédonia » (ex « NCTV ») ;
- 30,0 millions XPF au titre de dommages et intérêt éventuels à verser ;
- 21,9 millions XPF de remboursement de cautions versées par les bailleurs sociaux, dans le cadre de l'accès des familles dans les logements sociaux ;
- 21,5 millions XPF au titre d'annulations de titres émis à tort ;
- 5,0 millions XPF au titre de remises gracieuses ;
- 3,0 millions XPF au titre de l'indemnité de gestion du trésorier ;
- 1,0 million XPF de remboursement de cautions perçues au titre des locations de logements provinciaux.

CHAPITRE 3 – LES MOUVEMENTS D'ORDRE

A. LES AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements 2019 est estimée pour son montant net à **2,9 milliards XPF** et décomposée comme suit :

- 3,5 milliards XPF au titre de la dotation aux amortissements,
- 655 millions XPF au titre de la reprise des subventions d'équipements reçues.

La seconde inscription s'effectue en dépenses d'investissement et en recettes de fonctionnement et viennent en diminution des 3,5 milliards XPF d'amortissement.

B. LES RECLASSEMENTS COMPTABLES

3,5 milliards XPF sont prévus au titre des reclassements comptables suivants :

- les avances opérées dans le cadre des aides individuelles habitat social reclassées en subventions d'équipement 2,7 milliards XPF,
- les avances opérées dans le cadre des fonds de développement 535 millions XPF,
- les frais d'études et de recherche qui ont abouti à des travaux 350 millions XPF.

CHAPITRE 4 – L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement est constitué de l'ensemble des mouvements d'ordre qui permettent de financer les dépenses d'investissement à partir des ressources de fonctionnement.

L'autofinancement est constitué :

- d'une partie obligatoire avec la dotation aux amortissements des biens acquis, des subventions d'équipements versées et des frais d'étude et de recherche en faveur de tiers,
- d'une partie facultative avec le prélèvement sur l'excédent de recettes de fonctionnement affecté à la section d'investissement.

Pour 2019, l'autofinancement s'élève à **3,2 milliards XPF** comprenant le montant net de la dotation aux amortissements complété du prélèvement facultatif. La structure de financement du budget primitif 2019 se présente comme suit :

RECETTES	BP 2019		BP 2018		Var. BP/BP
	INV	FONC	INV	FONC	
RESSOURCES REELLES	5 613 172 183	47 452 185 979	4 665 846 734	45 884 279 706	5,0%
EMPRUNTS	2 900 000 000		4 400 000 000		-34,1%
AUTOFINANCEMENT	3 242 393 275		2 000 000 000		.
TOTAL	11 755 565 458	47 452 185 979	11 065 846 734	45 884 279 706	4,0%

DEPENSES	BP 2019		BP 2018		Var. BP/BP
	INV	FONC	INV	FONC	
INVESTISSEMENTS DIRECTS	9 524 065 458		9 105 846 734		4,6%
MVTS FINANCIERS	134 500 000	584 500 000	73 000 000		
DEPENSES DE GESTION		43 085 592 704		43 308 479 706	-0,5%
EMPRUNTS	2 097 000 000	539 700 000	1 887 000 000	575 800 000	7,1%
AUTOFINANCEMENT		3 242 393 275		2 000 000 000	62,1%
TOTAL	11 755 565 458	47 452 185 979	11 065 846 734	45 884 279 706	4,0%

Pour 2019, le niveau de l'épargne de gestion, de l'épargne brute et nette se présente comme suit :

		BP 2019	BP 2018
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	A	47 452 185 979	45 884 279 706
DEPENSES DE GESTION	B	43 670 092 704	43 308 479 706
EPARGNE DE GESTION	C (A-B)	3 782 093 275	2 575 800 000
Intérêts sur emprunts	D	539 700 000	575 800 000
EPARGNE BRUTE	E (C-D)	3 242 393 275	2 000 000 000
Taux		6,8%	4,4%
Remb. en capital des emprunts	F	2 097 000 000	1 887 000 000
EPARGNE NETTE	G (E-F)	1 145 393 275	113 000 000

TITRE II – LES AUTORISATIONS PLURIANNUELLES

Par délibération modifiée n° 10-2014/APS du 26 juin 2014, l'assemblée de province s'est dotée d'un règlement budgétaire et financier conforme aux dispositions de l'instruction M52 et valable pour la durée de la mandature.

Ce règlement budgétaire et financier définit notamment les règles de gestion applicable pour la gestion pluriannuelle et financière des crédits dans le cadre des autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE). Dans son titre 5, chapitre 2-E, il précise, qu'à chaque session budgétaire, un état récapitulatif des autorisations de programmes et d'engagement est joint en annexe des rapports de présentation des documents budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire et décision modificative).

Cette annexe présente les évolutions proposées en matière d'engagements pluriannuels avec notamment, les ouvertures, les ajustements et les clôtures d'AP et d'AE.

A ce titre, les ouvertures, ajustements et clôtures d'autorisations de programmes et d'engagement dans le cadre du présent budget primitif 2019 se présentent comme suit par programme :

CHAPITRE 1 - LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

→ Les ouvertures

PROG.	N° AP	LIBELLE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	DIR	CHAPITRE	OUVERTURE AP BP 2019
	07-2019-1	COLLEGE LOUISE MICHEL	DES	902	40 000 000
PROGRAMME 07 - COLLEGES PUBLICS					40 000 000
	46-2019-1	PARC DE DUMBEA	DJS	924081	60 000 000
PROGRAMME 46 - TRAVAUX POUR AUTRES TIERS					60 000 000
Total général					100 000 000

→ Les ajustements

PROG.	N° AP	LIBELLE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	DIR	CHAPITRE	MONTANT DE L'AP	AJUSTEMENT AP BP 2019	MONTANT DE L'AP AJUSTEE
	01-2013-2	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	DEPS	900	1 593 609 964	221 221 409	1 814 831 373
	01-2014-8	CONSTRUCTION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS	DEPS	900	2 921 960 740	-1 285 500 000	1 636 460 740
	01-2015-2	AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS	DEPS	900	390 000 000	-11 000 000	379 000 000
	01-2015-3	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS	DEPS	900	588 100 000	-760 640	587 339 360
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION					5 493 670 704	-1 076 039 231	4 417 631 473
	07-2006-7	COLLEGE 600 TUBAND	DES	902	1 538 485 878	-1 004 328	1 537 481 550
	07-2006-8	COLLEGE DE RIVIERE SALEE	DES	902	785 744 280	23 000 000	808 744 280
	07-2006-13	COLLEGE D'AUTEUIL	DES	902	1 747 128 381	-288 781	1 746 839 600
	07-2009-1	COLLEGE 300 YATE	DES	902	995 000 000	30 000 000	1 025 000 000
	07-2015-6	COLLEGES - ASSAINISSEMENT	DES	902	492 500 000	-18 000 000	474 500 000
	07-2016-3	ECONOMIE D'ENERGIE-COLLEGES	DES	902	454 120 000	38 000 000	492 120 000
	07-2016-4	COLLEGE FRANCIS CARCO 16-20	DES	902	136 000 000	-24 789 219	111 210 781
PROGRAMME 07 - COLLEGES PUBLICS					6 148 978 539	46 917 672	6 195 896 211
	11-2011-2	INTERNATS D'EXCELLENCE	DES	902	130 462 868	-20 000 000	110 462 868
	11-2016-1	INTERNAT DE BOURAIL	DES	902	95 000 000	3 000 000	98 000 000
	11-2016-2	INTERNAT LA FOA	DES	902	69 000 000	28 249 913	97 249 913
PROGRAMME 11 - INTERNATS					294 462 868	11 249 913	305 712 781
	13-2011-1	ANSE N'DU	DC	903	68 000 000	-9 136 573	58 863 427
	13-2013-2	PROTECTION DU PATRIMOINE BATI DE L'ILE DES PINS	DC	903	201 000 000	69 000 000	270 000 000
	13-2015-1	BATIMENTS CLASSES - AIDES A LA RESTRUCTURATION	DC	903	100 000 000	5 000 000	105 000 000
PROGRAMME 13 - PATRIMOINE					369 000 000	64 863 427	433 863 427
	15-2015-4	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES SITES SPORTIFS	DEPS	903	134 000 000	28 451 857	162 451 857
PROGRAMME 15 - SPORTS					134 000 000	28 451 857	162 451 857
	16-2015-2	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES SITES DE LOISIRS	DEPS	903	99 422 530	-39 295 240	60 127 290
PROGRAMME 16 - JEUNESSE					99 422 530	-39 295 240	60 127 290
	18-2006-1	HABITAT SOCIAL	DL	905	30 571 584 926	375 000 000	30 946 584 926
	18-2013-2	HABITAT - AIDES GROUPEES	DL	905	467 813 260	3 054 985	470 868 245
	18-2014-1	HABITAT - AIDES GROUPEES HCD - PROG 2014	DL	905	258 566 200	-77 997 200	180 569 000
	18-2015-1	HABITAT - AIDES GROUPEES HCD - PROG 2015	DL	905	178 095 271	-93 000 000	85 095 271
	18-2017-2	HABITAT - AIDES GROUPEES	DL	905	3 289 185 624	262 069 937	3 551 255 561
PROGRAMME 18 - HABITAT SOCIAL					34 765 245 281	469 127 722	35 234 373 003
	19-2015-2	CONSTRUCTION-EXTENSION ET EQUIPEMENT DES FOYERS	DEPS	905	666 000 000	-31 764 644	634 235 356
PROGRAMME 19 - MEDICO-SOCIAL					666 000 000	-31 764 644	634 235 356
	20-2015-2	CONSTRUCTION-EXTENSION ET EQUIPEMENT DES MAISONS DE SANTE	DEPS	904	1 138 200 000	77 162 793	1 215 362 793
	20-2017-1	EQUIPEMENTS MEDICAUX 2017-2020	DASS	904	100 000 000	25 000 000	125 000 000
PROGRAMME 20 - SANTE PUBLIQUE					1 238 200 000	102 162 793	1 340 362 793

PROG.	N° AP	LIBELLE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	DIR	CHAPITRE	MONTANT DE L'AP	AJUSTEMENT AP BP 2019	MONTANT DE L'AP AJUSTEE
	21-2010-1	AMELIORATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION EN ENTREE DE VILLE DE NOUMEA	DEPS	908	2 827 915 568	-1 380 040	2 826 535 528
	21-2015-1	FIABILISATION ET SECURISATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES	DEPS	908	15 180 599 164	-481 795 375	14 698 803 789
	21-2015-3	AMENAGEMENT ROUTES PRINCIPALES RURALES	DEPS	908	398 000 000	-24 000 000	374 000 000
	21-2015-4	AMENAGEMENT ROUTES EXPRESS	DEPS	908	1 860 000 000	196 826 760	2 056 826 760
PROGRAMME 21 - RESEAU ROUTIER					20 266 514 732	-310 348 655	19 956 166 077
	22-2015-2	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES AERIENNES	DEPS	908	518 733 600	-8 288 391	510 445 209
PROGRAMME 22 - INFRA & TRSPRT - AERIEN					518 733 600	-8 288 391	510 445 209
	23-2018-1	COURS D'EAU-PROGRAMME PROVINCIAL	DDR	907	100 000 000	-25 000 000	75 000 000
PROGRAMME 23 - COURS D'EAU					100 000 000	-25 000 000	75 000 000
	24-2015-2	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES MARITIMES	DEPS	908	865 865 661	80 875 706	946 741 367
PROGRAMME 24 - INFRA & TRSPRT - MARITIME					865 865 661	80 875 706	946 741 367
	25-2015-8	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES PARCS PROVINCIAUX	DEPS	907	369 610 754	59 812 022	429 422 776
	25-2016-4	CONSERVATION ET GESTION DE LA BIODIVERSITE	DENV	907	150 445 237	-43 595 000	106 850 237
PROGRAMME 25 - ENVIRONNEMENT					520 055 991	16 217 022	536 273 013
	29-2015-2	HYDRAULIQUE AGRICOLE	DDR	907	448 052 568	60 000 000	508 052 568
	29-2017-1	HYDRAULIQUE AGRICOLE	DDR	907	1 800 000 000	-800 000 000	1 000 000 000
PROGRAMME 29 - AMENAGEMENT RURAL					2 248 052 568	-740 000 000	1 508 052 568
	34-2015-1	CASE MARITIME - MISE EN ŒUVRE PPAP	DDR	909	479 389 548	60 000 000	539 389 548
	34-2015-4	CASE - INDUSTRIE & COMMERCE	DEFE	909	518 755 728	100 000 000	618 755 728
	34-2015-5	CASE - TOURISME	DEFE	909	341 265 261	70 000 000	411 265 261
	34-2016-2	PLAN DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTE	DEFE	909	99 319 800	-5 700 000	93 619 800
	34-2017-1	DISPOSITIF DE SOUTIEN PPAP 2017-2021	DDR	909	1 258 676 731	500 000 000	1 758 676 731
PROGRAMME 34 - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT					2 697 407 068	724 300 000	3 421 707 068
	38-2015-1	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES SITES TOURISTIQUES	DEPS	909	652 102 368	50 000 000	702 102 368
PROGRAMME 38 - TOURISME					652 102 368	50 000 000	702 102 368
	40-2015-3	STATION AQUACOLE DE ST-VINCENT	DDR	909	50 000 000	-20 000 000	30 000 000
	40-2018-1	BIOFABRIQUE DE PORT-LAGUERRE	DEPS	909	35 000 000	55 800 000	90 800 000
PROGRAMME 40 - STATIONS PROVINCIALES					85 000 000	35 800 000	120 800 000
	45-2006-13	COMMUNES - OPERATIONS DU CPEC	DENV	907	1 368 602 734	-146 628	1 368 456 106
	45-2006-20	CONTRAT D'AGGLOMERATION	DENV	907	1 368 275 286	-1 943 348	1 366 331 938
	45-2006-23	INTERNET A L'ECOLE	DES	924011	1 094 041 464	430 000 000	1 524 041 464
	45-2006-25	INVESTISSEMENTS COMMUNAUX	DC	903	343 811 347	-13 000 000	330 811 347
	45-2011-2	COMMUNES - OPERATIONS DU CD	DEPS	908	365 000 000	-90 884 582	274 115 418
	45-2012-3	TRANSPORT ET COMMUNICATION - CONTRIBUTIONS	DEPS	908	2 036 418 411	-1 508 390	2 034 910 021
	45-2012-24	COLLEGE FAYARD-INSTALLATIONS SPORTIVES	DES	924043	40 000 000	-6 768 013	33 231 987
	45-2012-25	EXTENSION DES PISTES DE TINA	DJS	924037	70 000 000	6 000 000	76 000 000
	45-2013-3	CONDUITE D'OPERATIONS POUR LE COMPTE DES COMMUNES	DENV	924052	59 827 320	-5 395 320	54 432 000
	45-2017-1	CA-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	DDR	907	734 258 500	76 254 000	810 512 500
	45-2017-2	CA-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	DEPS	907	471 750 000	38 400 000	510 150 000
	45-2017-6	CA-ENSEIGNEMENT	DES	902	120 000 000	127 500 000	247 500 000
	45-2017-7	CA-TRANSPORT ET COMMUNICATION	DEPS	908	387 500 000	-104 400 000	283 100 000
	45-2017-9	CA-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	DJS	903	191 700 000	-31 912 500	159 787 500
	45-2017-10	CPEC-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	DEPS	907	117 000 000	-40 000 000	77 000 000
	45-2017-19	YATE-ROUTES MUNICIPALES 10 & 12	DEPS	924079	570 000 000	130 000 000	700 000 000
	45-2017-20	MD-ROUTE MUNICIPALE 15	DEPS	924080	70 000 000	-37 788 719	32 211 281
	45-2017-22	ADEME-ACCORD CADRE 2017-2021	DENV	907	325 000 000	30 000 000	355 000 000
PROGRAMME 45 - EQUIPEMENT COMMUNAL					9 733 185 062	504 406 500	10 237 591 562
	46-2014-2	COURS D'EAU-APICAN	DDR	924022	300 000 000	-100 000 000	200 000 000
PROGRAMME 46 - TRAVAUX POUR AUTRES TIERS					300 000 000	-100 000 000	200 000 000
Total général					87 195 896 972	-196 363 549	86 999 533 423

→ Les clôtures

PROG.	N° AP	LIBELLE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	DIR	CHAPITRE	MONTANT DE L'AP	AJUSTEMENT AP - BP19	MONTANT DE L'AP AJUSTEE
	07-2006-21	COLLEGE PAITA NORD	DES	902	1 883 240 012		1 883 240 012
PROGRAMME 07 - COLLEGES PUBLICS					1 883 240 012		1 883 240 012
	19-2012-2	FOYER DE L'ENFANCE ET MAISON DE SANTE DE KOUTIO	DASS	905	67 591 637	-15 000 000	52 591 637
	19-2017-1	FOYER D'URGENCE - MASSABIELLE	DL	905	100 000 000	-100 000 000	0
PROGRAMME 19 - MEDICO-SOCIAL					167 591 637	-115 000 000	52 591 637
	45-2006-16	CONTRAT D'AGGLOMERATION	DASS	905	30 230 000		30 230 000
	45-2017-17	PARC DE DUMBEA	DJS	903	60 000 000	-60 000 000	0
PROGRAMME 45 - EQUIPEMENT COMMUNAL					90 230 000	-60 000 000	30 230 000
	46-2012-3	REHABILITATION DES RETENUES COLLINAIRES	DDR	924030	1 308 356		1 308 356
PROGRAMME 46 - TRAVAUX POUR AUTRES TIERS					1 308 356		1 308 356
Total général					2 142 370 005	-175 000 000	1 967 370 005

CHAPITRE 2 - LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

→ Les ouvertures

PROG.	N° AE	LIBELLE DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT	DIR	CHAPITRE	OUVERTURE AE BP 2019
	01-2019-1	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU CAPS	DJA	930	180 000 000
	01-2019-2	LIGNES SPECIALISEES (TELECOMMUNICATIONS)	DSI	930	200 000 000
	01-2019-3	MAINTENANCE INFORMATIQUE	DSI	930	355 000 000
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION					735 000 000
	13-2019-1	MOIS DU PATRIMOINE	DC	933	12 300 000
PROGRAMME 13 - PATRIMOINE					12 300 000
	14-2019-1	ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES COMMUNE DE BOULOUPARIS	DC	933	3 825 000
	14-2019-2	ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES COMMUNE DE THIO	DC	933	4 005 000
	14-2019-3	CALEDONIA - FONCTIONNEMENT	DC	933	500 000 000
PROGRAMME 14 - CULTURE					507 830 000
	17-2019-1	AIDE MEDICALE - CHANGES ET ALESES POUR ADULTES	DASS	935	264 894 000
	17-2019-2	AIDE MEDICALE - APPAREILLAGE	DASS	935	230 000 000
	17-2019-3	AIDE MEDICALE - LABORATOIRE	DASS	935	300 000 000
PROGRAMME 17 - AIDE MEDICALE					794 894 000
	20-2019-1	PHARMACIE - MEDICAMENTS ET VACCINS	DASS	934	262 000 000
PROGRAMME 20 - SANTE PUBLIQUE					262 000 000
	22-2019-1	INFRASTRUCTURE ET TRANSPORT - AERIEN	DFA	938	460 000 000
PROGRAMME 22 - INFRA & TRSPRT - AERIEN					460 000 000
	25-2019-1	PARCS ET AIRES AMENAGEES - ENTRETIEN ET REPARATION	DENV	937	290 250 000
	25-2019-2	DELEGATION DIMENC	DENV	937	217 000 000
	25-2019-3	CONTRÔLE ESPACES ENVAHISSANTES	DENV	937	28 500 000
PROGRAMME 25 - ENVIRONNEMENT					535 750 000
	38-2019-1	POINTS I DE DROIT PRIVE 2019-2023	DEFE	939	310 000 000
PROGRAMME 38 - TOURISME					310 000 000
	39-2019-1	INTERCLUSTER 2019-2021	DEFE	939	15 000 000
	39-2019-2	CLUSTER SUBSTANCES NATURELLES	DEFE	939	15 000 000
	39-2019-3	CLUSTER DECHETS ORGANIQUES	DEFE	939	15 000 000
	39-2019-4	ADECAL-TECHNOPOLE 17-21	DDR	939	456 000 000
PROGRAMME 39 - EXPANSION GENERALE					501 000 000
	41-2019-1	AGENCE RURALE-FILIERE BOIS 2019-2021	DDR	937	45 000 000
PROGRAMME 41 - DEVELOPPEMENT FORESTIER					45 000 000
Total général					4 163 774 000

→ Les ajustements

PROG.	N° AE	LIBELLE DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT	DIR	CHAPITRE	MONTANT DE L'AE	AJUSTEMENT AE - BP 2019	MONTANT DE L'AE AJUSTEE
	01-2014-5	OPERATIONS DE SECURITE	SGPS	931	845 000 000	156 500 000	1 001 500 000
	01-2017-1	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET SERVICES	DFA	930	225 000 000	45 000 000	270 000 000
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION					1 070 000 000	201 500 000	1 271 500 000
	09-2015-1	DOTATION ENSEIGNEMENT PRIVE 2015-2019	DES	932	6 800 000 000	50 000 000	6 850 000 000
PROGRAMME 09 - ENSEIGNEMENT PRIVE					6 800 000 000	50 000 000	6 850 000 000
	11-2017-1	CD17.21-INTERNATS D'EXCELLENCE	DES	932	130 000 000	-18 000 000	112 000 000
PROGRAMME 11 - INTERNATS					130 000 000	-18 000 000	112 000 000
	12-2012-1	INTERNET A L'ECOLE ODI3	DES	932	1 278 000 000	900 000 000	2 178 000 000
	12-2017-1	ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	DES	932	750 000 000	-27 000 000	723 000 000
	12-2017-2	CA-ENSEIGNEMENT	DES	932	45 000 000	36 000 000	81 000 000
PROGRAMME 12 - VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE					2 073 000 000	909 000 000	2 982 000 000
	13-2014-1	MUSEE MARITIME	DC	933	72 000 000	-3 000 000	69 000 000
	13-2014-2	ASSOCIATION MARGUERITE	DC	933	100 000 000	13 000 000	113 000 000
	13-2014-3	INSTITUT D'ARCHEOLOGIE DE NC ET DU PACIFIQUE	DC	933	108 000 000	18 000 000	126 000 000
	13-2016-2	MUSEE MINE DE THIO	DC	933	4 125 000	1 250 000	5 375 000
PROGRAMME 13 - PATRIMOINE					284 125 000	29 250 000	313 375 000
	14-2014-1	THEATRE DE L'ILE	DC	933	130 000 000	-5 000 000	125 000 000
	14-2016-1	BIBLIOTHEQUE BERHEIM	DC	933	114 000 000	13 000 000	127 000 000
	14-2016-2	ECOLE DE CIRQUE DE NOUVELLE CALEDONIE	DC	933	20 100 000	2 610 000	22 710 000
	14-2016-3	ASSOCIATION LE CHAPITO	DC	933	22 500 000	6 600 000	29 100 000
	14-2016-4	ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES COMMUNE DE BOURAIL	DC	933	9 000 000	1 500 000	10 500 000
	14-2018-1	BOURSES ETUDES ARTISTIQUES	DC	933	39 000 000	-14 000 000	25 000 000
	14-2018-2	ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES COMMUNE DE LA FOA	DC	933	4 800 000	-800 000	4 000 000
PROGRAMME 14 - CULTURE					339 400 000	3 910 000	343 310 000
	16-2017-2	CA-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	DJS	933	493 387 500	-44 867 384	448 520 116
PROGRAMME 16 - JEUNESSE					493 387 500	-44 867 384	448 520 116
	18-2018-1	GESTION DES AIDES INDIVIDUELLES A L'HABITAT	DL	935	115 000 000	-24 146 250	90 853 750
PROGRAMME 18 - HABITAT SOCIAL					115 000 000	-24 146 250	90 853 750
	20-2012-2	STOCK DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET D'HYGIENE	DASS	934	662 065 758	-22 263 123	639 802 635
PROGRAMME 20 - SANTE PUBLIQUE					662 065 758	-22 263 123	639 802 635

PROG.	N° AE	LIBELLE DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT	DIR	CHAPITRE	MONTANT DE L'AE	AJUSTEMENT AE - BP 2019	MONTANT DE L'AE AJUSTEE
	25-2011-3	ADEME-ACCORD CADRE 2011-2015 - INTERVENTIONS	DENV	937	57 500 000	-17 651 792	39 848 208
	25-2011-4	ADEME-ACCORD CADRE 2011-2015 - SUBVENTIONS	DENV	937	170 499 656	50 070 459	220 570 115
	25-2015-7	AQUARIUM-ETUDES	DENV	937	3 520 000	4 000 000	7 520 000
	25-2015-9	SYNDICAT MIXTE DES GRANDES FOUGERES	DENV	937	321 452 000	257 048 000	578 500 000
	25-2015-12	CENTRE D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT	DENV	937	44 000 000	40 400 000	84 400 000
	25-2016-1	COMITE ZONE COTIERE OUEST	DENV	937	26 500 000	39 500 000	66 000 000
	25-2017-2	MAINTENANCE CONDUITE DEVA	DDR	937	30 000 000	36 000 000	66 000 000
	25-2018-5	PLAN ACTION DUGONG ET SUIVI PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE	DENV	937	3 000 000	11 500 000	14 500 000
PROGRAMME 25 - ENVIRONNEMENT					656 471 656	420 866 667	1 077 338 323
	33-2017-4	CHANTIERS D'INSERTION	DEFE	936	500 000 000	45 000 000	545 000 000
PROGRAMME 33 - INSERTION					500 000 000	45 000 000	545 000 000
	35-2016-1	SUBVENTION D'EXPLOITATION AUX PECHEURS PROFESSIONNELS COTIERS 2016-2018	DDR	939	150 000 000	50 000 000	200 000 000
	35-2017-2	ADECAL-TECHNOPOLE RESSOURCES MARINES	DDR	939	150 000 000	-52 000 000	98 000 000
PROGRAMME 35 - PECHE ET AQUACULTURE					300 000 000	-2 000 000	298 000 000
	37-2015-1	ERPA-AGRICULTURE 2015-2019	DDR	939	400 000 000	-100 000 000	300 000 000
	37-2015-2	AIDE A LA LOCATION DE TERRE AGRICOLES 2015-2019	DDR	939	90 000 000	-60 000 000	30 000 000
	37-2016-4	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-CALÉDONIE	DDR	939	600 000 000	100 000 000	700 000 000
	37-2017-2	ADECAL TECHNOPOLE RESSOURCES TERRESTRES 2017-2021	DDR	939	650 000 000	-497 800 000	152 200 000
	37-2017-5	AIDE A LA CONVERSION	DDR	939	20 000 000	-10 000 000	10 000 000
PROGRAMME 37 - AGRICULTURE					1 760 000 000	-567 800 000	1 192 200 000
	38-2014-1	POINTS I DE DROIT PRIVE 2014-2018	DEFE	939	460 000 000	-57 617 048	402 382 952
	38-2015-2	AQUARIUM DES LAGONS	DENV	939	320 000 000	132 000 000	452 000 000
PROGRAMME 38 - TOURISME					780 000 000	74 382 952	854 382 952
	39-2013-1	CREA JEUNES	DEFE	939	50 000 000	14 000 000	64 000 000
	39-2013-3	DOM-CREATION	DEFE	939	43 250 000	14 700 000	57 950 000
	39-2017-8	CAP AGRO ALIMENTAIRE FONCTIONNEMENT	DEFE	939	18 900 000	2 400 000	21 300 000
PROGRAMME 39 - EXPANSION GENERALE					112 150 000	31 100 000	143 250 000
	40-2014-1	SUIVI VETERINAIRE DE LA STATION ZOOTECHNIQUE	DDR	939	18 000 000	10 000 000	28 000 000
PROGRAMME 40 - STATIONS PROVINCIALES					18 000 000	10 000 000	28 000 000
	41-2012-1	PLANTS FORESTIERS	DDR	937	70 000 000	-5 000 000	65 000 000
	41-2013-1	SAEM SUD FORET-PROJET PILOTE	DDR	937	1 048 120 470	141 879 530	1 190 000 000
PROGRAMME 41 - DEVELOPPEMENT FORESTIER					1 118 120 470	136 879 530	1 255 000 000
Total général					17 211 720 384	1 232 812 392	18 444 532 776

→ Les clôtures

PROG.	N° AE	LIBELLE DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT	DIR	CHAPITRE	MONTANT DE L'AE	AJUSTEMENT AE - BP 2019	MONTANT DE L'AE AJUSTEE
	13-2013-3	MUSEE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE	DC	933	122 000 000	-24 735 906	97 264 094
PROGRAMME 13 - PATRIMOINE					122 000 000	-24 735 906	97 264 094
	22-2014-1	AEROPORT IDP - SERVICES METEOROLOGIQUES 2014-2016	DFA	938	5 349 531		5 349 531
PROGRAMME 22 - INFRA & TRSPRT - AERIEN					5 349 531		5 349 531
	23-2017-1	ENTRETIEN LA COULEE	DDR	937	50 000 000	-50 000 000	0
PROGRAMME 23 - COURS D'EAU					50 000 000	-50 000 000	0
Total général					177 349 531	-74 735 906	102 613 625

TITRE III – LES PROPOSITIONS DE VOTE PAR CHAPITRE

Conformément aux dispositions de la délibération N° 11-2011/APS du 26 mai 2011, l'assemblée de province Sud a opté pour un vote par fonction de son budget élaboré sous le régime de l'instruction M.52.

En application de cette modalité de vote par fonction, les chapitres et articles seront donc définis par référence à la liste des chapitres votés par fonction tels qu'annexées à l'arrêté ministériel modifié du 22 avril 2011 portant expérimentation de la M 52 en Nouvelle-Calédonie.

Ainsi, conformément à l'instruction comptable M52 en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012, il vous est d'abord proposé une présentation de la balance générale du budget et ensuite, une présentation des mesures nouvelles par chapitre M52.

CHAPITRE 1 – LA BALANCE GENERALE DU BUDGET

Le projet de budget primitif 2019 s'élève donc à **64,072 milliards XPF** décomposés comme suit :

- 15,965 milliards XPF en section d'investissement ;
- 48,107 milliards XPF en section de fonctionnement.

En mouvements réels, les dépenses s'élèvent à **55,965 milliards XPF** dont 11,755 milliards XPF en section d'investissement et 44,210 milliards XPF en fonctionnement.

Chapitre - libellé chapitre	RECETTE		Total RECETTE	DEPENSE		Total DEPENSE
	INV	FONC		INV	FONC	
900-ADMINISTRATION GENERALE	46 795 000		46 795 000	1 248 901 608		1 248 901 608
901-SECURITE ET ORDRE PUBLIC				6 000 000		6 000 000
902-ENSEIGNEMENT	1 121 154 983		1 121 154 983	1 201 467 252		1 201 467 252
903-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	96 060 000		96 060 000	594 626 104		594 626 104
904-SANTE	38 625 000		38 625 000	164 750 000		164 750 000
905-PROTECTION ET ACTION SOCIALE	976 421 047		976 421 047	1 411 651 158		1 411 651 158
906-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE				2 000 000		2 000 000
907-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	148 161 090		148 161 090	1 627 054 501		1 627 054 501
908-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	537 747 063		537 747 063	2 271 401 983		2 271 401 983
909-ECONOMIE	185 880 000		185 880 000	810 400 000		810 400 000
922-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 859 328 000		1 859 328 000			
923-DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	2 969 000 000		2 969 000 000	2 187 900 000		2 187 900 000
924011-CI/CS-INTERNET A L'ECOLE				55 000 000		55 000 000
924022-ENTRETIEN DES COURS D'EAU	11 000 000		11 000 000	20 000 000		20 000 000
924027-REHABILITATION DES SITES DEGRADEES				15 500 000		15 500 000
924037-EXTENSION DES PISTES DE TINA				7 000 000		7 000 000
924073-BOUCLES DE TINA				1 800 000		1 800 000
924078-CS-ROUTES COMMUNALES DE LA FOA				22 112 852		22 112 852
924079-YATE-RM10 & RM13				100 000 000		100 000 000
924081-PARC DE DUMBEA				8 000 000		8 000 000
925-OPERATIONS PATRIMONIALES (OPERATION D'ORDRE DEP ET REC)	3 555 000 000		3 555 000 000	3 555 000 000		3 555 000 000
326-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (OPERATIONS D'ORDRE EN DEPENSES ET RECETTES)	3 550 000 000		3 550 000 000	655 000 000		655 000 000
951-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)	347 393 275		347 393 275			
954-PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)	523 000 000		523 000 000			
INVESTISSEMENT	15 965 565 458		15 965 565 458	15 965 565 458		15 965 565 458
930-ADMINISTRATION GENERALE		308 030 000	308 030 000	5 162 777 739		5 162 777 739
931-SECURITE ET ORDRE PUBLIC				155 000 000		155 000 000
932-ENSEIGNEMENT		320 121 410	320 121 410	14 584 717 120		14 584 717 120
933-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS		72 750 000	72 750 000	1 678 387 500		1 678 387 500
934-SANTE		151 000 000	151 000 000	3 474 689 040		3 474 689 040
935-PROTECTION ET ACTION SOCIALE		2 011 000 000	2 011 000 000	8 878 590 102		8 878 590 102
936-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE		553 750 000	553 750 000	1 668 840 997		1 668 840 997
937-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT		214 778 605	214 778 605	1 863 958 760		1 863 958 760
938-TRANSPORTS ET COMMUNICATION		230 495 964	230 495 964	2 546 595 200		2 546 595 200
939-ECONOMIE		45 700 000	45 700 000	3 496 536 246		3 496 536 246
940-IMPOTS DIRECTES		1 300 000 000	1 300 000 000	29 000 000		29 000 000
941-AUTRES IMPOTS ET TAXES		6 401 000 000	6 401 000 000	131 000 000		131 000 000
942-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		35 773 560 000	35 773 560 000			
943-OPERATIONS FINANCIERES		70 000 000	70 000 000	539 700 000		539 700 000
346-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (OPERATIONS D'ORDRE EN DEPENSES ET RECETTES)		655 000 000	655 000 000	3 550 000 000		3 550 000 000
953-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)				347 393 275		347 393 275
FONCTIONNEMENT		48 107 185 979	48 107 185 979	48 107 185 979		48 107 185 979
TOTAL	15 965 565 458	48 107 185 979	64 072 751 437	15 965 565 458	48 107 185 979	64 072 751 437

CHAPITRE 2 - LE DETAIL PAR CHAPITRE

Conformément à la nomenclature M52, il vous est proposé une présentation des mesures nouvelles par chapitre.

Au sein de chaque chapitre, les propositions de crédits sont listées par nature, programme, opérations et référence d'AP ou d'AE afin de permettre une meilleure lisibilité des actions provinciales.

SECTION D'INVESTISSEMENT

900-ADMINISTRATION GENERALE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00047	LOGEMENTS	-	0	400 000	0	250 000
	06D00067	IMMEUBLE ARTILLERIE	01-2014-8	0	0	0	201 483
	06D00169	BATIMENTS PROVINCIAUX	-	0	3 000 000	0	4 000 000
	06D00205	HELICOPTERE	-	0	6 000 000	0	7 000 000
	06D00299	CARTOGRAPHIE	-	3 000 000	100 000	3 000 000	100 000
			01-2016-1	0	15 000 000	0	15 000 000
			01-2018-1	0	11 500 000	0	18 000 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	500 000	0	1 500 000
			01-2016-5	0	110 000 000	0	140 000 000
	06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	-	0	7 100 000	0	7 590 000
	12D04335	POLE TECHNIQUE	01-2014-8	0	9 500 000	0	0
	15D05098	AMELIORATION CONCEPTION ENERGETIQUE	01-2013-2	0	125 900 000	0	20 000 000
	15D05099	BAT PROV-GROSSES REPARAT° ET AMENAGEMENT	01-2013-2	0	133 740 000	0	125 000 000
	15D05100	NEA-HPS AMGT HALL ET TERRASSE	01-2013-2	0	0	0	100 000
	15D05110	LOGEMENTS-DIVERS AMENAG & GROS ENTRETIEN	01-2015-2	0	24 000 000	0	40 000 000
	15D05111	INFORMATIQUE	01-2015-1	0	247 200 000	0	233 800 000
	15D05112	THIO-LOGEMENTS COLLECTIFS	01-2015-3	0	0	0	250 000
	15D05192	ETUDES PRE-PROGRAMMES	-	0	9 000 000	0	5 000 000
	16D05395	IDP-LOGEMENTS	01-2015-3	0	0	0	5 000 000
	17D05786	CREANCES SUR CESSIONS BIENS IMMOBILIERS	-	35 360 000	0	38 981 925	0
	18D05920	YATE-LOGEMENTS	01-2015-3	0	0	0	10 000 000
	18D05922	PTA-ANTENNE DEFE	01-2014-8	0	32 000 000	0	4 000 000
	18D05947	PARTICIPATION CAPITAL CALEDONIA	01-2018-2	0	43 600 000	0	0
	19D05961	ECOMOBILITE	-	8 435 000	0	0	0
Programme 01-ADMINISTRATION				46 795 000	778 540 000	41 981 925	636 791 483
	12D03739	COMMUNICATION-INFORMATION	-	0	1 500 000	0	300 000
Programme 02-INSTITUTIONS				0	1 500 000	0	300 000
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	-	0	416 861 608	0	332 559 821
			45-2017-23	0	52 000 000	0	68 000 000
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				0	468 861 608	0	400 559 821
Total général				46 795 000	1 248 901 608	41 981 925	1 037 651 304

901-SECURITE ET ORDRE PUBLIC

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019	BP 2018
				DEPENSE	DEPENSE
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	-	6 000 000	0
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				6 000 000	0
Total général				6 000 000	0

902-ENSEIGNEMENT

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00169	BATIMENTS PROVINCIAUX	-	0	3 000 000	0	3 000 000
	06D00406	PRETS ETUDIANTS	-	0	0	0	5 000 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	3 000 000	0	8 000 000
	06D00018	DGE - COLLEGE	-	1 025 000 000	0	1 077 000 000	0
	06D00037	DOTATION GLOBALE - COLLEGES PUBLICS	-	0	136 500 000	0	185 000 000
	06D00073	TOUS COLLEGES	07-2006-1	0	120 000 000	0	120 000 000
	06D00086	COLLEGE BAUDOUX	07-2006-9	0	3 600 000	0	1 400 000
	06D00097	COLLEGE D'AUTEUIL	07-2017-3	0	0	0	1 000 000
	06D00110	COLLEGE DE BOULARI	07-2017-1	0	8 100 000	0	21 000 000
	06D00166	COLLEGE DE MAGENTA	07-2006-4	0	0	0	150 000
	06D00191	COLLEGE DE RIVIERE-SALEE	07-2006-8	0	89 500 000	0	64 000 000
	06D00225	COLLEGE MARIOTTI	07-2006-19	0	100 000	0	12 550 000
	07D00884	COLLEGE DUMBEA SUR MER-1	07-2007-1	0	6 000 000	0	6 000 000
	08D01426	COLLEGES-DESAMIANTAGE	07-2008-1	0	2 000 000	0	19 650 000
	08D01427	COLLEGES-CABLAGE INFORMATIQUE	07-2008-2	0	50 000 000	0	25 000 000
	09D02074	COLLEGE 300 YATE	07-2009-1	0	9 500 000	0	0
	12D03724	COLLEGE APOGOTTI	07-2012-1	0	10 000 000	0	400 000 000
	14D04842	COLLEGES-MATERIELS ET EQUIPEM.NUMERIQUES	-	9 182 578	0	6 000 000	0
			07-2008-2	0	193 000 000	0	145 000 000
	15D05094	COLLEGE LOUISE MICHEL - PAITA	07-2019-1	0	31 300 000	0	0
	15D05185	COLLEGES - ASSAINISSEMENT	07-2015-6	0	56 700 000	0	56 000 000
	16D05399	COLLEGE MARIOTTI 16-20	07-2016-1	0	7 150 000	0	15 000 000
	16D05400	ECONOMIE D'ENERGIE-COLLEGES	-	32 559 905	0	57 488 019	0
			07-2016-3	0	114 000 000	0	150 000 000
	16D05401	COLLEGE DE MAGENTA	07-2016-2	0	0	0	700 000
	16D05402	COLLEGE FRANCIS CARCO 16-20	07-2016-4	0	30 200 000	0	31 000 000
	16D05405	COLLEGE BAUDOUX 16-20	07-2016-5	0	1 000 000	0	24 000 000
	16D05428	COLLEGE DE THIO	07-2016-6	0	88 300 000	0	0
Programme 07-COLLEGES PUBLICS				1 066 742 483	956 950 000	1 140 488 019	1 277 450 000
	06D00466	MISE AUX NORMES & RENOVATION BATIMENTS	-	54 412 500	0	0	0
			09-2017-1	0	72 550 000	0	59 600 000
Programme 09-ENSEIGNEMENT PRIVE				54 412 500	72 550 000	0	59 600 000
	17D05775	UNC-ANTENNE DU NORD	10-2017-4	0	6 872 222	0	0
Programme 10-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR				0	6 872 222	0	0
	11D03150	TOUS INTERNATS	11-2011-1	0	24 500 000	0	20 000 000
	16D05403	INTERNAT DE BOURAIL	11-2016-1	0	45 000 000	0	45 000 000
	16D05404	INTERNAT DE LA FOA	11-2016-2	0	85 000 000	0	2 000 000
Programme 11-INTERNATS				0	154 500 000	0	67 000 000
	18D05918	INNOV' ECOLES	-	0	500 000	0	0
Programme 12-VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE				0	500 000	0	0
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	-	0	3 000 000	0	4 069 000
	17D05685	CA-EQUIPEMENTS SCOLAIRES	45-2017-6	0	4 095 030	0	67 500 000
	18D05917	INNOV' ECOLES	-	0	0	0	5 000 000
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				0	7 095 030	0	76 569 000
Total général				1 121 154 983	1 201 467 252	1 140 488 019	1 488 619 000

903-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	-		0	200 000	0	200 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	200 000	0	200 000
06D00051	NEA-BOULANGERIE DE NOUVILLE	-		0	5 500 000	0	8 500 000
06D00057	PAT BATI-CHATEAU HAGEN	-		0	2 030 000	0	2 500 000
			13-2006-3	0	25 500 000	0	12 500 000
07D00601	PAT BATI-CHS DE NOUVILLE	-		0	0	0	1 500 000
08D01310	PAT BATI-CONSERVATION & SAUVEGARDE	-		0	20 000 000	0	24 600 000
			13-2015-1	0	19 000 000	0	25 000 000
11D03512	COLLECTIONS PROVINCIALES	-		0	14 000 000	0	0
			13-2017-2	0	2 500 000	0	2 000 000
12D04355	PAT BATI-PROTECTION-ILE DES PINS	-		70 560 000	0	33 600 000	0
			13-2013-2	0	141 000 000	0	40 000 000
13D04436	PAT BATI-VALORISA. MONUMENT HIST.	-		0	2 000 000	0	0
15D05128	NEA-KO WE KARA	-		0	26 000 000	0	6 000 000
15D05187	NEA-CHATEAU HAGEN	-		0	30 700 000	0	0
17D05675	PAT ARCHEO-CARTE ARCHEOLOGIQUE	-		0	2 000 000	0	7 800 000
18D05919	RESTAURATION BATIMENTS PROVINCIAUX	-		0	39 500 000	0	33 000 000
			13-2018-1	0	39 500 000	0	33 000 000
Programme 13-PATRIMOINE				70 560 000	329 730 000	33 600 000	163 400 000
13D04213	RESTRUCTURATION DE LA FOL	-		25 500 000	0	68 000 000	0
			14-2013-1	0	60 000 000	0	160 000 000
16D05427	AIDES PROD AUDIOVIS ET CINEMATOGRAPHIQUE	-		0	40 000 000	0	40 000 000
17D05694	ECOLE D'ART EN PROVINCE NORD	-		0	0	0	12 000 000
			14-2017-1	0	0	0	12 000 000
Programme 14-CULTURE				25 500 000	100 000 000	68 000 000	212 000 000
06D00153	ACTIONS SPORTS - GLOBALISEES	-		0	1 800 000	0	1 800 000
10D02856	LES BOUCLES DE NETCHA	-		0	500 000	0	500 000
11D03655	EQUIPEMENTS SPORTIFS POUR TIERS	-		0	16 000 000	0	16 000 000
12D03763	SENTIERS DE RANDONNEES	-		0	2 500 000	0	1 500 000
			15-2012-2	0	22 500 000	0	12 000 000
13D04198	GOLF DE TINA	-		0	35 000 000	0	35 000 000
15D05091	STADE DU PLGC	-		0	1 000 000	0	1 000 000
15D05095	CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	-		0	6 620 000	0	5 280 000
			15-2015-2	0	2 880 000	0	6 220 000
15D05114	SITES SPORTIFS-AMENAGT ET GROS ENTRETIEN	-		0	6 100 000	0	5 000 000
			15-2015-4	0	6 100 000	0	5 000 000
Programme 15-SPORTS				0	94 900 000	0	84 300 000
06D00150	ACTIONS JEUNESSE - GLOBALISEES	-		0	300 000	0	300 000
13D04212	EQUIP STRUCTURES SOCIO EDUC POUR TIERS	-		0	4 000 000	0	4 000 000
15D05096	BRL-CAP POE	-		0	1 420 000	0	3 340 000
			16-2015-1	0	3 700 000	0	3 000 000
Programme 16-JEUNESSE				0	9 420 000	0	10 640 000
06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	-		0	3 000 000	0	3 000 000
08D01676	CPTSLN-INTERVENTIONS CULTURELLES	-		0	0	0	11 994 298
			45-2012-2	0	0	0	18 005 702
16D05440	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2017-2021	-		0	0	0	13 000 000
			45-2006-28	0	8 000 000	0	0
17D05677	CA-EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS	-		0	27 625 000	0	25 500 000
17D05678	CA-EQUIPEMENTS CULTURELS	-		0	3 000 000	0	0
17D05693	CPEC-EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS	-		0	18 751 104	0	63 189 889
17D05702	SYNDICAT INTERCOMMUNAL LA FOA	-		0	0	0	50 000 000
17D05703	PARC DE DUMBEA	-		0	0	0	20 000 000
			45-2017-17	0	0	0	20 000 000
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				0	60 376 104	0	204 689 889
Total général				96 060 000	594 626 104	101 600 000	675 229 889

904-SANTE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
06D00169	BATIMENTS PROVINCIAUX	-		0	3 000 000	0	0
06D00312	PARC AUTOMOBILE	-		0	13 000 000	0	9 000 000
06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	-		0	4 000 000	0	4 600 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	20 000 000	0	13 600 000
11D03155	IDP-CMS DE VAO	-		5 625 000	0	0	0
			20-2015-2	0	7 500 000	0	0
11D03185	EQUIPEMENTS MEDICAUX	-		0	32 000 000	0	25 000 000
14D04850	YATE-MAISON DE SANTE WAHO	-		0	0	99 649 603	0
			20-2015-2	0	0	0	200 000 000
15D05117	CMS CMP-AMENAGT ET GROS ENTRETIEN	-		0	2 000 000	0	2 500 000
			20-2015-1	0	49 250 000	0	46 000 000
15D05178	DBA-MAISON DE SANTE DSM	-		0	0	0	400 000
			20-2015-2	0	0	0	500 000
17D05705	THIO-MAISON DE SANTE THIO	-		33 000 000	0	3 750 000	0
			20-2015-2	0	44 000 000	0	5 000 000
17D05716	NEA-MAISON DE SANTE KAMERE	-		0	10 000 000	0	5 000 000
			20-2015-2	0	10 000 000	0	5 000 000
Programme 20-SANTE PUBLIQUE				38 625 000	144 750 000	103 399 603	284 400 000
Total général				38 625 000	164 750 000	103 399 603	298 000 000

905-PROTECTION ET ACTION SOCIALE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
06D00169	BATIMENTS PROVINCIAUX		-	0	0	0	1 000 000
06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION		-	0	260 000	0	260 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	260 000	0	1 260 000
06D00215	AIDE A L'HABITAT GROUPE		-	0	0	41 578 500	0
			18-2006-1	0	9 757 120	0	141 134 695
			18-2013-2	0	6 646 540	0	8 583 490
			18-2014-1	0	0	0	154 795 120
06D00259	AIDES A L'HABITAT INDIVIDUEL		-	160 000 000	0	80 000 000	0
14D04845	RENOVATION URBAINE DE SAINT-QUENTIN		18-2006-1	0	100 000 000	0	20 000 000
17D05723	AIDE A L'HABITAT GROUPE		-	469 956 739	0	182 023 275	0
			18-2017-2	0	683 377 739	0	562 620 700
17D05725	AIDES A L'HABITAT INDIVIDUEL		-	346 464 308	0	450 000 000	0
			18-2017-3	0	562 270 000	0	628 105 000
17D05735	ETUDES HABITAT SOCIAL		-	0	12 000 000	0	0
Programme 18-HABITAT SOCIAL				976 421 047	1 374 051 399	753 601 775	1 515 239 005
06D00152	FOYERS		-	0	3 040 000	0	3 500 000
12D03740	FOYER POUR JEUNES TRAVAILLEURS		19-2012-1	0	0	0	734 369
12D03741	FOYER POUR PERSONNES AGEES		19-2012-1	0	0	0	4 039 031
12D03759	DBA-FOYER DE L'ENFANCE DSM		19-2012-2	0	0	0	2 000 000
			19-2015-2	0	0	0	2 500 000
15D05116	FOYERS-AMENAGT ET GROS ENTRETIEN		19-2015-1	0	11 100 000	0	23 000 000
15D05235	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT-MEDICO SOCIAL		-	0	6 890 885	0	4 082 060
17D05785	FOYER D'URGENCE - MASSABIELLE		19-2017-1	0	0	0	50 000 000
Programme 19-MEDICO-SOCIAL				0	21 030 885	0	89 855 460
17D05689	CPEC-EQUIPEMENTS URBAINS		-	0	0	0	422 781
			45-2017-12	0	16 308 874	0	17 577 219
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				0	16 308 874	0	18 000 000
Total général				976 421 047	1 411 651 158	753 601 775	1 624 354 465

906-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019	BP 2018
				DEPENSE	DEPENSE
	16D05413	TRAVAUX D'INTERET GENERAL-TIG	-	2 000 000	500 000
	16D05635	SUBVENTION D'EQUIPEMENT - INSERTION	-	0	6 400 000
Programme 33-INSERTION				2 000 000	6 900 000
Total général				2 000 000	6 900 000

907-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
07D00526	GESTION DES DECHETS		-	21 716 204	0	30 277 007	0
			25-2011-1	0	15 432 408	0	30 554 014
			25-2018-3	0	28 000 000	0	30 000 000
08D01726	AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA		-	48 375 000	0	0	0
			25-2008-5	0	204 500 000	0	172 000 000
			25-2011-8	0	2 000 000	0	0
			25-2016-6	0	40 000 000	0	40 000 000
			25-2017-1	0	20 000 000	0	14 000 000
09D02027	ACT° DE SENSIBILISAT° A L'ENVIRONNEMENT	-	0	4 000 000	0	0	
12D03717	SURVEILLANCE DES MILIEUX NATURELS	-	0	4 605 000	0	3 760 000	
12D03718	CONSERVATION & GESTION BIODIVERSITE	-	11 498 886	14 330 000	0	5 700 000	
13D04181	AIRES PROTEGEES AMENAGEES		25-2018-6	0	2 670 000	0	2 830 000
			-	0	10 000 000	0	1 600 000
			25-2015-3	0	39 500 000	0	21 600 000
15D05090	MD-PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE		25-2016-4	0	6 000 000	0	11 800 000
			-	0	11 550 000	0	3 000 000
			25-2015-1	0	24 450 000	0	27 000 000
15D05092	NEA-PARC ZOOLOGIQUE & FORESTIER		25-2015-8	0	66 000 000	0	1 000 000
			-	0	1 500 000	0	1 000 000
			25-2015-2	0	15 250 000	0	13 000 000
		25-2015-8	0	42 400 000	0	13 000 000	
Programme 25-ENVIRONNEMENT				81 590 090	552 187 408	30 277 007	391 844 014
06D00017	ETUDES - AMENAGEMENTS URBAINS		-	2 114 000	0	0	0
			26-2012-2	0	0	0	350 000
			26-2016-1	0	3 700 000	0	4 500 000
			26-2018-1	0	1 000 000	0	0
			-	1 500 000	0	2 000 000	0
06D00030	ETUDES DES ZONES INONDABLES		26-2013-2	0	5 500 000	0	4 000 000
			-	0	0	0	0
13D04194	SCHEMAS PROVINCIAUX D'AMENAGEMENT	26-2018-2	0	1 300 000	0	0	
16D05424	STOCKAGE DES DECHETS INERTES 2017-2022	26-2016-2	0	100 000 000	0	75 800 000	
Programme 26-URBANISME				3 614 000	111 500 000	2 000 000	84 650 000
16D05423	ZAC-EQUILIBRE FINANCIER	27-2016-1	0	300 000 000	0	300 000 000	
Programme 27-ZIZA-ZAC				0	300 000 000	0	300 000 000
15D05075	PERIMETRES IRRIGUES COLLECTIFS	29-2015-1	0	9 350 000	0	18 000 000	
15D05076	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	29-2015-2	0	54 000 000	0	64 000 000	
17D05695	HYDRAULIQUE AGRICOLE		-	27 750 000	0	11 250 000	0
			29-2017-1	0	40 600 000	0	15 000 000
Programme 29-AMENAGEMENT RURAL				27 750 000	103 950 000	11 250 000	97 000 000
06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE		45-2012-26	0	0	0	200 000
			45-2017-18	0	11 200 000	0	11 700 000
06D00457	CPEC-AEP	45-2006-13	0	0	0	8 670 409	
07D00577	CS-DECHETS INFRASTRUCTURES COMMUNALES		-	20 207 000	0	46 574 805	0
			45-2011-3	0	13 300 000	0	93 149 609
11D03170	CA-AEP-ASSAINISSEMENT 11-15	-	0	0	0	1 281 724	
11D03230	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2011-2015		45-2006-20	0	0	0	12 860 606
			45-2006-29	0	0	0	38 552 121
11D03230	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2011-2015		45-2012-4	0	0	0	16 186 000
			-	0	0	0	0
13D04182	PARC DE LA DUMBEA	45-2013-1	0	25 000 000	0	25 000 000	
15D05179	CS-SM PARC DES GRANDES FOUGERES	-	0	9 000 000	0	9 000 000	
16D05415	CA-AEP-ASSAINISSEMENT 2016	45-2006-20	0	0	0	24 796 500	
16D05430	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2016		45-2006-29	0	0	0	23 646 634
			45-2012-4	0	0	0	38 000 000
16D05440	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2017-2021		45-2012-4	0	7 782 000	0	0
			45-2016-5	0	66 437 500	0	44 687 500
17D05682	CA-AEP	45-2017-1	0	78 500 000	0	50 250 000	
17D05683	CA-ASSAINISSEMENT	45-2017-1	0	33 000 000	0	45 229 827	
17D05684	CA-EQUIPEMENTS URBAINS		45-2017-2	0	149 460 093	0	37 726 507
			45-2017-3	0	13 500 000	0	13 500 000
			45-2017-4	0	2 000 000	0	2 700 000
17D05688	CPEC-ASSAINISSEMENT	45-2017-11	0	41 362 500	0	38 000 000	
17D05689	CPEC-EQUIPEMENTS URBAINS		45-2017-10	0	10 000 000	0	1 659 000
			45-2017-11	0	10 000 000	0	0
17D05691	CPEC-AEP	45-2017-11	0	58 875 000	0	65 175 000	
17D05734	ADEME-ACCORD CADRE 2017-2021		-	15 000 000	0	0	0
			45-2017-22	0	30 000 000	0	0
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				35 207 000	559 417 093	46 574 805	601 971 437
Total général				148 161 090	1 627 054 501	90 101 812	1 475 465 451

908-TRANSPORTS ET COMMUNICATION

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00286	TERRAINS - RESEAU ROUTIER	21-2014-1	0	3 570 000	0	0
	13D04455	RESEAU ROUTIER - FRAIS D'INSERTION	-	0	1 300 000	0	1 200 000
	15D05118	RENFORCEMENT RP RESEAU SUD 2015-2019	21-2015-1	0	595 000 000	0	550 000 000
	15D05119	RENFORCEMENT RP RESEAU NORD 2015-2019	-	10 000 000	0	10 000 000	0
			21-2015-1	0	120 000 000	0	235 000 000
	15D05120	REPARAT° & CONFORMITE OUVRAG. ART 15-19	21-2015-1	0	93 000 000	0	185 000 000
	15D05121	RECONSTRUCTIONS OUVRAGES D'ART 2015-2019	21-2015-1	0	48 500 000	0	155 000 000
	15D05122	SECURISATION 2015-2019	21-2015-1	0	116 500 000	0	96 000 000
	15D05123	REPRISE D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT 15-19	21-2015-1	0	25 000 000	0	10 000 000
	15D05124	SECURISATION DES TALUS 2015-2019	-	26 364 711	0	18 500 000	0
			21-2015-1	0	115 000 000	0	42 000 000
	15D05125	ETUDES SUR RESEAU ROUTIER 2015-2019	21-2015-1	0	12 000 000	0	10 000 000
	15D05126	MATERIEL D'ENTRETIEN DE VOIRIE 2015-2019	21-2015-1	0	6 200 000	0	7 100 000
	15D05127	AMENAGEMENT DES ROUTES 2015-2019	-	113 882 352	0	0	0
			21-2015-3	0	200 000 000	0	0
	15D05175	REHABILITATION DE CARRIERES	21-2015-5	0	2 000 000	0	0
	16D05425	AMELIORATION DE LA DESSERTTE DU SUD EST	-	2 000 000	0	2 000 000	0
			21-2015-4	0	5 000 000	0	5 000 000
	17D05720	CD-SECURISATION 2017-2021	-	385 500 000	0	0	0
			21-2015-1	0	585 000 000	0	0
Programme 21-RESEAU ROUTIER				537 747 063	1 928 070 000	30 500 000	1 296 300 000
	06D00472	AERODROME DE OUATOM	-	0	2 600 000	0	600 000
	07D00552	BRL-AERODROME DE POE	-	0	480 000	0	100 000
			22-2015-2	0	500 000	0	500 000
	15D05089	IDP-AERODROME DE MOUE	-	0	18 000 000	0	3 950 000
			22-2015-1	0	2 000 000	0	8 300 000
			22-2015-2	0	11 700 000	0	11 000 000
	14D05195	HELISTATIONS	-	0	200 000	0	400 000
Programme 22-INFRA & TRSPRT - AERIEN				0	35 480 000	0	24 850 000
	15D05108	REPARAT° & CONFORMITE OUVRAGES MARITIMES	24-2015-2	0	10 000 000	0	10 000 000
	16D05397	REHABILITATION OUVRAGES MARITIMES 15-19	-	0	0	92 400 000	0
			24-2015-2	0	40 000 000	0	110 000 000
Programme 24-INFRA & TRSPRT - MARITIME				0	50 000 000	92 400 000	120 000 000
	07D01024	DEPOT DE BUS NORMANDIE	-	0	15 000 000	0	0
Programme 30-TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE				0	15 000 000	0	0
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	-	0	120 000 000	0	0
	11D03230	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2011-2015	45-2012-3	0	0	0	2 625 000
	13D04217	CS-TRANSPORTS PUBLICS	-	0	50 000 000	0	50 000 000
	16D05430	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2016	45-2012-3	0	11 921 286	0	61 000 000
	16D05440	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2017-2021	45-2012-3	0	16 700 000	0	0
	17D05684	CA-EQUIPEMENTS URBAINS	45-2017-7	0	19 744 260	0	16 415 000
	17D05690	CPEC-ROUTES	45-2017-13	0	24 486 437	0	33 236 625
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				0	242 851 983	0	163 276 625
Total général				537 747 063	2 271 401 983	122 900 000	1 604 426 625

909-ECONOMIE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	-	0	600 000	0	400 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	600 000	0	400 000
	06D00327	PROMOSUD	-	180 000 000	0	180 000 000	0
Programme 32-PARTICIPATIONS FINANCIERES				180 000 000	0	180 000 000	0
	15D05077	CASE MARITIME - MISE EN OEUVRE PPAP	34-2015-1	0	50 000 000	0	60 000 000
	15D05078	CASE RURAL - MISE EN OEUVRE PPAP	34-2015-2	0	20 000 000	0	0
	15D05085	CASE - INDUSTRIE & COMMERCE-15/19	34-2015-4	0	60 000 000	0	75 000 000
	15D05086	CASE - TOURISME-15/19	34-2015-5	0	100 000 000	0	50 000 000
	16D05419	CASE - MESURES TRANSITOIRES PPAP	34-2016-1	0	20 000 000	0	0
	17D05698	DISPOSITIF SOUTIEN PPAP 2017-2021	34-2017-1	0	360 000 000	0	390 000 000
	18D05945	AIDE A LA SECURISATION DES COMMERCES	34-2018-1	0	40 000 000	0	0
Programme 34-SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT				0	650 000 000	0	575 000 000
	06D00257	OPERATIONS NON VENTILEES-AGRICULTURE	-	0	5 500 000	0	3 800 000
Programme 37-AGRICULTURE				0	5 500 000	0	3 800 000
	14D04849	SIGNALISATION TOURISTIQUE	38-2015-1	0	24 000 000	0	10 000 000
	15D05106	IDP-ZONE ACCUEIL DES CROISIERISTES KUTO	-	5 880 000	0	25 200 000	0
			38-2015-1	0	7 000 000	0	30 000 000
Programme 38-TOURISME				5 880 000	31 000 000	25 200 000	40 000 000
	16D05431	ETUDES ECONOMIQUES	-	0	10 000 000	0	10 000 000
	18D06055	SUBVENTION D'EQUIPEMENT-TRANSPORT MARITIME	-	0	30 000 000	0	0
Programme 39-EXPANSION GENERALE				0	40 000 000	0	10 000 000
	15D05080	BIOFABRIQUES	40-2015-1	0	10 900 000	0	6 000 000
	15D05081	PEPINIERE DE PORT-LAGUERRE	40-2015-2	0	5 400 000	0	3 000 000
	15D05082	STATION AQUACOLE DE ST-VINCENT	40-2015-3	0	3 400 000	0	3 400 000
	15D05083	STATION ZOOTECNIQUE DE PORT LAGUERRE	40-2015-4	0	27 600 000	0	37 000 000
	18D05940	BIOFABRIQUE DE PORT-LAGUERRE	40-2018-1	0	19 500 000	0	5 000 000
Programme 40-STATIONS PROVINCIALES				0	66 800 000	0	54 400 000
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	-	0	6 500 000	0	0
	16D05440	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2017-2021	45-2012-23	0	10 000 000	0	62 000 000
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				0	16 500 000	0	62 000 000
Total général				185 880 000	810 400 000	205 200 000	745 600 000

922-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00013	DGE-NC	-	1 859 328 000		1 753 280 000	
Programme 01-ADMINISTRATION				1 859 328 000		1 753 280 000	
Total général				1 859 328 000		1 753 280 000	

923-DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	09D02354	CONSIGNATIONS-DEPOTS-CAUTIONNEMENTS	-	69 000 000	90 900 000	68 000 000	68 000 000
Programme 01-ADMINISTRATION				69 000 000	90 900 000	68 000 000	68 000 000
	06D00157	EMPRUNTS PROVINCIAUX	-	2 900 000 000	2 097 000 000	4 400 000 000	1 887 000 000
Programme 03-EMPRUNTS				2 900 000 000	2 097 000 000	4 400 000 000	1 887 000 000
Total général				2 969 000 000	2 187 900 000	4 468 000 000	1 955 000 000

924011-CI/CS-INTERNET A L'ECOLE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00430	CI/CS-INTERNET A L'ECOLE	45-2006-23	55 000 000		55 000 000	
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				55 000 000		55 000 000	
Total général				55 000 000		55 000 000	

924022-ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	13D04207	COURS D'EAU-APICAN	-	11 000 000	0	16 500 000	0
			46-2014-2	0	10 000 000	0	15 000 000
	13D04211	COURS D'EAU-PROGRAMME PROVINCIAL	46-2018-1	0	10 000 000	0	18 000 000
Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS				11 000 000	20 000 000	16 500 000	33 000 000
Total général				11 000 000	20 000 000	16 500 000	33 000 000

924027-REHABILITATION DES SITES DEGRADES

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	11D03597	REHABILITATION DES SITES DEGRADES	46-2012-1	15 500 000		17 100 000	
Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS				15 500 000		17 100 000	
Total général				15 500 000		17 100 000	

924037-EXTENSION DES PISTES DE TINA

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	12D03813	EXTENSION DES PISTES DE TINA	-	0		1 000 000	
			45-2012-25	7 000 000		6 000 000	
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				7 000 000		7 000 000	
Total général				7 000 000		7 000 000	

924073-BOUCLES DE TINA

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	15D05107	NEA-BOUCLES DE TINA	45-2015-2	1 800 000		26 000 000	
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				1 800 000		26 000 000	
Total général				1 800 000		26 000 000	

924078-CS-ROUTES COMMUNALES DE LA FOA

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019	BP 2018
				DEPENSE	DEPENSE
	15D05193	LFA-ROUTES COMMUNALES	45-2016-2	22 112 852	0
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				22 112 852	0
Total général				22 112 852	0

924079-YATE-RM10 & RM13

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019	BP 2018
				DEPENSE	DEPENSE
	17D05717	YATE-RM10 & RM12	45-2017-19	100 000 000	0
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				100 000 000	0
Total général				100 000 000	0

924081-PARC DE DUMBEA

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019	BP 2018
				DEPENSE	DEPENSE
	19D05962	AMENAGEMENT DU PARC DE DUMBEA	46-2019-1	8 000 000	0
Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS				8 000 000	0
Total général				8 000 000	0

925-OPERATIONS PATRIMONIALES (OPERATION D'ORDRE DEPENSES ET RECETTES)

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00360	RECLASSEMENT D'INVESTISSEMENT	-	535 000 000	535 000 000	275 000 000	275 000 000
	09D02594	HABITAT SOCIAL	-	2 670 000 000	2 670 000 000	650 000 000	650 000 000
	13D04655	RECLASSEMENT DES FERDI	-	350 000 000	350 000 000	700 000 000	700 000 000
Programme 06-MOUVEMENTS D'ORDRE				3 555 000 000	3 555 000 000	1 625 000 000	1 625 000 000
Total général				3 555 000 000	3 555 000 000	1 625 000 000	1 625 000 000

926-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (OPERATIONS D'ORDRE EN DEPENSES ET RECETTES)

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00321	AMORTISSEMENTS	-	3 550 000 000	655 000 000	3 350 000 000	550 000 000
	18D05941	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	-	0	0	0	800 000 000
Programme 06-MOUVEMENTS D'ORDRE				3 550 000 000	655 000 000	3 350 000 000	1 350 000 000
Total général				3 550 000 000	655 000 000	3 350 000 000	1 350 000 000

951-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019	BP 2018
				RECETTE	RECETTE
	06D00284	PRELEVEMENT FACULTATIF	-	347 393 275	0
Programme 06-MOUVEMENTS D'ORDRE				347 393 275	0
Total général				347 393 275	0

954-PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019	BP 2018
				RECETTE	RECETTE
	06D00316	CESSIONS DE BIENS MEUBLES	-	0	40 000 000
	11D03610	CESSIONS BIENS IMMOBILIERS & MOBILIERS	-	511 000 000	216 793 600
Programme 01-ADMINISTRATION				511 000 000	256 793 600
	06D00362	PDTS DOMAN. & EXPLOITAT° - STAT° PROV.	-	12 000 000	12 000 000
Programme 40-STATIONS PROVINCIALES				12 000 000	12 000 000
Total général				523 000 000	268 793 600

SECTION DE FONCTIONNEMENT

930-ADMINISTRATION GENERALE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00031	DOMAINE PUBLIC MARITIME	-	61 000 000	7 900 000	61 000 000	10 900 000
	06D00033	DOMMAGES, INTERETS ET PENALITES	-	0	30 000 000	1 000 000	10 000 000
	06D00047	LOGEMENTS	-	5 240 000	31 600 000	5 240 000	36 500 000
	06D00102	REMISES GRACIEUSES	-	0	5 000 000	0	5 000 000
	06D00109	REPLACEMENTS DIVERS	-	0	280 000 000	0	224 000 000
	06D00117	FORMATION DU PERSONNEL PROVINCIAL	-	0	182 000 000	0	182 000 000
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	146 200 000	500 000	135 609 800
	06D00190	ADMISSION EN NON-VALEUR	-	0	75 000 000	0	100 000 000
	06D00205	HELICOPTERE	-	0	11 900 000	0	14 320 000
			01-2016-2	0	8 400 000	0	8 500 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	2 470 000 000	0	2 490 000 000
	06D00249	INDEMNITES TRESORIER	-	0	3 000 000	0	3 000 000
	06D00274	TELECOMM. - LIGNES SPECIALISEES	-	0	0	0	40 000 000
			01-2019-2	0	40 000 000	0	0
	06D00279	TERRAINS PROVINCIAUX	-	98 350 000	100 000	63 370 000	200 000
	06D00287	PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES	-	1 300 000	0	1 300 000	0
	06D00294	TITRES ANNULES	-	0	21 500 000	0	31 000 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	273 055 200	2 150 000	399 240 000
			01-2014-1	0	11 400 000	0	19 000 000
			01-2014-2	0	183 000 000	0	190 000 000
			01-2017-1	0	39 100 000	0	44 660 000
			01-2019-1	0	35 156 000	0	0
			01-2019-3	0	66 000 000	0	0
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	40 880 000	0	40 650 000
			01-2012-1	0	0	0	115 000
			01-2015-5	0	12 000 000	0	8 100 000
	06D00319	IMMEUBLES - ADMINISTRATION	-	133 000 000	0	128 600 000	0
	06D00371	PERSONNEL PERMANENT - FRAIS COMMUNS	-	0	78 088 000	0	73 000 000
	07D00613	SUBVENTIONS HCD	-	0	34 906 348	0	83 312 700
			01-2017-2	0	134 000 000	0	134 000 000
	09D02114	AIDES AUX AGENTS PROVINCIAUX HANDICAPES	-	0	250 000	0	250 000
	09D02154	FONDS DOCUMENTAIRES	01-2016-4	0	1 000 000	0	2 000 000
	11D03602	KO WE KARA	-	6 200 000	7 350 000	6 400 000	12 140 000
			01-2017-1	0	13 800 000	0	0
	11D03604	ILOT AMEDEE-FONCTIONNEMENT	-	0	0	0	5 600 000
	11D03606	FONCTIONNEMENT DES FOYERS	-	0	4 350 000	0	4 900 000
	11D03607	FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE SOINS	-	0	9 550 000	0	8 600 000
	12D03799	OPERATIONS NON VENTILEES	-	0	290 000 000	0	299 778 315
	15D05098	AMELIORATION CONCEPTION ENERGETIQUE	-	0	3 667 191	0	3 655 008
	19D05961	ECOMOBILITE	-	2 940 000	6 000 000	0	0
Programme 01-ADMINISTRATION				308 030 000	4 556 152 739	269 560 000	4 620 030 823
	06D00099	RELATIONS PUBLIQUES	-	0	13 000 000	0	13 094 000
	06D00222	MISSIONS	-	0	13 000 000	0	13 000 000
	06D00246	INDEMNITES ELUS	-	0	410 000 000	0	410 000 000
	07D00567	FORMATION DES ELUS	-	0	2 000 000	0	2 000 000
	07D00614	SUBVENTIONS HCD	-	0	6 500 000	0	6 500 000
	12D03739	COMMUNICATION-INFORMATION	-	0	131 425 000	0	160 000 000
			02-2018-1	0	30 700 000	0	0
Programme 02-INSTITUTIONS				0	606 625 000	0	604 594 000
Total général				308 030 000	5 162 777 739	269 560 000	5 224 624 823

931-SECURITE ET ORDRE PUBLIC

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019	BP 2018
				DEPENSE	DEPENSE
	13D04203	SECURITE	-	0	25 000 000
			01-2014-5	155 000 000	120 500 000
Programme 01-ADMINISTRATION				155 000 000	145 500 000
Total général				155 000 000	145 500 000

932-ENSEIGNEMENT

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00115	REPLACEMENTS INSTITUTEURS	-	0	440 000 000	0	425 000 000
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	45 980 000	0	44 725 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	10 061 000 000	0	9 900 000 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	18 500 000	0	18 500 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	1 700 000	0	1 900 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	10 567 180 000	0	10 390 125 000
	06D00037	DOTATION GLOBALE - COLLEGES PUBLICS	-	0	237 000 000	0	260 000 000
	15D05097	COLLEGES NUMERIQUES-ASSISTANC MAINTENANC	07-2015-3	0	90 000 000	0	80 000 000
	15D05176	ENTRETIEN DES COLLEGES	-	0	12 000 000	0	11 000 000
	15D05185	COLLEGES - ASSAINISSEMENT	-	0	1 710 000	0	0
Programme 07-COLLEGES PUBLICS				0	340 710 000	0	352 000 000
	06D00125	GRATUITE - 1/2-PENSION	-	0	392 200 000	0	396 100 000
	06D00170	TRANSPORTS	-	0	83 650 000	0	83 352 000
	06D00210	MANUELS SCOLAIRES	-	0	20 000 000	0	20 000 000
	06D00302	ALLOC.SPECIALE DE RENTREE SCOLAIRE	-	0	150 440 000	0	149 520 000
	06D00359	BOURSES - EXTERNAT	-	0	14 387 000	0	15 376 000
	10D02817	BOURSES - PENSION	-	0	68 020 000	0	66 000 000
	10D02818	GRATUITE - PENSION	-	0	38 500 000	0	38 100 000
	10D02819	BOURSES - DEMI-PENSION	-	0	425 000 000	0	427 000 000
	11D03611	BOURSES - IP PENSION	-	25 000 000	12 500 000	0	12 600 000
	11D03612	BOURSES - IP DEMI-PENSION	-	35 000 000	18 100 000	0	19 400 000
Programme 08-ALLOCATIONS D'ENSEIGNEMENT				60 000 000	1 222 797 000	0	1 227 448 000
	06D00048	DOTATION GLOBALE - ENSEIGNEMENT PRIVE	09-2015-1	0	6 650 000	0	6 650 000
				0	1 288 800 000	0	1 255 330 000
Programme 09-ENSEIGNEMENT PRIVE				0	1 295 450 000	0	1 261 980 000
	06D00175	FRAIS DE TRANSPORTS - ENSEIGNEMENT SUP.	-	0	40 000 000	0	50 000 000
	06D00239	OPERATIONS NON VENTILEES-ENSEIGN. SUP	-	0	69 518 000	0	64 080 000
	06D00305	ALLOCATION DE RENTREE	-	0	29 750 000	0	24 500 000
	06D00314	PRIX D'ENCOURAGEMENT	10-2016-1	0	22 920 000	0	23 212 000
	06D00345	BONIFICATION PRETS	-	0	5 250 000	0	6 795 000
	06D00369	BOURSES HORS TERRITOIRE	-	0	2 042 800	0	1 500 400
			10-2012-1	0	172 929 160	0	180 711 600
	06D00373	BOURSES NC	-	0	12 000 000	0	19 875 000
	07D00554	AIDES FORFAITAIRES BTS	-	0	9 000 000	0	15 000 000
	07D00555	PRIX D'EXCELLENCE	-	0	8 000 000	0	8 000 000
	07D00557	FRET BAGAGES DES ETUDIANTS	-	0	1 600 000	0	2 400 000
	07D00658	AIDES EXCEPTIONNELLES	-	0	500 000	0	500 000
	07D01004	SUBVENTIONS HCD	-	0	5 727 840	0	5 727 840
	13D04495	BOURSES D'EXCELLENCE	-	0	8 440 000	0	6 830 000
			10-2013-1	0	58 793 240	0	60 346 200
	16D05406	PRIME D'INSTALLATIONS	-	0	25 500 000	0	27 000 000
	17D05719	UNC-EVOLUT IUT & ACCES JEUNE ENSEIGN SUP	10-2017-1	0	7 000 000	0	9 635 051
	17D05781	PLAN JEUNESSE OM-PARCOUR EXCEL PROJ INNO	10-2017-5	0	5 525 000	0	5 525 000
Programme 10-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR				0	484 496 040	0	511 638 091
	06D00188	GESTION GENERALE	-	25 000 000	54 140 000	48 000 000	53 514 000
	06D00301	ALIMENTATION	-	0	76 700 000	0	73 056 000
	10D03203	INTERNATS D'EXCELLENCE	-	15 000 000	6 502 200	13 065 000	6 502 200
			11-2017-1	0	12 000 000	0	12 000 000
Programme 11-INTERNATS				40 000 000	149 342 200	61 065 000	145 072 200
	06D00187	ENSEIGNEMENT - FRAIS COMMUNS	-	0	58 060 000	0	48 500 000
	07D00616	SUBVENTIONS HCD	-	0	55 400 000	0	72 900 000
	08D01145	ACTIONS EDUCATIVES 1ER DEGRE	-	0	6 000 000	0	10 000 000
	08D01146	OPERATION ODI	-	100 000 000	0	99 898 726	0
			12-2012-1	0	233 000 000	0	207 000 000
	08D01147	SANTE SCOLAIRE ET HANDICAP	-	0	2 120 000	0	2 120 000
	17D05704	ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	-	120 121 410	0	92 375 000	0
			12-2017-1	0	155 161 880	0	150 000 000
	17D05721	CA-FONCTIONNEMENT-JEUNESSE	12-2017-2	0	9 000 000	0	9 000 000
	18D05918	INNOV' ECOLES	-	0	6 000 000	0	5 000 000
Programme 12-VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE				220 121 410	524 741 880	192 273 726	504 520 000
Total général				320 121 410	14 584 717 120	253 338 726	14 392 783 291

933-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	11 400 000	0	10 000 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	2 600 000	520 000 000	2 600 000	510 000 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	1 550 000	0	2 200 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	2 750 000	0	2 100 000
Programme 01-ADMINISTRATION				2 600 000	535 700 000	2 600 000	524 300 000
	06D00051	NEA-BOULANGERIE DE NOUVILLE	-	0	300 000	0	400 000
	06D00057	PAT BATI-CHATEAU HAGEN	-	0	16 075 000	0	15 800 000
	07D00601	PAT BATI-CHS DE NOUVILLE	-	0	300 000	0	150 000
	07D00617	SUBVENTIONS HCD	-	0	7 100 000	0	5 200 000
			13-2014-1	0	10 000 000	0	10 000 000
			13-2014-2	0	17 000 000	0	17 000 000
			13-2016-1	0	5 500 000	0	5 500 000
			13-2016-2	0	1 250 000	0	1 250 000
			13-2019-1	0	3 700 000	0	0
	08D01306	PAT BATI-VALORISATION SENSIBILISATION	-	0	4 000 000	0	5 100 000
	08D01310	PAT BATI-CONSERVATION & SAUVEGARDE	-	0	1 400 000	0	1 400 000
	11D03149	PAT BATI-ANSE N'DU	-	0	350 000	0	350 000
	11D03512	COLLECTIONS PROVINCIALES	-	0	3 050 000	0	3 000 000
	13D04216	VALORISATION DU PATRIMOINE	-	0	1 500 000	0	1 000 000
	16D05433	PAT BATI-DOCK DE BOULOU-PARIS	-	0	400 000	0	350 000
	17D05788	ARCHEOLOGIE	13-2014-3	0	15 500 000	0	17 280 000
Programme 13-PATRIMOINE				0	87 425 000	0	83 780 000
	11D03619	ANIMATIONS CULTURELLES DIVERSES	-	0	5 000 000	0	7 000 000
	11D03621	SUBVENTIONS HCD	-	0	98 995 000	0	100 777 500
			14-2014-1	0	17 270 000	0	17 270 000
			14-2016-1	0	32 000 000	0	30 500 000
			14-2016-2	0	5 100 000	0	5 100 000
			14-2016-3	0	6 300 000	0	6 300 000
			14-2016-4	0	2 335 000	0	2 335 000
			14-2018-2	0	1 400 000	0	1 400 000
			14-2019-1	0	1 275 000	0	0
			14-2019-2	0	1 335 000	0	0
	11D03622	PUBLIC SPECIFIQUE	-	0	3 500 000	0	3 655 000
	11D03626	FORMATION ARTISTIQUE	14-2018-1	0	10 500 000	0	9 360 000
	11D03627	EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	-	750 000	6 500 000	0	6 460 000
	11D03629	AIDES A LA CREATION MUSICQUE	-	0	2 000 000	0	1 870 000
	11D03630	AIDES A LA CREATION LIVRE ET LECTURE	-	0	3 000 000	0	3 060 000
	11D03631	CREATION DIFFUSION AUDIOVISUELLE / UN ÉTÉ AU	-	0	6 500 000	0	6 500 000
	11D03632	AIDES A LA CREATION ARTS VISUELS	-	0	2 600 000	0	2 700 000
	12D03735	CREATION DIFFUSION CULTURES URBAINES	-	0	8 100 000	0	8 100 000
	12D03798	BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGE	-	0	8 900 000	0	8 900 000
	14D04840	FETE DE LA MUSIQUE	-	0	2 500 000	0	2 500 000
	14D04841	LES VOIX DU SUD	-	0	0	0	1 600 000
	18D06095	CALEDONIA	14-2019-3	0	100 000 000	0	0
	19D05952	FESTIVAL PROVINCIAL	-	0	11 000 000	0	0
Programme 14-CULTURE				750 000	336 110 000	0	225 387 500
	06D00061	STADE DU PLGC	-	0	4 000 000	0	5 000 000
	06D00153	ACTIONS SPORTS - GLOBALISEES	-	0	18 000 000	0	16 000 000
	06D00351	PARTICIPATIONS DES PARTICULIERS	-	2 400 000	0	2 400 000	0
	06D00475	CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	-	30 000 000	17 500 000	32 000 000	17 100 000
	07D00619	SUBVENTIONS HCD	-	0	133 700 000	0	133 800 000
			15-2017-1	0	5 000 000	0	5 000 000
			15-2018-1	0	2 500 000	0	0
	10D02856	LES BOUCLES DE NETCHA	-	0	5 000 000	0	6 000 000
	11D03412	SITE D'ESCALADE DE TEREKA	-	0	1 000 000	0	1 000 000
	12D03763	SENTIERS DE RANDONNEES	-	0	15 700 000	0	18 500 000
	12D03764	SPORTS NATURES	-	0	4 000 000	0	5 000 000
	13D04177	PISTES DE TINA	-	0	13 800 000	0	11 500 000
	18D05915	PARTICIPATION SPL DE DUMBEA	15-2018-1	0	0	0	2 500 000
Programme 15-SPORTS				32 400 000	220 200 000	34 400 000	221 400 000
	06D00150	ACTIONS JEUNESSE - GLOBALISEES	-	0	10 000 000	0	10 000 000
	06D00276	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT DE POE	-	20 000 000	51 405 000	27 000 000	48 322 251
			16-2017-1	0	18 430 000	0	22 000 000
	07D00523	CARREFOUR VACANCES	-	0	2 500 000	0	2 500 000
	07D00620	SUBVENTIONS HCD	-	0	233 800 000	0	213 140 000
			16-2016-1	0	49 240 000	0	49 240 000
	07D00720	CONTROLE DES CVL	-	17 000 000	0	17 000 000	0
	09D02007	POLITIQUE DE LA JEUNESSE	-	0	15 000 000	0	11 000 000
	17D05676	CA-FONCTIONNEMENT-JEUNESSE	16-2017-2	0	98 677 500	0	98 677 500
	17D05687	CPEC-JEUNESSE	16-2017-4	0	8 000 000	0	8 000 000
	17D05875	PRENDS LA PAROLE	-	0	6 000 000	0	9 000 000
	19D05951	SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL	-	0	5 900 000	0	0
Programme 16-JEUNESSE				37 000 000	498 952 500	44 000 000	471 879 751
Total général				72 750 000	1 678 387 500	81 000 000	1 526 747 251

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	63 500 000	0	63 500 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	3 000 000 000	0	2 930 000 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	95 000 000	0	95 000 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	15 000 000	0	15 000 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	3 173 500 000	0	3 103 500 000
	06D00120	EDUCATION SANITAIRE	-	0	9 650 000	0	12 400 000
	06D00161	SANTE SCOLAIRE	-	26 000 000	0	0	0
	06D00179	SERVICES SANITAIRES - FRAIS COMMUNS	-	0	15 100 000	0	15 100 000
	06D00195	VACATIONS - SANTE PUBLIQUE	-	0	5 800 000	0	6 300 000
			20-2013-2	0	53 000 000	0	60 000 000
	06D00199	SOINS CMS	-	70 000 000	0	70 000 000	0
	06D00315	CENTRES MEDICO-SOCIAUX	-	0	73 339 040	0	51 300 000
	06D00317	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	-	0	7 000 000	0	0
			20-2012-2	0	0	0	100 000 000
			20-2019-1	0	93 000 000	0	0
	06D00411	CAFAT CMS	-	55 000 000	0	55 000 000	0
	07D00624	SUBVENTIONS HCD	-	0	17 500 000	0	13 700 000
	09D02396	FOND COMPENS DEPIST PREVENT SANTE PUBLIQ	-	0	16 000 000	0	0
	13D04155	EVALUATION ETUDES PROSPECTIVES	-	0	4 000 000	0	8 000 000
	18D05949	CMS-HOSPITALISATION	-	0	6 800 000	0	0
Programme 20-SANTE PUBLIQUE				151 000 000	301 189 040	125 000 000	266 800 000
Total général				151 000 000	3 474 689 040	125 000 000	3 370 300 000

935-PROTECTION ET ACTION SOCIALE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	7 725 000	0	8 500 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	225 000 000	0	220 000 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	10 735 000	0	9 000 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	2 040 000	0	1 000 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	245 500 000	0	238 500 000
	06D00025	PROVINCE - DGF DES CENTRES HOSPITALIERS	-	0	1 028 000 000	0	1 085 000 000
	06D00119	CAFAT - LIQUIDATIONS DEP SANTE	-	430 000 000	480 000 000	450 000 000	0
	06D00126	PROVINCE - SOINS EXTERNES CHT	-	0	430 000 000	0	335 000 000
	06D00160	PROVINCE - FRAIS DE GEST° CAFAT	-	0	0	0	4 000 000
	07D00761	REMBOURSEMENT DEPENSES D'AIDE MEDICALE	-	10 000 000	0	20 000 000	0
	07D00964	PROVINCE - SOINS EXTERNES CHS	-	0	55 000 000	0	30 000 000
	07D01406	PROVINCE - DEPENSES DE SANTE ET DIVERS	-	0	4 000 000	0	6 000 000
			17-2019-1	0	100 000 000	0	0
			17-2019-2	0	115 000 000	0	0
			17-2019-3	0	75 000 000	0	0
	13D04204	CONVENTION CHT-CHS MOYENS SEJOURS	-	0	30 000 000	0	100 000 000
	13D04205	AIDMED-CONTINUITE TERRITORIAL PROVINCIAL	-	0	0	0	8 000 000
	15D05575	PROVINCE - FACTUR	-	0	50 000 000	0	60 000 000
	17D05701	PROVINCE - LIQUIDATIONS DEP SANTE	-	0	3 500 000 000	0	4 475 000 000
Programme 17-AIDE MEDICALE				440 000 000	5 867 000 000	470 000 000	6 103 000 000
	06D00183	GESTION DES AIDES INDIVIDUELLES	18-2018-1	0	23 353 750	0	21 500 000
	07D00865	INTERVENTIONS NON VENTILEES-HABITAT SOCI	-	0	10 400 000	0	500 000
	09D02314	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	-	0	550 000	0	550 000
	09D02415	ACTIONS COLLECTIVES	-	0	1 335 000	0	1 135 000
	11D03393	RESTRUCTURATION DE L'HABITAT SPONTANE	-	2 000 000	0	0	0
			18-2013-1	0	25 600 000	0	28 000 000
	17D05681	CA-FONCTIONNEMENT-HABITAT	18-2017-1	0	7 500 000	0	7 500 000
Programme 18-HABITAT SOCIAL				2 000 000	68 738 750	0	59 185 000
	06D00152	FOYERS	-	0	30 000 000	0	44 000 000
	06D00181	ENQUETES SOCIALES	-	10 000 000	0	10 000 000	0
	06D00211	AIDE A LA FAMILLE	-	0	260 000 000	0	254 345 000
	06D00231	AIDE AUX ENFANTS ASSISTES	-	0	383 200 000	0	415 200 000
	06D00238	AIDE AUX PERSONNES AGEES	-	897 000 000	1 513 167 583	882 000 000	1 486 000 000
	06D00248	OPERATIONS NON VENTILEES-MEDICO SOCIAL	-	12 000 000	0	15 000 000	0
	06D00254	AIDE AUX PERSONNES HANDICAPEES	-	0	2 870 761	0	4 600 000
	06D00384	PLACEMENTS SOCIAUX - MEDICO-SOCIAL	-	650 000 000	0	720 000 000	0
	07D00623	SUBVENTIONS HCD	-	0	420 313 008	0	408 523 508
	09D01886	VACATIONS - MEDICO-SOCIAL	-	0	1 200 000	0	600 000
			19-2013-3	0	43 000 000	0	31 400 000
	09D02395	INTERVENTIONS SUR LA PARENTALITE	-	0	100 000	0	200 000
	13D04223	ACCOMPAGN ORGANIS MEDICO-SOCIALES	-	0	9 000 000	0	9 000 000
Programme 19-MEDICO-SOCIAL				1 569 000 000	2 662 851 352	1 627 000 000	2 653 868 508
	06D00272	OPERATIONS NON VENTILEES-COND. FEMIN.	-	0	18 600 000	0	25 000 000
	07D00625	SUBVENTIONS HCD	-	0	15 900 000	0	9 500 000
Programme 42-MISSION CONDITION FEMININE				0	34 500 000	0	34 500 000
Total général				2 011 000 000	8 878 590 102	2 097 000 000	9 089 053 508

936-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00265	AIDES AU TRANSPORT	-	0	4 000 000	0	4 000 000
	06D00278	PPIC	-	25 000 000	660 000 000	35 000 000	660 000 000
	06D00291	CONTRATS EMPLOI FORMATION	-	0	40 000 000	0	40 000 000
	06D00296	CONTRATS HANDICAPES	-	0	15 000 000	0	15 000 000
	07D00553	EVALUATION MILIEU TRAVAIL	-	0	19 000 000	0	19 000 000
	07D00568	FORMATION DES PPIC	-	0	2 000 000	0	4 000 000
	07D00760	AIDE A LA MOBILITE	-	0	10 000 000	0	10 000 000
	07D00924	INDEMNITES AUX STAGIAIRES	-	0	5 000 000	0	5 000 000
	08D02194	EMPLOIS-FRAIS COMMUNS	-	0	0	0	20 000 000
	11D03232	SERVICE CIVIQUE	-	0	16 815 500	0	3 151 200
	12D04035	PLACEMENT FORMATION DEMANDEURS D'EMPLOI	-	427 500 000	0	430 000 000	0
	16D05436	JOBS D'ETE	-	0	6 000 000	0	4 000 000
	18D05946	ACCOMPAGNEMENT DEMANDEURS D'EMPLOI	31-2018-1	0	80 000 000	0	0
Programme 31-EMPLOI				452 500 000	857 815 500	465 000 000	784 151 200
	06D00298	STAGES MIJ	-	0	75 500 000	0	105 500 000
	07D00521	INSERTION PROFESSIONNELLE	-	0	20 300 000	0	46 000 000
	07D00631	SUBVENTIONS HCD	-	0	24 500 000	0	24 400 000
			33-2017-2	0	275 000 000	0	275 000 000
	08D01769	CHANTIERS DE JEUNES	-	86 250 000	0	50 250 000	625 000
			33-2015-1	0	25 000 000	0	40 000 000
			33-2017-4	0	115 000 000	0	100 000 000
	15D05189	PROJET SAINT-LOUIS	-	0	13 600 000	0	0
			33-2015-2	0	4 938 517	0	20 000 000
	16D05413	TRAVAUX D'INTERET GENERAL-TIG	-	0	2 300 000	0	3 300 000
	17D05680	CA-FONCTIONNEMENT-INSERTION	33-2017-1	0	8 386 980	0	9 338 100
	17D05722	LUTTE EXCLUSION TRIBU DE ST LOUIS	-	15 000 000	0	10 050 000	0
			33-2017-5	0	20 000 000	0	20 000 000
	18D05944	STAGES ECOLE DE LA REUSSITE	-	0	45 000 000	0	0
Programme 33-INSERTION				101 250 000	629 525 497	60 300 000	644 163 100
	06D00112	FORMATION-FRAIS COMMUNS	-	0	15 000 000	0	15 000 000
	06D00227	STAGES - OP GLOBALISEE	-	0	90 000 000	0	76 300 000
	07D00633	SUBVENTIONS HCD	-	0	11 000 000	0	3 000 000
			36-2013-2	0	65 000 000	0	65 000 000
	17D05780	FORMATION DES AGENTS COMMUNAUX	36-2017-1	0	500 000	0	272 800
Programme 36-FORMATION				0	181 500 000	0	159 572 800
Total général				553 750 000	1 668 840 997	525 300 000	1 587 887 100

937-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	14 335 000	0	15 500 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	820 000 000	0	790 000 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	1 000 000	0	1 300 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	6 650 000	0	6 900 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	841 985 000	0	813 700 000
	13D04206	COURS D'EAU-APICAN	-	44 000 000	0	38 500 000	0
			23-2014-1	0	40 000 000	0	35 000 000
Programme 23-COURS D'EAU				44 000 000	40 000 000	38 500 000	35 000 000
	06D00068	PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE	-	17 000 000	25 575 000	10 000 000	41 000 000
			25-2019-1	0	10 850 000	0	0
	06D00092	INSTALLATIONS CLASSEES	-	0	2 480 000	0	45 707 629
			25-2019-2	0	43 400 000	0	0
	06D00176	ENQUETES ICPE	-	1 050 000	7 900 000	6 850 000	7 900 000
	06D00308	AMENAGEMENT ET GESTION SITES TERRESTRES	-	5 000 000	0	5 000 000	0
	07D00526	GESTION DES DECHETS	-	8 226 880	0	2 195 850	0
			25-2011-3	0	453 760	0	2 268 800
			25-2018-4	0	16 000 000	0	731 200
	07D00528	SUIVI PROJETS INDUSTR. & MINIERES GD SUD	-	0	6 000 000	0	4 000 000
			25-2015-4	0	61 000 000	0	61 000 000
	07D00627	SUBVENTIONS HCD	-	27 501 725	40 350 000	22 381 330	91 772 511
			25-2011-4	0	16 761 000	0	38 495 860
			25-2015-10	0	26 000 000	0	34 544 000
			25-2015-11	0	8 000 000	0	8 000 000
			25-2015-12	0	11 800 000	0	9 500 000
			25-2015-5	0	8 700 000	0	8 000 000
			25-2015-9	0	72 500 000	0	72 500 000
			25-2016-1	0	10 000 000	0	8 000 000
			25-2016-3	0	160 000 000	0	135 000 000
			25-2017-6	0	8 000 000	0	8 000 000
			25-2018-4	0	25 500 000	0	0
			25-2018-5	0	6 500 000	0	1 500 000
	07D01084	CODE DE L'ENVIRONNEMENT	-	0	1 500 000	0	1 500 000
	08D01190	PARC ZOOLOGIQUE & FORESTIER	-	25 000 000	35 910 000	16 600 000	37 000 000
			25-2019-1	0	7 000 000	0	0
	08D01726	AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	-	16 000 000	9 100 000	16 000 000	12 500 000
			25-2017-2	0	12 000 000	0	9 300 000
	09D02027	ACT° DE SENSIBILISAT° A L'ENVIRONNEMENT	-	0	2 900 000	0	3 000 000
	12D03717	SURVEILLANCE DES MILIEUX NATURELS	-	0	24 000 000	0	27 000 000
	12D03718	CONSERVATION & GESTION BIODIVERSITE	-	0	11 340 000	0	4 700 000
			25-2015-7	0	800 000	0	800 000
	13D04181	AIRES PROTEGEES AMENAGEES	-	0	7 000 000	0	53 000 000
			25-2019-1	0	39 300 000	0	0
			25-2019-3	0	5 700 000	0	0
	16D05755	TAP-TAXE SOUTIEN ACTIONS LUTTE C/POLLUT°	-	0	0	15 000 000	0
	17D05726	CNRT	25-2017-4	0	11 604 000	0	11 604 000
	17D05727	CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS	25-2017-5	0	26 800 000	0	26 800 000
	17D05995	OBSERVATION DES TORTUES	-	0	550 000	0	0
Programme 25-ENVIRONNEMENT				99 778 605	763 273 760	94 027 180	765 124 000
	06D00017	ETUDES - AMENAGEMENTS URBAINS	-	0	2 400 000	0	2 240 000
	11D03191	AMELIORATION DE LA REGLEMENTATION	-	0	2 000 000	0	4 000 000
	16D05424	STOCKAGE DES DECHETS INERTES 2017-2022	-	40 000 000	0	0	0
Programme 26-URBANISME				40 000 000	4 400 000	0	6 240 000
	15D05076	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	-	31 000 000	3 300 000	25 000 000	0
Programme 29-AMENAGEMENT RURAL				31 000 000	3 300 000	25 000 000	0
	06D00260	SYLVICULTURE	-	0	13 000 000	0	13 000 000
	06D00398	PLANTS DE REBOISEMENT - DEV FORESTIER	41-2012-1	0	7 000 000	0	4 000 000
	07D00637	SUBVENTIONS HCD	41-2013-1	0	170 000 000	0	170 000 000
			41-2015-1	0	6 000 000	0	15 000 000
			41-2019-1	0	15 000 000	0	0
Programme 41-DEVELOPPEMENT FORESTIER				0	211 000 000	0	202 000 000
Total général				214 778 605	1 863 958 760	157 527 180	1 822 064 000

938-TRANSPORTS ET COMMUNICATION

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	1 090 000 000	0	1 080 000 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	1 090 000 000	0	1 080 000 000
	06D00008	DEPREDACTION DE VOIRIE	-	31 055 964	0	23 333 800	0
	06D00324	ENTRETIEN DU RESEAU	-	0	13 625 200	0	17 262 600
			21-2017-2	0	341 000 000	0	320 737 400
	06D00393	DEGATS ROUTIERS	-	0	6 500 000	0	5 500 000
			21-2017-2	0	34 500 000	0	34 900 000
	06D00394	DEGATS S/EQUIP. ROUTIERS	-	0	0	1 000 000	0
	08D01244	PROG NC - ENTRETIEN ROUTES TERRITORIALES	-	180 000 000	1 850 000	183 600 000	500 000
			21-2017-3	0	158 150 000	0	169 500 000
	11D03188	ENTRETIEN ROUTES COMMUNALES	-	0	20 000 000	0	20 000 000
	15D05177	ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ARTS	-	0	2 000 000	0	0
			21-2017-2	0	44 000 000	0	46 000 000
Programme 21-RESEAU ROUTIER				211 055 964	621 625 200	207 933 800	614 400 000
	06D00058	DEPOT BUS DE NORMANDIE	-	0	1 150 000	0	4 000 000
	06D00165	TRANSPORTS PUBLICS SUBURBAINS	-	0	699 000 000	0	642 000 000
	11D03187	TRANSPORTS PUBLICS INTERURBAINS	-	0	25 000 000	0	25 000 000
Programme 30-TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE				0	725 150 000	0	671 000 000
	06D00003	AEROPORT DE L'ILE DES PINS	-	18 200 000	0	14 200 000	13 460 000
			22-2014-2	0	0	0	55 750 000
			22-2016-1	0	0	0	4 800 000
	06D00472	AERODROME DE QUATOM	-	650 000	2 260 000	230 000	2 760 000
	07D00552	BRL-AERODROME DE POE	-	340 000	1 020 000	240 000	1 420 000
	14D05195	HELISTATIONS	-	250 000	40 000	100 000	20 000
	15D05089	IDP-AERODROME DE MOUE	-	0	14 150 000	0	0
			22-2019-1	0	72 850 000	0	0
Programme 22-INFRA & TRSPRT - AERIEN				19 440 000	90 320 000	14 770 000	78 210 000
	06D00288	ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES	24-2017-3	0	19 500 000	0	16 000 000
Programme 24-INFRA & TRSPRT - MARITIME				0	19 500 000	0	16 000 000
Total général				230 495 964	2 546 595 200	222 703 800	2 459 610 000

939-ECONOMIE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	43 190 000	0	43 200 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	1 500 000 000	0	1 480 000 000
	06D00289	BUREAU DE GESTION ECOFI	-	4 000 000	0	5 000 000	0
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	33 100 000	0	32 000 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	15 625 000	0	15 500 000
	16D05434	PULSE-GUICHET UNIQUE	-	0	0	0	1 500 000
Programme 01-ADMINISTRATION				4 000 000	1 591 915 000	5 000 000	1 572 200 000
	06D00368	PECHE ET AQUACULTURE	-	0	6 100 000	0	5 500 000
	07D00632	SUBVENTIONS HCD	-	0	19 500 000	0	28 400 000
			35-2016-1	0	30 000 000	0	20 000 000
			35-2017-1	0	5 400 000	0	5 400 000
			35-2017-2	0	0	0	39 000 000
Programme 35-PECHE ET AQUACULTURE				0	61 000 000	0	98 300 000
	06D00207	AGRICULTURE - FRAIS COMMUNS	-	0	38 500 000	0	36 400 000
	06D00356	PROTECTION SOCIALE EXPLOITANTS AGRICOLES	-	0	50 000 000	0	40 000 000
	06D00399	ETUDES - AGRICULTURE	-	0	7 125 000	0	0
			37-2015-3	0	29 875 000	0	37 000 000
	07D00634	SUBVENTIONS HCD	-	0	65 400 000	0	56 700 000
			37-2013-3	0	4 000 000	0	4 500 000
			37-2015-1	0	28 300 000	0	64 000 000
			37-2015-2	0	4 000 000	0	4 500 000
			37-2016-1	0	12 000 000	0	12 000 000
			37-2016-2	0	17 000 000	0	17 000 000
			37-2016-4	0	120 000 000	0	115 000 000
			37-2017-2	0	0	0	55 000 000
			37-2017-3	0	12 000 000	0	11 500 000
			37-2017-4	0	72 200 000	0	56 100 000
			37-2017-5	0	3 500 000	0	2 000 000
			37-2018-1	0	35 000 000	0	35 000 000
	15D05182	COURSES HIPPIQUES - PMU	-	40 000 000	0	35 000 000	0
	15D05536	AGRICULTURE FAMILIALE	-	0	9 000 000	0	9 000 000
	17D05696	IAC 17-21	37-2017-1	0	75 006 000	0	75 006 000
Programme 37-AGRICULTURE				40 000 000	582 906 000	35 000 000	630 706 000
	06D00151	TOURISME - INTERVENTIONS	-	0	21 500 000	0	29 250 000
			38-2015-2	0	64 000 000	0	60 000 000
	07D00635	SUBVENTIONS HCD	-	0	600 000	0	1 000 000
			38-2014-1	0	0	0	58 000 000
			38-2017-1	0	7 000 000	0	8 000 000
			38-2017-3	0	520 000 000	0	700 000 000
			38-2017-4	0	1 500 000	0	1 500 000
			38-2019-1	0	58 052 000	0	0
	19D05959	PROGRAMMES LOCAUX DU TOURISME	-	0	15 000 000	0	0
	19D05960	OBSERVATOIRE DU TOURISME	-	0	10 000 000	0	0
Programme 38-TOURISME				0	697 652 000	0	857 750 000
	06D00262	OPERATIONS NON VENTILEES-EXPANS. GEN.	-	0	24 000 000	0	25 000 000
			39-2014-1	0	6 563 246	0	6 563 246
	07D00630	SUBVENTIONS HCD	-	0	179 900 000	0	139 750 000
			39-2013-1	0	6 000 000	0	6 000 000
			39-2013-3	0	5 000 000	0	5 000 000
			39-2014-4	0	35 000 000	0	35 000 000
			39-2017-10	0	13 000 000	0	13 000 000
			39-2017-11	0	12 700 000	0	12 700 000
			39-2017-2	0	5 000 000	0	5 000 000
			39-2017-3	0	0	0	5 000 000
			39-2017-4	0	5 000 000	0	5 000 000
			39-2017-5	0	0	0	5 000 000
			39-2017-7	0	5 000 000	0	5 000 000
			39-2017-8	0	9 000 000	0	5 000 000
			39-2017-9	0	5 000 000	0	5 000 000
			39-2018-1	0	0	0	5 000 000
			39-2018-2	0	5 000 000	0	5 000 000
			39-2019-1	0	5 000 000	0	0
			39-2019-2	0	3 000 000	0	0
			39-2019-4	0	138 000 000	0	0
	16D05431	ETUDES ECONOMIQUES	-	0	10 000 000	0	0
	17D05697	CRESICA 2017-2021	39-2017-1	0	2 400 000	0	2 940 487
	17D05777	ADECAL-TECHNOPOLE 17-21	39-2017-13	0	42 000 000	0	42 000 000
	17D05778	PLAN STRATEGIQUE ECONOMIE-EMPLOI	-	0	8 000 000	0	8 000 000
	19D05956	FOIRES ET EXPOSITIONS	-	0	6 500 000	0	0
Programme 39-EXPANSION GENERALE				0	531 063 246	0	340 953 733
	06D00362	PDTs DOMAN. & EXPLOITAT° - STAT° PROV.	-	1 700 000	0	6 000 000	0
	15D05080	BIOFABRIQUES	-	0	13 100 000	0	11 000 000
	15D05081	PEPINIERE DE PORT-LAGUERRE	-	0	4 900 000	0	4 900 000
	15D05083	STATION ZOOTECNIQUE DE PORT LAGUERRE	-	0	10 500 000	0	11 500 000
			40-2014-1	0	3 500 000	0	2 500 000
Programme 40-STATIONS PROVINCIALES				1 700 000	32 000 000	6 000 000	29 900 000
Total général				45 700 000	3 496 536 246	46 000 000	3 529 809 733

940-IMPOSITIONS DIRECTES

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00263	TAXES NUITEES	-	0	0	80 000 000	0
	06D00307	CENTIMES ADDITIONNELS	-	0	29 000 000	0	31 300 000
	06D00320	COMMUNICATION TELEPHONIQUE	-	1 300 000 000	0	1 450 000 000	0
Programme 01-ADMINISTRATION				1 300 000 000	29 000 000	1 530 000 000	31 300 000
Total général				1 300 000 000	29 000 000	1 530 000 000	31 300 000

941-AUTRES IMPOTS ET TAXES

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00059	DROIT D'ENREGISTREMENT	-	1 455 000 000	0	1 500 000 000	0
	06D00114	LICENCE DEBITS DE BOISSONS	-	71 000 000	0	65 000 000	0
	06D00307	CENTIMES ADDITIONNELS	-	0	131 000 000	0	128 800 000
	06D00329	CONTRIBUTION FONCIERE	-	455 000 000	0	375 000 000	0
	06D00355	PATENTES	-	1 450 000 000	0	1 400 000 000	0
	15D05183	IMPOT SUR LE REVENU VALEURS MOBILIERES	-	770 000 000	0	800 000 000	0
	15D05184	TAXE SUR LE PRODUIT DES JEUX	-	2 200 000 000	0	2 300 000 000	0
Programme 01-ADMINISTRATION				6 401 000 000	131 000 000	6 440 000 000	128 800 000
Total général				6 401 000 000	131 000 000	6 440 000 000	128 800 000

942-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019	BP 2018
				RECETTE	RECETTE
	08D01606	DGF-NC	-	29 923 560 000	28 216 850 000
	08D01607	DGF-ETAT	-	5 850 000 000	5 850 000 000
Programme 01-ADMINISTRATION				35 773 560 000	34 066 850 000
Total général				35 773 560 000	34 066 850 000

943-OPERATIONS FINANCIERES

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00116	LIGNE DE TRESORERIE	-	0	45 000 000	0	38 000 000
	06D00157	EMPRUNTS PROVINCIAUX	-	0	494 700 000	0	537 800 000
Programme 03-EMPRUNTS				0	539 700 000	0	575 800 000
	06D00237	STCPI	-	70 000 000	0	70 000 000	0
Programme 32-PARTICIPATIONS FINANCIERES				70 000 000	0	70 000 000	0
Total général				70 000 000	539 700 000	70 000 000	575 800 000

946-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (OPERATIONS D'ORDRE EN DEPENSES ET RECETTES)

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019		BP 2018	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00321	AMORTISSEMENTS	-	655 000 000	3 550 000 000	550 000 000	3 350 000 000
	18D05941	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	-	0	0	800 000 000	0
Programme 06-MOUVEMENTS D'ORDRE				655 000 000	3 550 000 000	1 350 000 000	3 350 000 000
Total général				655 000 000	3 550 000 000	1 350 000 000	3 350 000 000

953-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2019	BP 2018
				DEPENSE	DEPENSE
	06D00284	PRELEVEMENT FACULTATIF	-	347 393 275	0
Programme 06-MOUVEMENTS D'ORDRE				347 393 275	0
Total général				347 393 275	0